

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 11, 2003.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



# LA CHAPELLE DE THOUTMOSIS III À TÔD

Jean-Pierre ADAM et Geneviève PIERRAT-BONNEFOIS

## INTRODUCTION

Devant le temple de Tôd se dressent les ruines d'une chapelle qui fut découverte en 1948 par Jean Vercoutter<sup>1</sup>. En 1950, le dégagement par Paul Barguet de la moitié nord fut suffisamment avancé pour qu'il en livre dès 1951 un plan, une description et une édition des textes<sup>2</sup>. Il en ressortait que cet édifice était un reposoir de barque de Montou, du règne de Thoutmosis III, terminé sous son successeur Aménophis II. À la faveur d'agrandissements successifs du secteur de fouille, le dégagement de la partie nord du podium fut achevé par Christiane Desroches-Noblecourt en 1980.

Entre 1980 et 1989, les fouilles du secteur voisin ont mis au jour nombre de fragments de cet édifice, si bien qu'il est possible aujourd'hui de publier l'architecture de la chapelle, assortie d'une proposition de restitution des élévations. Le parti pris de reproduire simplement à main levée les scènes et les textes à l'intérieur de l'architecture répond au désir d'aider à la compréhension du monument et de faciliter la mise en place du décor et des inscriptions originelles, des surcharges et rajouts, et de certains graffiti. Si, pour la publication et la traduction des textes, nous renvoyons aux travaux de P. Barguet, en revanche les progrès apportés à la connaissance de l'histoire du site<sup>3</sup> appellent un complément de commentaire.

---

1. J. Vercoutter, « Tôd (1946-1949). Rapport succinct des fouilles », *BIFAO* 50, 1952, p. 77-79, pl. III-VI.

2. P. Barguet, « Tôd. Rapport de fouilles de la saison février-avril 1950 », *BIFAO* 51, 1952, p. 80-104, pl. I-XII.

3. G. Pierrat *et alii*, « Fouilles du musée du Louvre à Tôd, 1988-1991 », *Karnak* X, 1995, p. 1-100.

## I. ANALYSE ARCHITECTURALE

### 1. DESCRIPTION DU MONUMENT

Située dans une zone du site éloignée du débarcadère et de la grande porte inachevée, la chapelle reposoir se trouve au centre d'un secteur qui est aussi le plus riche en implantations monumentales : en effet, si les murs d'enceinte ne sont plus guère perceptibles, on y trouve encore le temple ptolémaïque, dont elle est distante d'une vingtaine de mètres, le « lac Sacré » et la tribune attenante, les restes d'une porte lui faisant face, ouvrant vers le sud-ouest, une descente de puits et l'extrémité de l'allée des sphinx calée sur une autre porte commandant l'axe conduisant au Nil (fig. 1).

La chapelle elle-même, d'une édification antérieure à ces différents monuments, ne respecte pas l'orientation commune du temple et de l'allée des sphinx et forme avec cet axe un angle de 108 grades vers l'ouest et 92 grades vers l'est.

Pour des raisons de commodité descriptive le grand axe de la chapelle sera arbitrairement désigné comme étant orienté nord-sud. En effet, cet axe forme avec le Nord magnétique un angle vers l'est important, de 64,5 grades ; orientation déterminée initialement et selon toute vraisemblance en fonction d'un axe du sanctuaire, lui-même probablement établi en fonction de la direction du cours du Nil, lequel sous cette latitude décrit une vaste boucle allant d'Ermant au sud jusqu'à Nag Hammadi au nord. En conséquence, la façade la plus proche du temple et par laquelle on aborde la chapelle aujourd'hui doit être, arbitrairement, considérée comme la façade méridionale (fig. 1-3).

Dans sa silhouette, l'édifice présente un bonne préservation de ses structures, interrompues d'une manière relativement homogène à environ trois mètres au-dessus du sol ; la seule destruction notable du volume visible concerne l'angle sud-ouest, dans lequel manquent le pilier d'angle et les parapets attenants (fig. 4). Dans sa composition, la chapelle, construite en grès, peut se définir comme un édifice péripptère sur podium, comportant une galerie bordée de seize piliers carrés (six sur les longs côtés, quatre sur les petits) ceinturant un sanctuaire accessible par deux portes.

La face méridionale, par laquelle on aborde aujourd'hui la chapelle, possède encore les assises inférieures de sa rampe d'accès, mais les degrés et les rambardes latérales ont totalement disparu. Toutefois, on lit parfaitement, sur le parement des deux piliers centraux, le tracé d'appui terminé en demi-cercle, des deux blocs de départ de ses rambardes latérales (fig. 5). Si le podium a conservé partout sa hauteur originelle, son parement très érodé est en grande partie revêtu d'un enduit de mortier apposé par H. Chevrier, auteur du confortement général du monument, effectué à la suite de la campagne de fouilles de 1950. Ce podium repose sur une assise unique de fondations, dont le niveau supérieur donne approximativement le niveau de circulation extérieur antique.

Comme tous les piliers de la chapelle, les deux piliers centraux sont de section carrée avec un côté voisin de 0,76 m ; leur décor originel commence à 1,08 m du dallage intérieur et se trouve marqué par le trait de sol sur lequel se tiennent les deux personnages en situation de rencontre : un dieu, ou parfois une déesse, donnant au roi l'accolade d'accueil, exprimés en relief dans le creux sur toutes les faces extérieures et latérales, et en relief vrai sur les faces intérieures. La hauteur de ce trait de sol varie sensiblement d'un pilier à l'autre, entre 1,08 m et 1,14 m ; différences qui ne sont toutefois guère perceptibles dans la vision d'ensemble. L'ouverture axiale, marquant l'entrée du monument en haut de chaque rampe, large de 2,77 m au sud et de 2,73 m au nord, est plus ample que l'écart entre les piliers courants, lequel est en moyenne de 1,75 m.

Mieux conservés que le pilier de l'angle sud-est, ces deux piliers centraux montrent encore des couples roi/dieu auxquels manquent la tête et le haut du buste. Sous ce

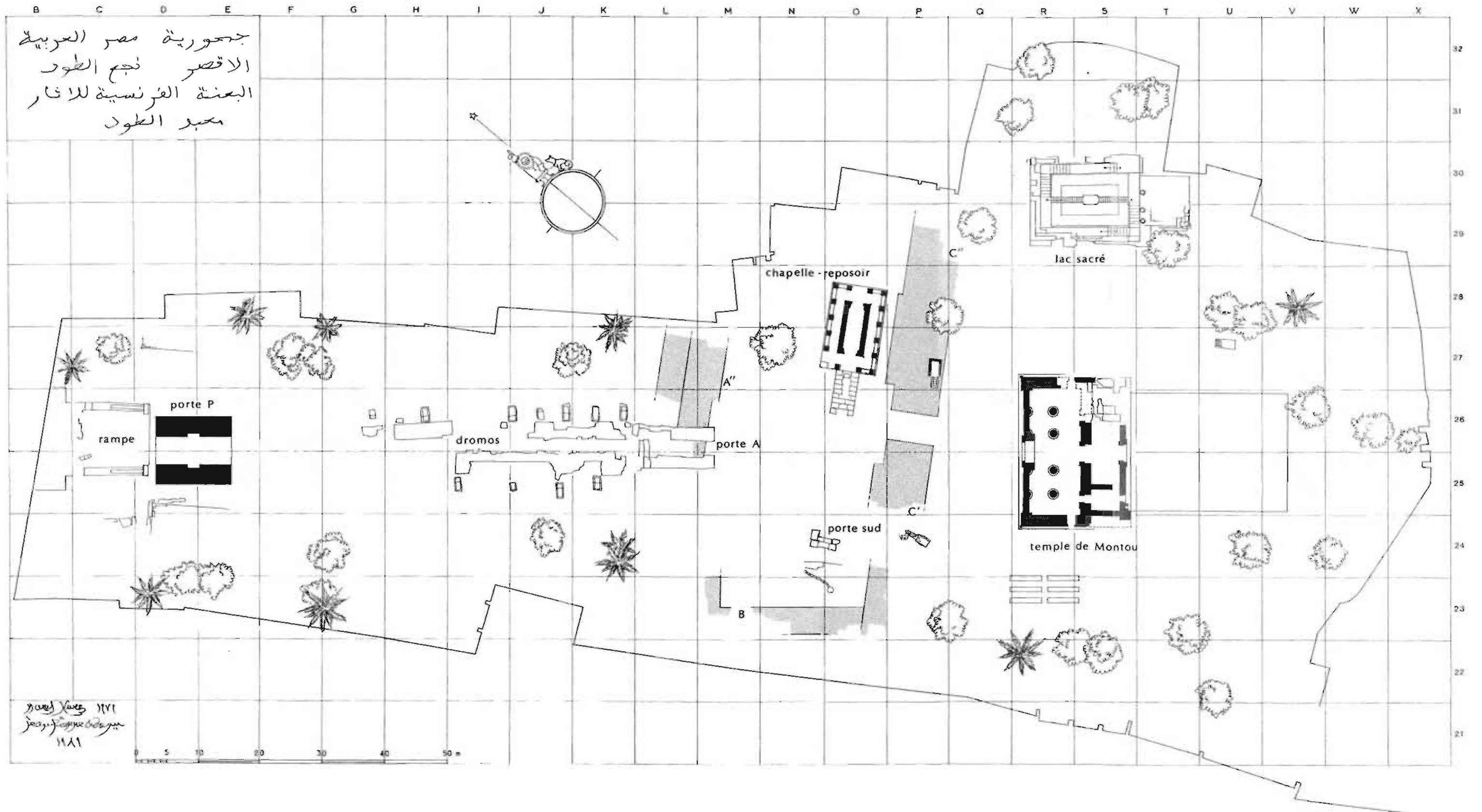


Fig. 1. — Plan général du site.

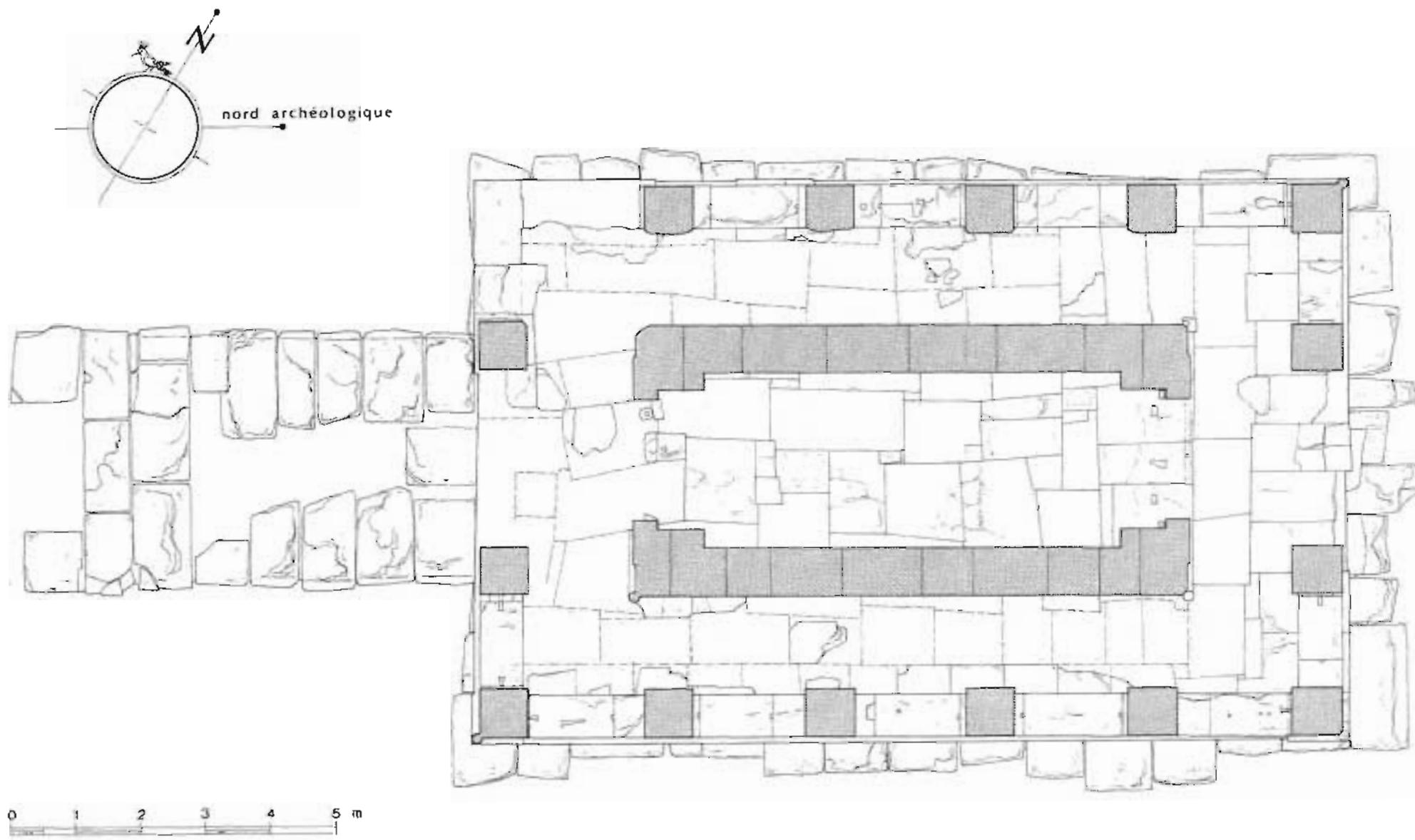


Fig. 2. — Plan de l'état actuel de la chapelle (1991).

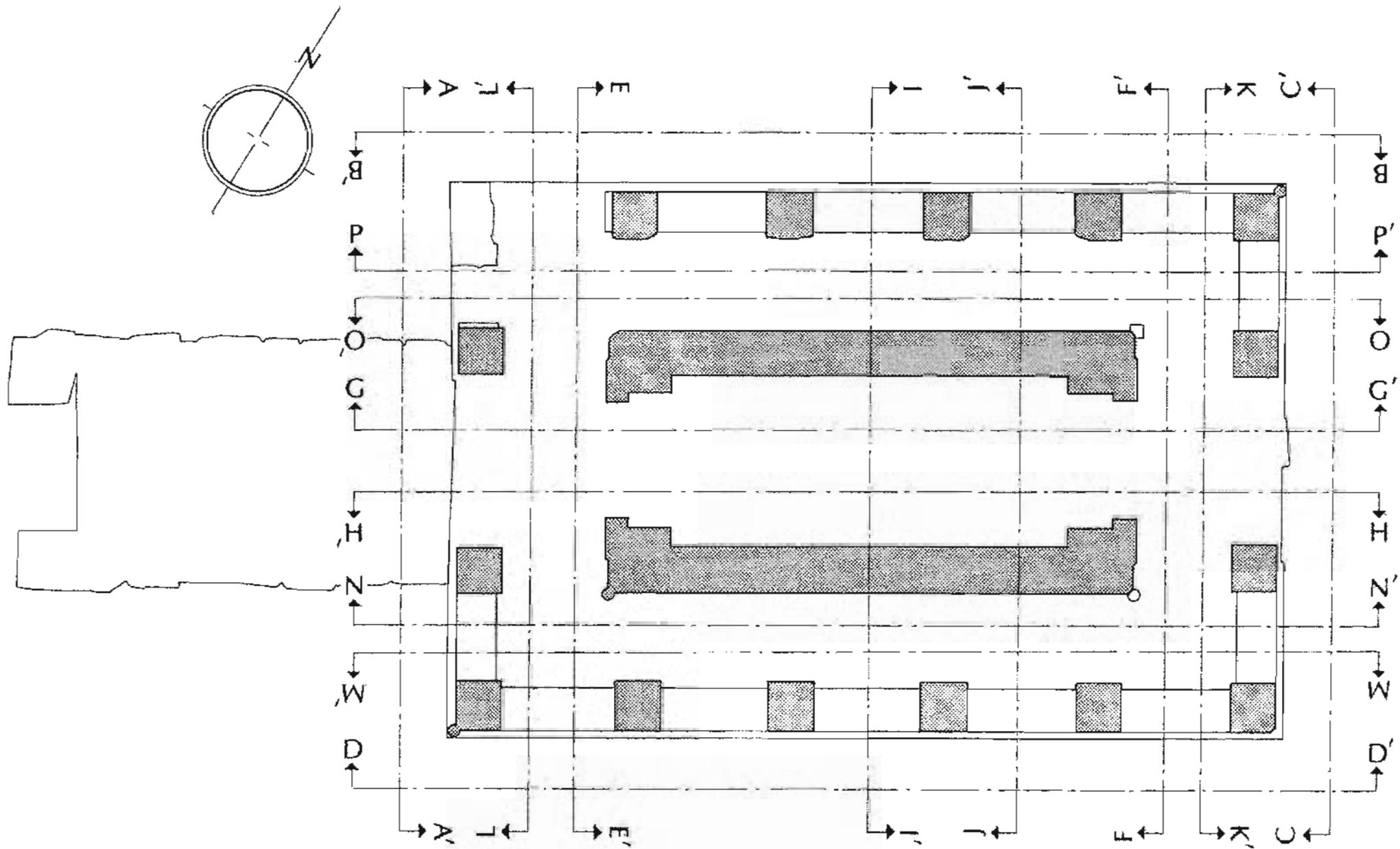


Fig. 3. — Schéma d'identification des élévations et coupes.



Fig. 4. — Vue générale de la chapelle depuis le sud-ouest.

décor originel se voient deux inscriptions postérieures, la plus haute portant le nom d'Amennés, surchargé par celui de Ramsès III, tandis que la plus basse mentionne l'intervention de Ramsès IV. Sur le pilier de droite, seule est conservée la moitié inférieure des sujets<sup>4</sup>. Le parapet reliant les piliers du côté est possède, comme sur toute la périphérie, une hauteur de 0,84 m ; il fut également exploité par Séthi I<sup>er</sup>, pour la ligne supérieure et par Ramsès IV pour la ligne inférieure. L'extrémité de deux inscriptions identiques se lit sur la base du pilier d'entrée ouest et se poursuivait de même sur le parapet ouest, aujourd'hui manquant.

En contournant le monument par l'ouest, on constate que ce long côté est plus mutilé que son symétrique ; on a vu que l'angle qu'il partage avec la face méridionale est très endommagé : le pilier d'angle et le parapet le joignant au second pilier sont absents et, en deux endroits, le parapet a son couronnement mutilé (fig. 6-8). On note également, sur le parement du podium, la présence d'une maçonnerie de briques cuites n'appartenant pas aux restaurations de H. Chevrier<sup>5</sup> ; il s'agit de réfections effectuées à une époque tardive, impossibles à dater mais de toute évidence antérieures à l'ensevelissement du podium, c'est-à-dire vraisemblablement à l'époque ptolémaïque ou romaine.

Les cinq piliers en place portent, chacun sur sa face extérieure, un couple roi/dieu, en relief dans le creux. Une longue inscription de recensement de Ramsès III<sup>6</sup>, gravée sur le parapet et dont les deux lignes, qui se lisent à partir du sud, occupent toute la longueur de ce côté, est amputée du début de chaque ligne, précisément en raison de la disparition des blocs de l'angle méridional. Ce texte, profondément gravé et bien lisible, ne comporte pas de surcharge postérieure, mais une modification sur la première ligne, avant le troisième cartouche, surchargeant le *nswt-bity* pour graver le maître du Double Pays.

4. *BIFAO* 51, 1952, p. 94-96-98.

5. *BIFAO* 50, 1952, p. 78.

6. *BIFAO* 51, 1952, p. 100-101.

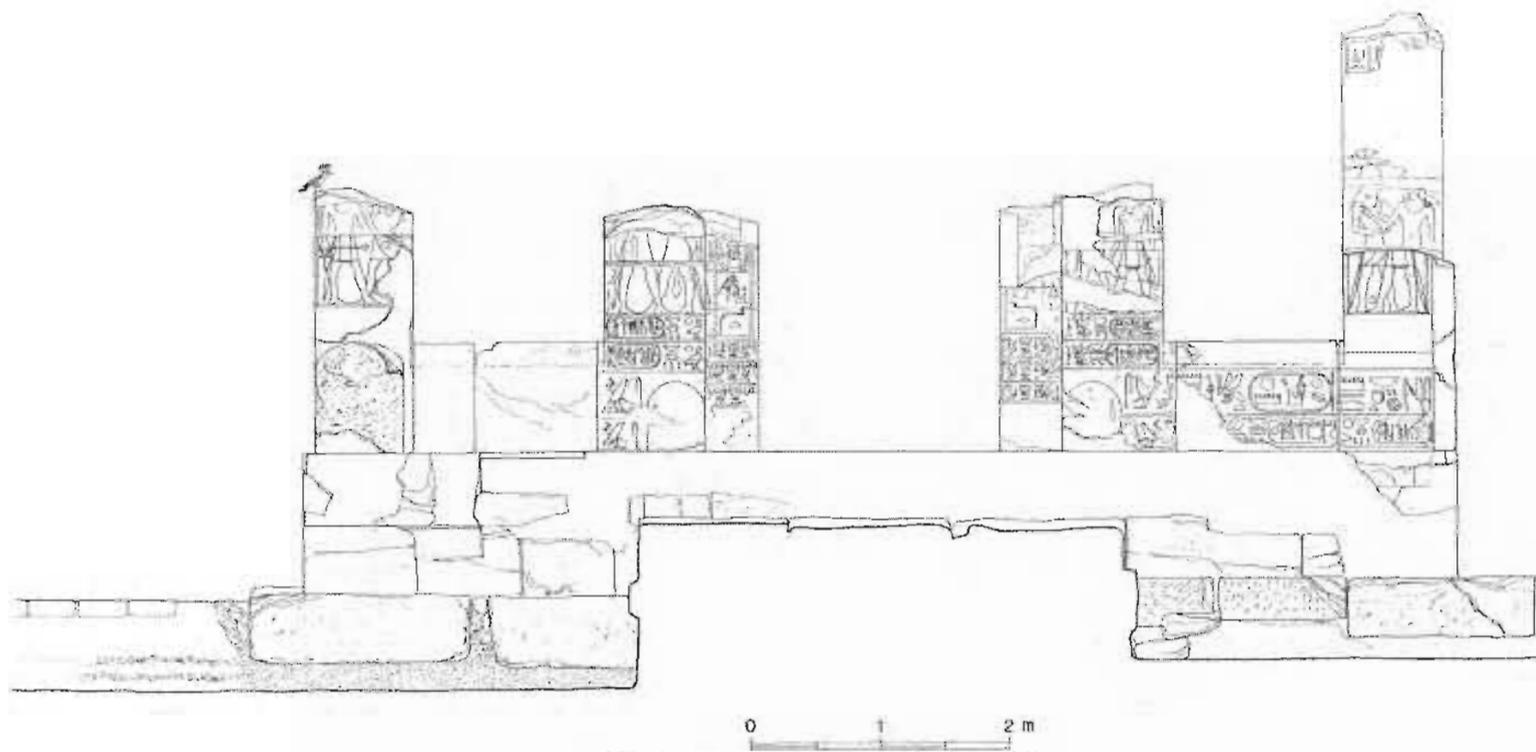


Fig. 5. — Élévation de la façade méridionale avec coupe sur la rampe, AA'.

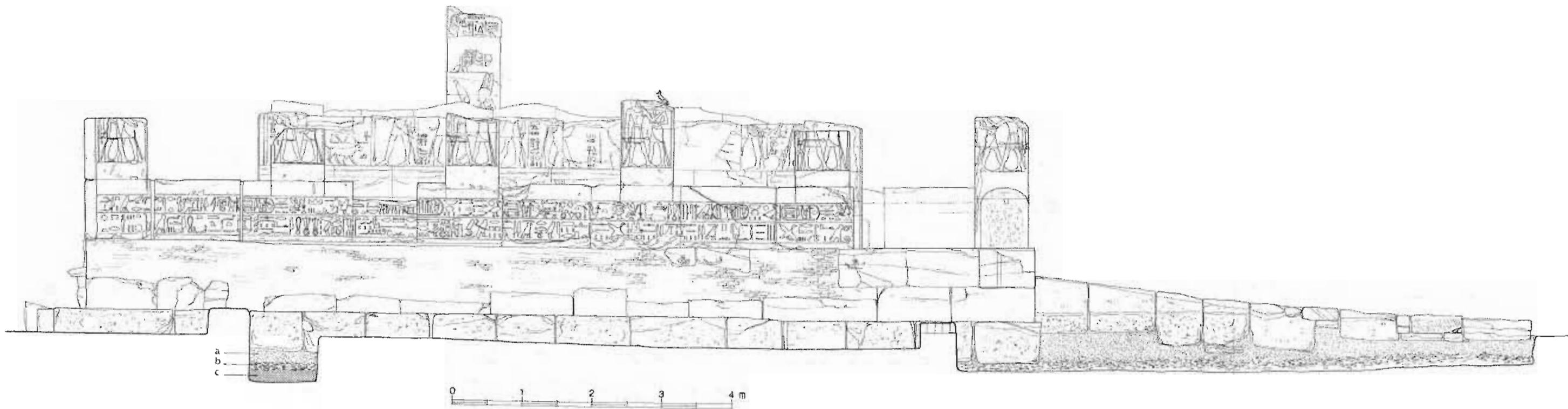


Fig. 6. — Élévation de la façade ouest portant sur le parapet l'inscription de Ramsès III, BB'. a = sable, b = débris de cintre, c = remblai limoneux.



Fig. 7. — L'inscription de Ramsès III sur la façade ouest, partie sud (cliché J.-P. Adam).



Fig. 8. — L'inscription de Ramsès III sur la façade ouest, partie nord (cliché J.-P. Adam).

Sur les rares blocs de l'assise supérieure du podium dont le parement est intact, dans la partie méridionale, se voient trois graffiti de barques, rustiquement exécutés ; la plus au sud est munie de ses deux rames-gouvernail et surmontée d'une cabine ou d'un naos à statue ; la seconde possède une figure de proue esquissée ; la troisième enfin, plus difficile à interpréter, pourrait être une barque grée aussi bien qu'un ornement de proue.

Le petit côté nord, mieux conservé que son opposé méridional, a cependant perdu sa rampe d'accès, au moins depuis l'époque ptolémaïque, comme l'a montré la fouille du terrain dans ce secteur (fig. 9-10). En effet, le mobilier trouvé à l'emplacement de la rampe démontée, situe ces travaux à l'époque ptolémaïque ancienne, au début de la phase des chantiers de la tribune occidentale et du temple<sup>7</sup>. Il convient de préciser, afin qu'il n'y ait pas de confusion avec une chapelle à accès unique, que, si la rampe nord a disparu, son existence est formellement attestée par les arrachements de plusieurs de ses dalles prises dans le podium et, plus précisément encore, par le tracé incisé de l'appui de la rampe elle-même et de ses parapets latéraux. Des restes importants du sable de fondation ont été trouvés en place, sur une surface correspondant au défoncement du sol du Moyen Empire, lors du creusement de la tranchée. Enfin, rappelons que la présence de l'ouverture axiale de la galerie ne laisse, de toute façon, aucun doute.



Fig. 10. — La façade nord.

<sup>7</sup>. *Karnak X*, 1995, p. 425, 440.

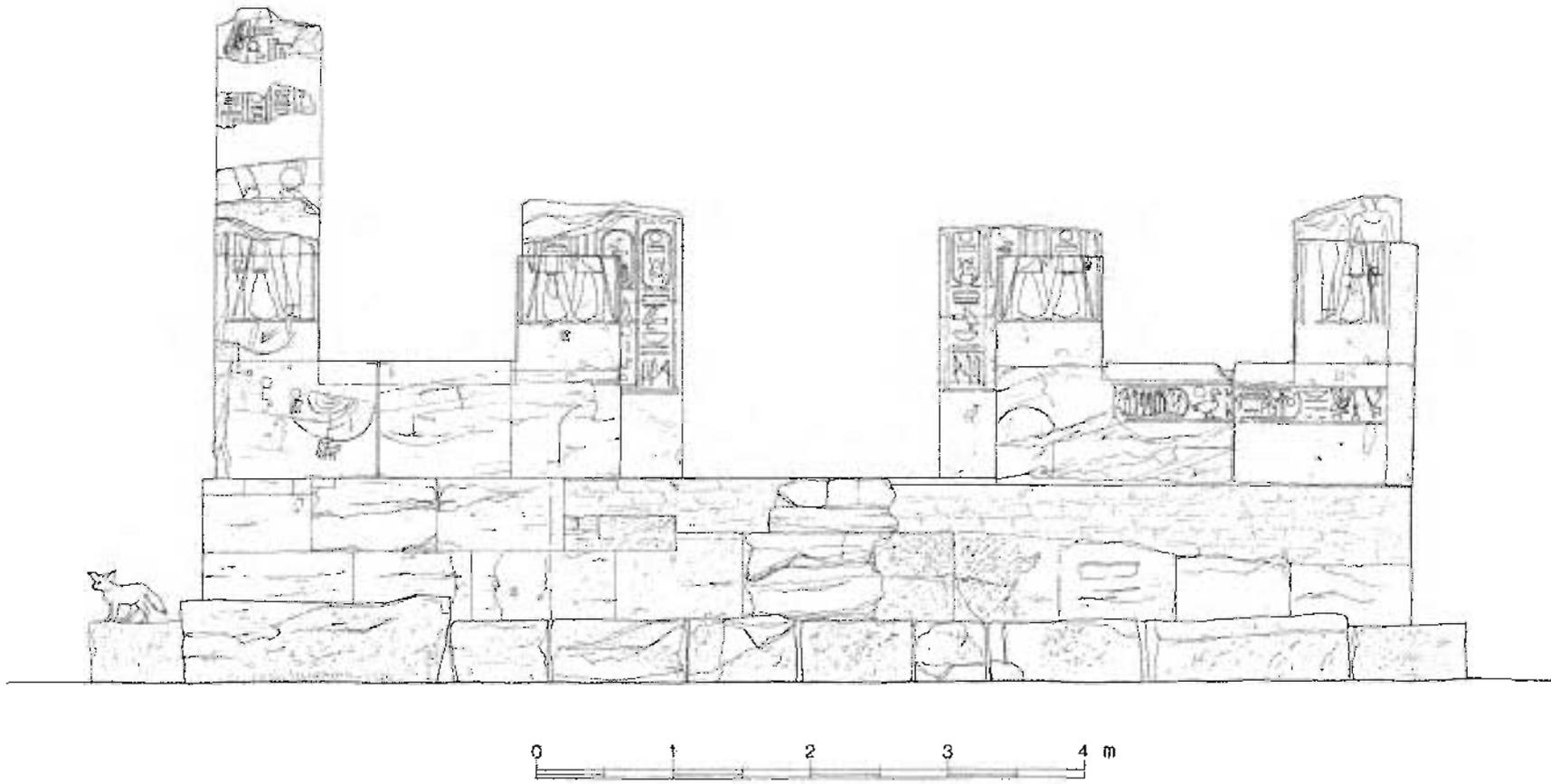


Fig. 9. — Élévation de la façade nord, portant la fin de la première ligne de l'inscription de Ramsès III, CC7.

La suppression de cette rampe, vraisemblablement en relation avec la création du nouvel axe principal de l'ensemble monumental<sup>8</sup>, ne signifie pas nécessairement l'interruption du fonctionnement du monument. On peut imaginer, en effet, une fonction identique avec une déambulation périphérique par la galerie, voire un aller et retour par le seul accès méridional, puisque d'autres chapelles repositoires ne possèdent qu'une seule rampe, comme celle bâtie par Thoutmosis III à El-Kab. Toutefois, aucune inscription tardive ne vient attester de son entretien après la XIX<sup>e</sup> dynastie, les dernières rénovations mentionnées étant celles de Ramsès IV<sup>9</sup>; ces opérations, cependant, semblent, jusqu'à cette époque, s'être renouvelées avec une certaine régularité entre le règne de Thoutmosis III et celui de Ramsès IV. On trouve successivement les noms d'Aménophis II (sur le pilier le plus élevé du côté est), souverain qui, vraisemblablement, acheva l'édifice, de Séthi I<sup>er</sup>, un siècle plus tard (plusieurs mentions sur le côté sud) d'Amenmes (à l'entrée sud), de Ramsès III (à l'entrée sud, dans le sanctuaire, dans la galerie et sur le parapet ouest), enfin de Ramsès IV (à l'entrée sud également)<sup>10</sup>. On constate que les écarts entre les interventions, dont la nature exacte échappe puisqu'elle peut aller de la simple réappropriation jusqu'aux travaux lourds, vont d'une vingtaine d'années à un siècle et demi environ. Si l'on descend jusqu'au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., pour rejoindre la phase finale de recomposition du sanctuaire, plus de neuf siècles se sont écoulés depuis les derniers travaux de Ramsès IV. On ne saurait, en l'absence de tout témoignage, estimer l'état de la chapelle repositoire à cette époque. Les seules altérations d'importance qui furent retrouvées par les fouilles de 1948 à 1950, affectant l'aspect et l'usage du petit monument, furent, beaucoup plus tard, sa transformation en habitation associée à un moulin à huile, à l'époque médiévale (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)<sup>11</sup>. Notons, toutefois, qu'après la destruction à l'époque ptolémaïque du mur qui isolait primitivement le temple<sup>12</sup>, la rampe sud de la chapelle, maintenue, fut prolongée par une chaussée dallée de calcaire, dégagée par J. Vercoutter puis déposée par la suite, conduisant à l'allée axiale<sup>13</sup>: un tel aménagement plaide, de toute évidence, pour un maintien d'usage du petit monument. Le recours au calcaire constitue une singularité qui peut s'expliquer par la récupération de blocs d'assises provenant d'anciens monuments démontés.

Les deux piliers du centre de cette face nord portent, en relief dans le creux sur leur face extérieure, deux couples roi/dieu, et ceux des extrémités, deux couples roi/déesse. Dans la divinité féminine, que l'on ne saurait identifier avec certitude, compte tenu de la disparition de l'inscription située dans la partie supérieure des piliers, P. Barguet voyait Rattaouy, la compagne de Montou, attestée à Ermant, autre sanctuaire de ce dieu. Par une curieuse singularité, imputable peut-être à l'ipachèvement, on note l'absence de ligne de sol sous les pieds de ce couple de l'angle nord-ouest.

Sur le parapet de droite se lit la fin de la première ligne de la longue inscription de Ramsès III, s'achevant par les deux cartouches du roi. Sur la gauche de cette façade (à l'est), on discerne plusieurs graffiti: sous le couple du pilier d'entrée, une tête de faucon, Montou ou Horus; sur le parapet, deux barques, dont l'une munie de rames.

...

8. *Karnak X*, 1995, p. 473-474.

9. *BIFAO* 51, 1952, p. 102-103.

10. L'accumulation des dédicaces sur le côté sud indique clairement qu'il s'agissait de la façade principale.

11. *BIFAO* 51, 1952, p. 82-85; *Karnak X*, 1995, p. 479.

12. *Karnak X*, 1995, p. 407-408, 473.

13. *BIFAO* 50, 1952, p. 78. Le dallage de calcaire figure sur le plan II, en avant de la rampe sud de la chapelle qui venait d'être dégagée.

et plusieurs demi-cercles concentriques qui sont, vraisemblablement, les éléments d'une égide de proue ; enfin, sur le pilier d'angle, se voient deux têtes de faucon sommées du disque solaire.

Si le tore angulaire de droite est en place sur l'angle du pilier, par contre son symétrique à l'ouest a disparu : mais on peut lire, sur la face d'attente de la saillie du podium, le cercle incisé, de 18,5 cm de diamètre, ayant assuré son positionnement exact. Sur le tore en place, on ne remarque aucune trace en relief, propre à évoquer les enroulements de rubans visibles sur de nombreux monuments ; il est à penser que ce décor, s'il existait, était simplement peint à la surface de la pierre<sup>14</sup> ; mais on peut également mettre cette absence sur le compte de l'inachèvement partiel ou de détail de l'édifice.

Si l'on poursuit le tour du monument par l'est, on remarque que, sur toute la longueur de ce côté, on ne trouve aucun décor ni aucune inscription ; par contre, et probablement pour cette raison, de très nombreuses cupules altèrent la surface du parapet comme celle des piliers (fig. 11-12). L'absence de décor sur cette face s'explique lorsque l'on sait que, parallèlement à elle et à une distance allant de 1,52 m à 1,55 m, se dressait un mur de péribole en briques crues, aujourd'hui arasé — le mur C — isolant autrefois le grand temple du reste du sanctuaire. Sur la faible hauteur visible au-dessus du sol, on remarque encore l'enduit blanc au plâtre qui a été appliqué sur cette antique muraille<sup>15</sup>. On comprend, dès lors, que l'exiguïté de l'espace entre les deux



Fig. 11. — La façade est.

14. G. Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne*. Paris, 1924, p. 72.

15. *Karnak X*, 1995, p. 439.

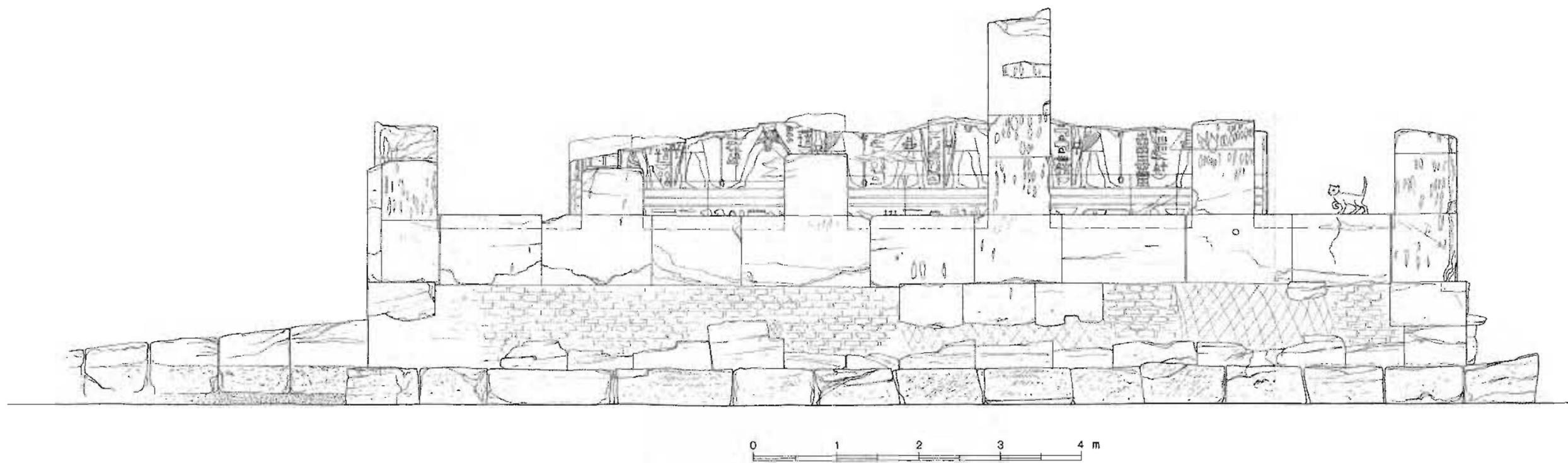


Fig. 12. — Élévation de la façade ouest, démunie de décor et bordée primitivement par le mur d'enceinte du temple (mur C), DD'.

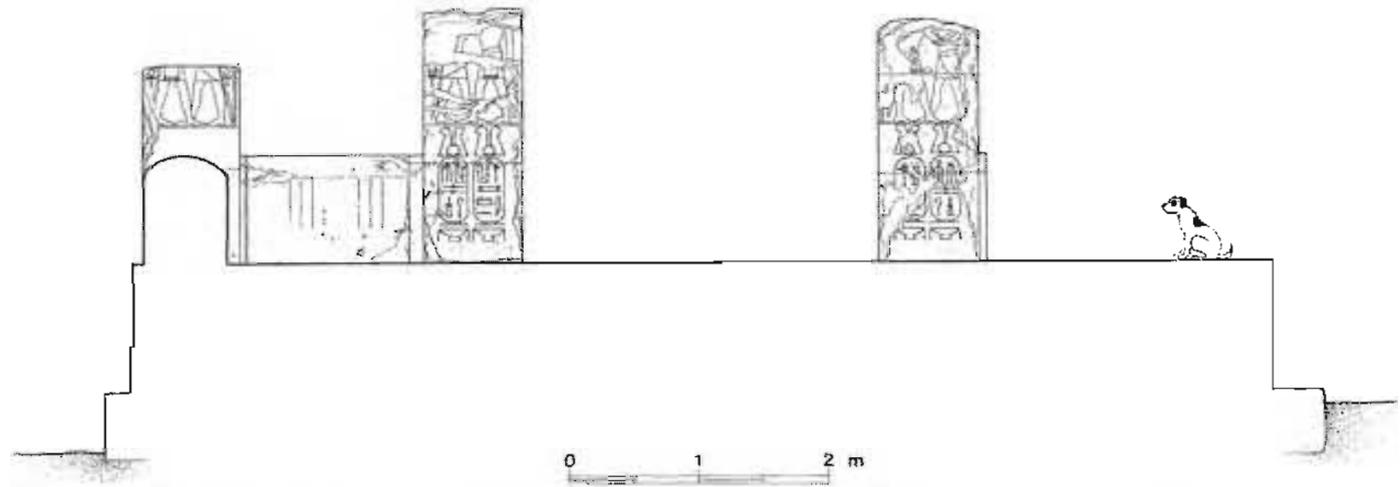


Fig. 13. — Coupe sur la galerie méridionale vers le sud.  
 Les traits verticaux sur le parapet marquent les quadrats de deux graffiti du prêtre Pinedjem et de l'artiste Amen-Khaou, LL'.

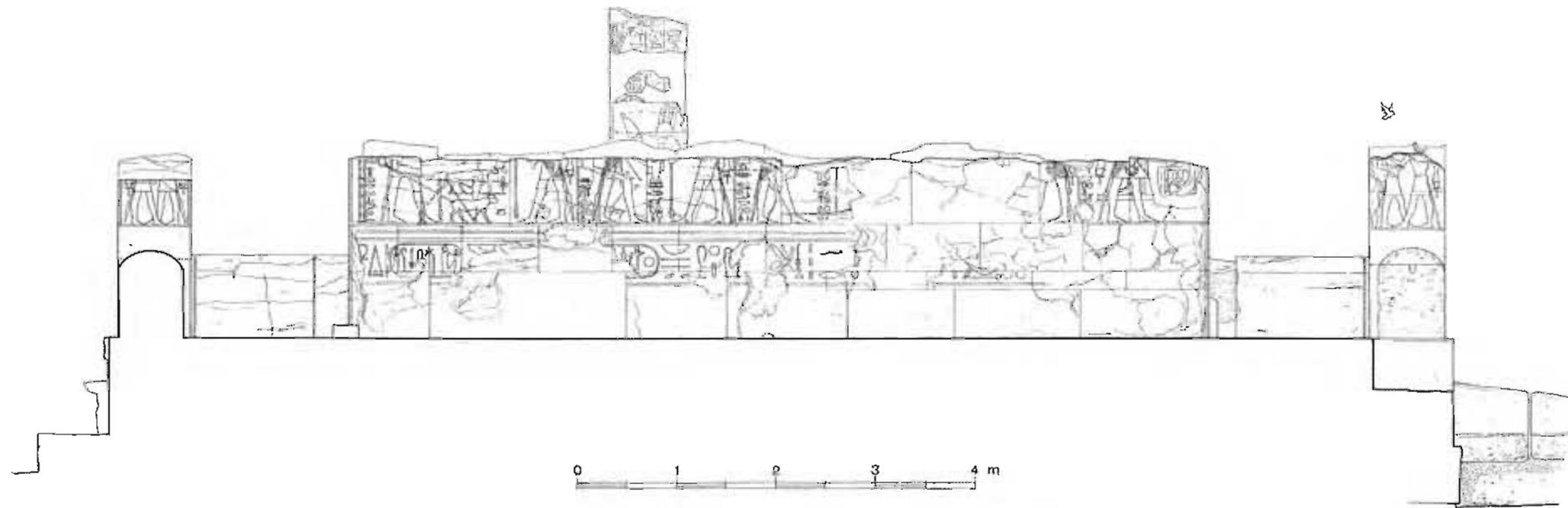


Fig. 14. — Coupe Coupe sur la galerie ouest vers l'est (mur est du sanctuaire), OO'.

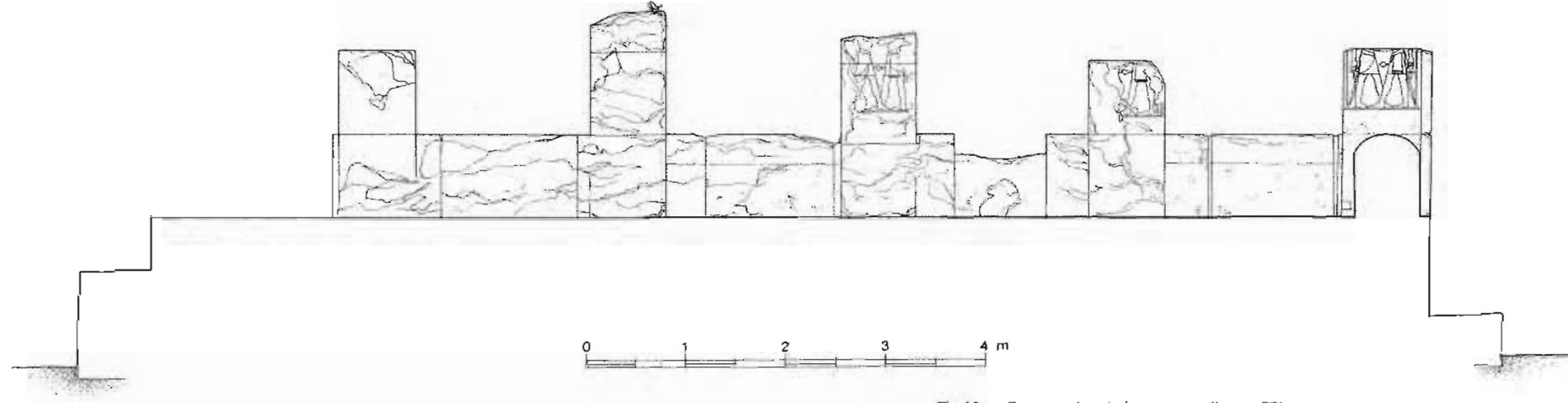


Fig. 15. — Coupe sur la galerie ouest vers l'ouest, PP'.

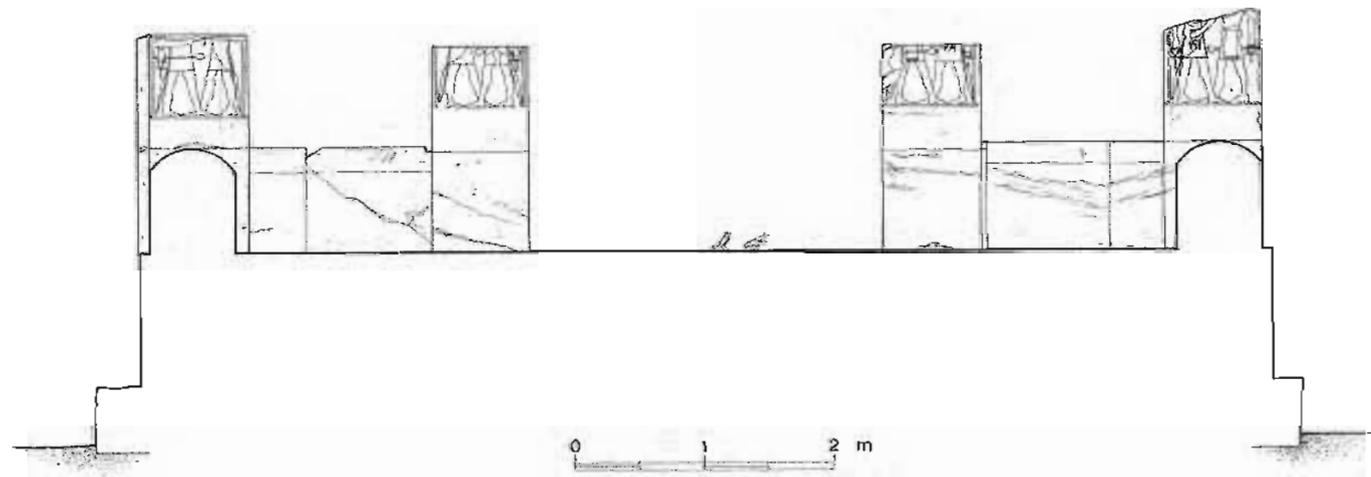


Fig. 16. — Coupe sur la galerie nord vers le nord, KK'.

constructions ait rendu vaine toute apposition de décor sur la face de la chapelle regardant ce mur<sup>16</sup>. Ce mur, particulièrement massif — sa largeur atteignait en effet 9,09 m —, fut rasé au niveau du sol à l'époque ptolémaïque, selon toute vraisemblance à la fin du programme qui vit rénover les deux premières salles du temple.

En pénétrant dans la chapelle par le côté sud, on remarque, sur la face latérale interne des piliers, la présence du roi seul, portant le pagné à devantail triangulaire — situation qui se retrouve identique sur les mêmes faces des piliers de l'entrée nord (fig. 24-25). Puis, en se retournant vers le sud (fig. 13), on remarque, sous les couples de ces mêmes piliers d'entrée, les deux cartouches de Ramsès III surmontés de la double plume d'autruche et, sur le parapet du côté est (le parapet ouest a disparu), deux graffiti verticaux, occupant chacun trois colonnes de texte, l'un du prêtre Pinedjem, l'autre de l'artiste Amenkhaou<sup>17</sup>.

Si l'on emprunte alors la galerie ouest (fig. 14), on note que le parement extérieur du mur du sanctuaire, conservé sur une hauteur maximale de 1,84 m, est gravement endommagé par des desquamations affectant sa surface, altérations semblant résulter de l'action du feu. Des cinq scènes exécutées en relief qui décoraient cette paroi, la première, à l'extrémité nord, est la plus reconnaissable : c'est la présentation au dieu par le roi des quatre veaux, dont seuls subsistent les deux animaux inférieurs : le veau blanc et le veau noir. Les deux scènes suivantes, identifiables par le seul texte, illustrent l'offrande du vin et l'offrande du lait : puis vient un espace correspondant à une scène dont ne subsistent que les jambes d'un personnage, qui est le dieu compte tenu de sa situation ; enfin, le panneau se termine par le roi se présentant devant le dieu assis.

Dans le registre inférieur, initialement vacant, se voit encore, mais également très dégradée, l'une des inscriptions protocolaires de Ramsès III, gravée sur toute la longueur de la paroi.

Les piliers du péribole faisant face (fig. 15) portent tous, en relief dans le creux sur les faces latérales et en bas-relief sur les faces intérieures, les associations roi/dieu habituelles, parmi lesquelles se distingue sur la face nord, sur le troisième pilier en partant du nord, un face-à-face du roi avec une déesse (fig. 22).

La galerie nord, vers l'extérieur (fig. 16), montre sur ses piliers quatre couples roi/dieu, le roi étant chaque fois représenté entrant dans la chapelle. Comme sur la face extérieure de ce même côté, on remarque que l'un des couples, celui du pilier d'entrée côté ouest, n'a pas de ligne de sol.

L'entrée nord du sanctuaire (fig. 17-18) est encadrée par les cartouches et titres de Thoutmosis III sculptés en bas-relief, qui sont les mieux conservés de tout le monument. Le nom de *Thoutmes* occupant la colonne médiane de chaque montant est encadré, de part et d'autre, par *Menkheperre*, qui figure ainsi quatre fois. Un petit graffiti d'ibis, délicatement incisé, figure sur le montant ouest, sous l'inscription.

On gagne ensuite la galerie orientale, en poursuivant la déambulation autour du sanctuaire, dont le mur est fort bien conservé jusqu'à une hauteur voisine de deux mètres (point haut à 2,02 m du dallage) : il montre également cinq scènes, commençant

16. C. Desroches-Noblecourt, C. Leblanc, « Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd », *BIFAO* 84, 1984, p. 93.

17. *BIFAO* 51, 1952, p. 103.

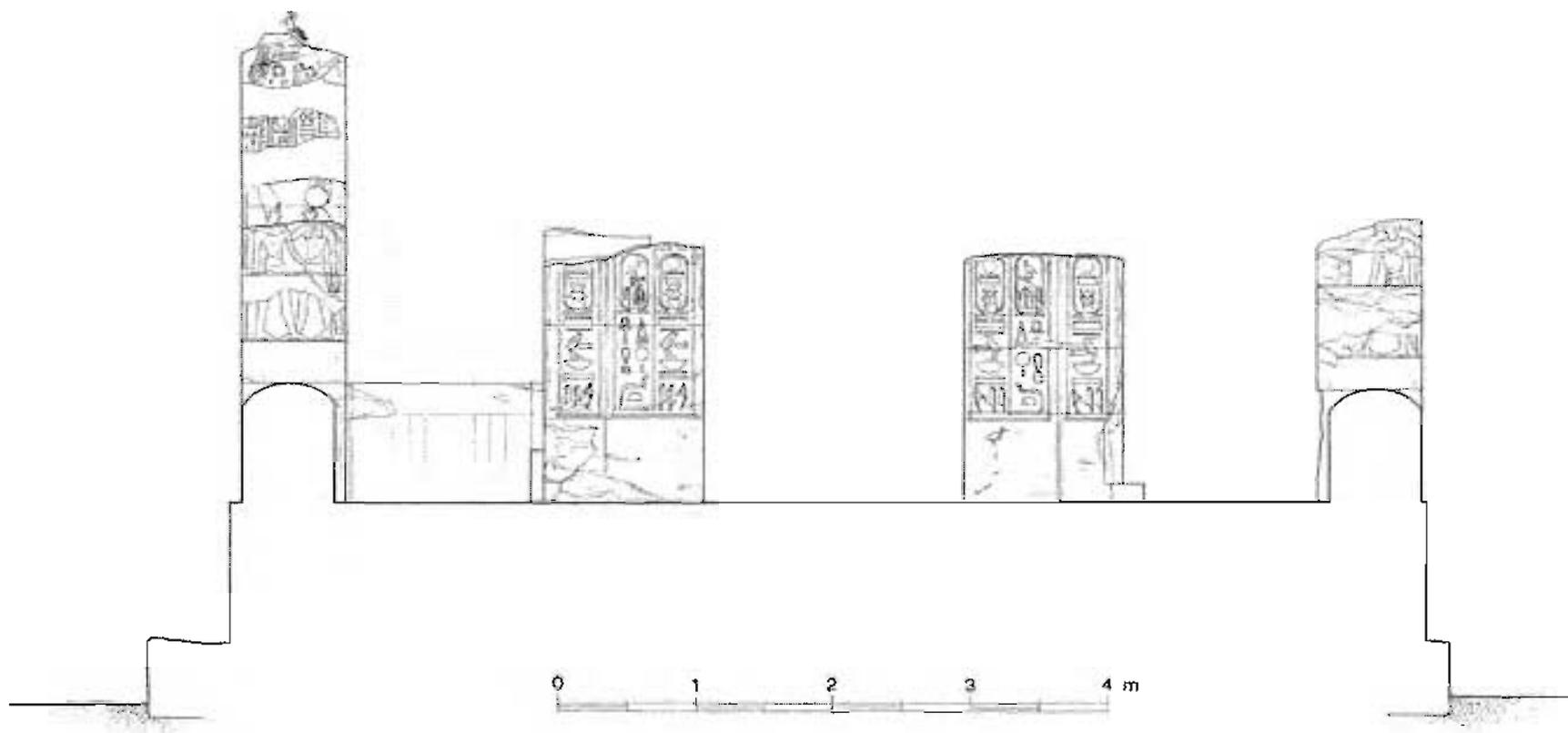


Fig. 17. — Coupe sur la galerie nord vers le sud (entrée nord du sanctuaire portant les titulatures de Thoutmosis III les mieux préservées), FF'.



Fig. 18. — Détail des titulatures de Thoutmosis III, sur le montant ouest de l'entrée nord du sanctuaire.

à 1,13 m du sol, dont l'identification ne laisse pas de doute (fig. 19). Ce sont, du nord vers le sud : l'offrande par le roi des quatre coffres, l'offrande du pain blanc, l'offrande du vin ; puis, le roi accomplit la course rituelle, sans que l'on puisse dire toutefois avec quel attribut (on pense plutôt aux vases, car la rame ou le gouvernail, portés pelle vers le bas, devrait apparaître). Enfin, comme dans la galerie ouest, le panneau se termine par l'accolade donnée au roi par le dieu, assis sur un siège placé sur une estrade. Ces différentes scènes, comme toutes celles couvrant les parois de la chapelle, étaient peintes : des traces de peinture rouge se voient encore assez nettement sur la peau des personnages. Ces derniers, conservés jusqu'au buste, sont de dimensions plus grandes que sur les piliers : leur hauteur peut être estimée entre 1,20 m et 1,30 m.

Courant en dessous de ce décor, sur toute la longueur de la paroi, se trouve la même inscription protocolaire de Ramsès III que dans la galerie ouest, sous laquelle, en petits hiéroglyphes, ce roi a fait graver un deuxième texte, daté de l'an 15 de son règne. Enfin, on remarque deux petits graffiti : l'un, en hiéroglyphes, est gravé au bas de la scène de l'offrande du vin, le second, en grec, figure sous le trône du dieu (cf. *infra*, p. 129).

Ce sont les piliers de ce côté est qui ont le mieux préservé les représentations des couples dieu-roi (fig. 20-22). En effet, le deuxième pilier en partant du nord et, plus encore, le troisième pilier, remonté jusqu'à une hauteur de 3,32 m par les soins de H. Chevrier grâce aux fragments retrouvés au pied du monument, montrent, sur les deux faces latérales et la face intérieure, le roi recevant l'accolade du dieu à tête de faucon. La hauteur des personnages, sensiblement identique sur tous les piliers, est ici de 1 m sans la coiffe. C'est sur la face intérieure de ce troisième pilier que la scène, sculptée en relief, est la mieux conservée : le roi, identifié par son cartouche comme étant Aménophis II, fils et successeur de Thoutmosis III, coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte, est accueilli par le dieu Montou, dont la tête de faucon est surmontée du disque solaire et des deux plumes ; la même scène, moins complète, se répète sur les faces latérales de ce même pilier. C'est sur les personnages de la face intérieure que se voient encore avec le plus de netteté les restes du décor peint qui les recouvrait : du jaune, du rouge et du noir y sont encore perceptibles.

Les inscriptions de Thoutmosis III qui encadrent l'entrée sud du sanctuaire (fig. 23) sont beaucoup plus dégradées, surtout sur le montant de droite (est), où les textes s'arrêtent à la naissance des cartouches : en revanche, les trois lignes d'inscriptions postérieures apposées en partie basse sont préservées dans leur intégralité. On note que, sur ces trois lignes, la ligne supérieure mentionnant les travaux de restauration de Séthi I<sup>er</sup> est en relief, tandis que les deux lignes du bas, témoignant de l'intervention de Ramsès IV, sont incisées en creux.

On pénètre dans le sanctuaire proprement dit, au milieu duquel devait se trouver le reposoir de barque de Montou, par deux ouvertures symétriques, au nord et au sud, larges de 1,87 m, possédant un tableau et un ébrasement démunis de décor, mesurant respectivement 0,37 m et 0,71 m. Les battants des portes devaient se situer dans l'ébrasement, dans l'angle duquel se trouvait, de chaque côté, l'orifice des pivots, conservés au nord : une fois ouverts, ces battants venaient s'appliquer contre la section de paroi nue leur servant de logement. Au milieu de l'ouverture de la porte sud se trouve une pierre du dallage munie d'une saillie d'arrêt, percée d'un trou de blocage et portant des traces d'usure de rotation. Compte tenu de sa situation excentrique, et du fait qu'elle porte un piquetage peu usé, il n'est pas exclu de penser qu'il s'agit, plutôt que d'un élément d'origine, d'un aménagement mis en place durant une occupation ultérieure, à une époque où le passage avait été partiellement occulté et la porte réduite à un seul battant (cf. fig. 2). Si cette porte sud avait été munie de battants, les logements de crapaudines devraient se situer dans le dallage intérieur : or, aucune trace n'en subsiste.

Sur chaque paroi intérieure du sanctuaire, d'une longueur de 6,44 m, la salle ayant une largeur de 2,72 m, se trouvent les vestiges de deux scènes, identiques sur chaque côté — seuls les textes diffèrent quelque peu — sculptées en relief, et se lisant à partir de l'extrémité nord (fig. 24-25) : les personnages, plus grands que sur les parois extérieures (leur hauteur peut être estimée à 1,40 m), y sont interrompus aux genoux : ce décor repose sur une ligne de sol située à 1,34 m du dallage. Dans la partie nord, le roi venant de l'entrée nord rencontre Montou ; au sud, le souverain, venant du sud, s'avance vers le support de barque, placé au milieu d'une estrade de faible élévation et constituant le motif central du panneau. Devant le support sont accumulées les offrandes, dont la mieux conservée est le taureau abattu aux pattes liées. Les deux panneaux sont encadrés par l'habituelle bordure égyptienne.

Sur la partie inférieure vacante de chacune de ces parois, et sur toute leur longueur, Ramsès III a fait graver son protocole, dans une gravure profonde et relativement peu soignée, identique à celle des parois extérieures.

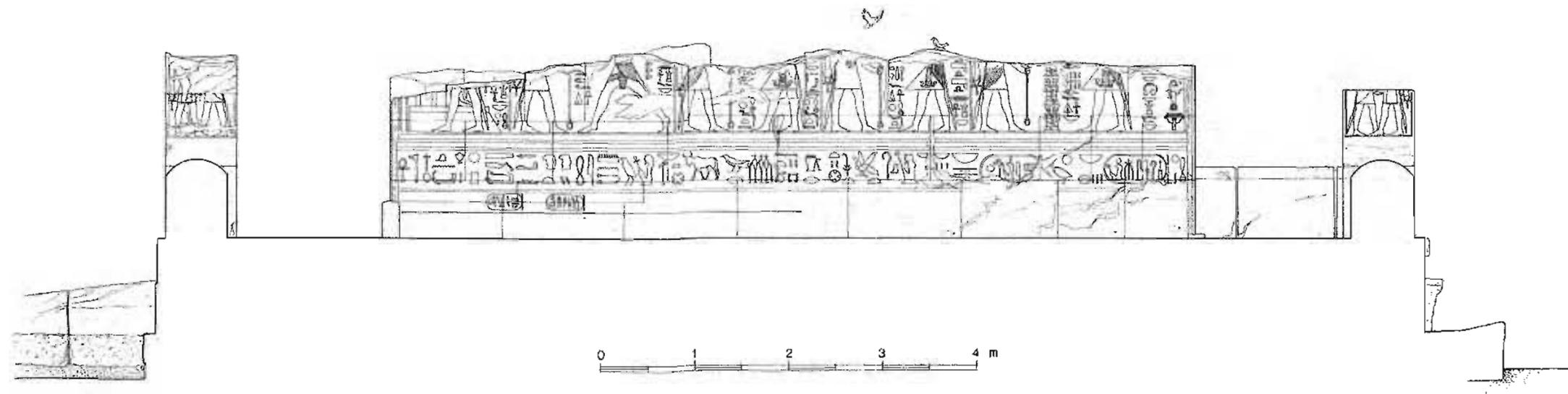


Fig. 19. — Coupe sur la galerie est vers l'ouest (mur est du sanctuaire).  
 Sous la grande inscription protocolaire de Ramsès III, la petite inscription, datée de l'an 15 de son règne,  
 est simplement mentionnée par sa ligne inférieure et les deux cartouches, NN'.

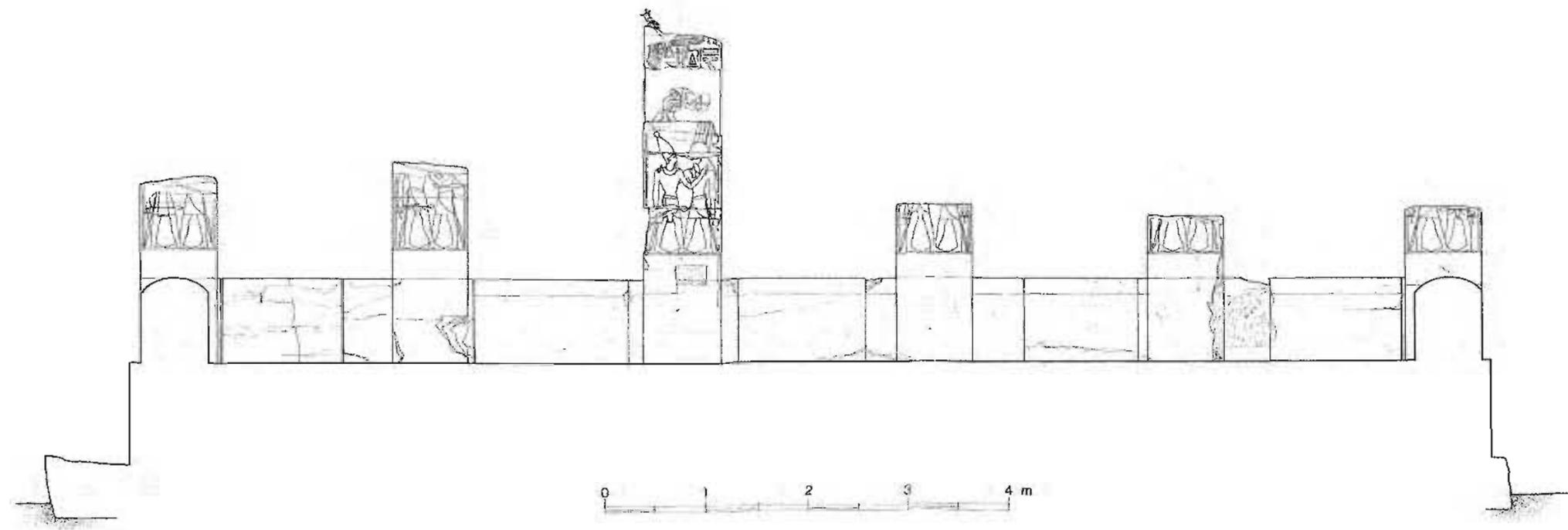


Fig. 20. — Coupe sur la galerie est vers l'est, MM'

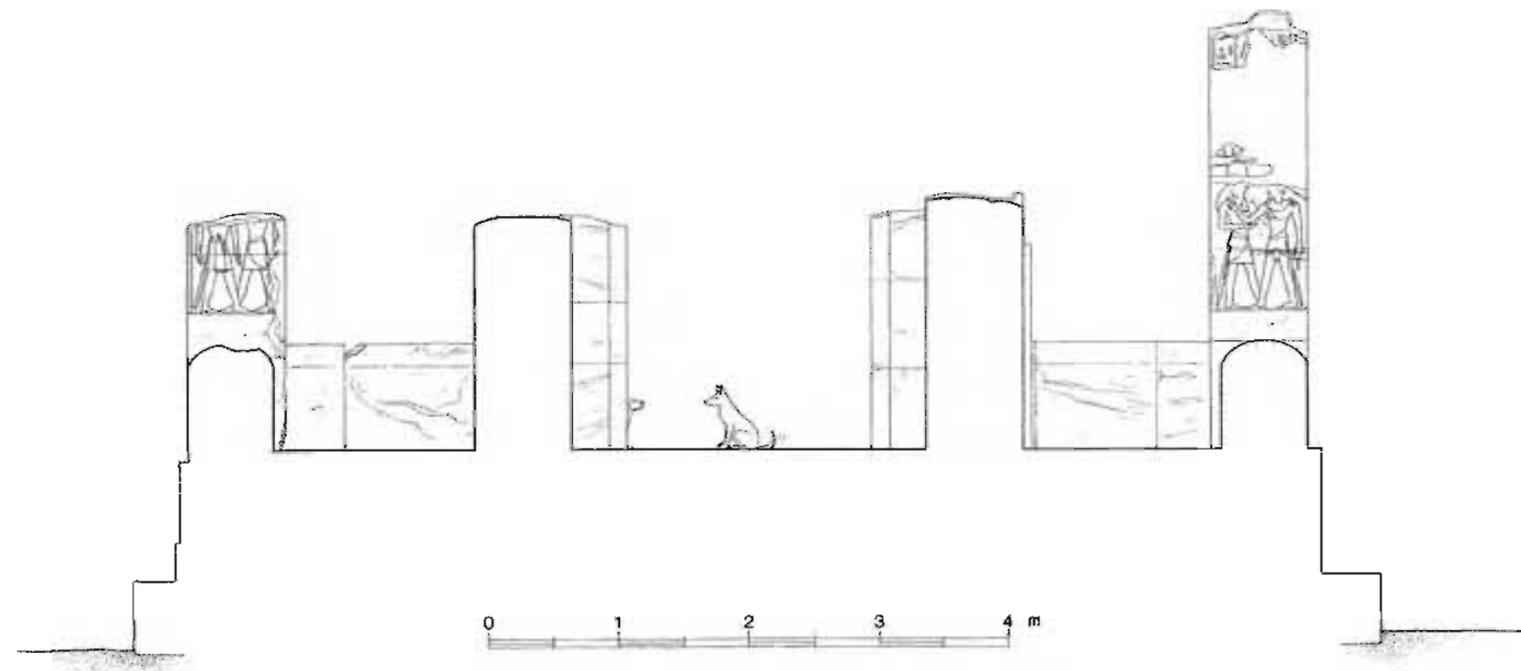


Fig. 21. — Coupe transversale vers le nord, II'.

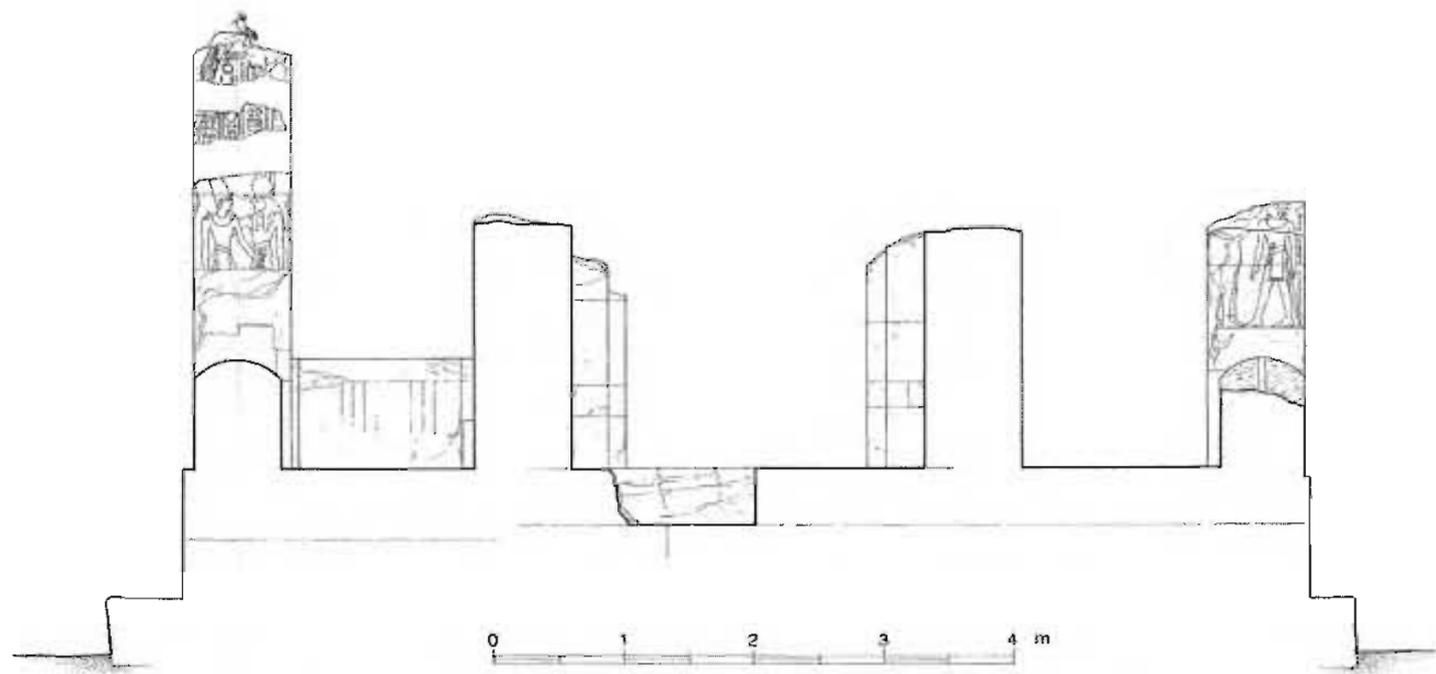


Fig. 22. — Coupe transversale vers le sud, montrant le sondage effectué dans le dallage du sanctuaire, JJ'.

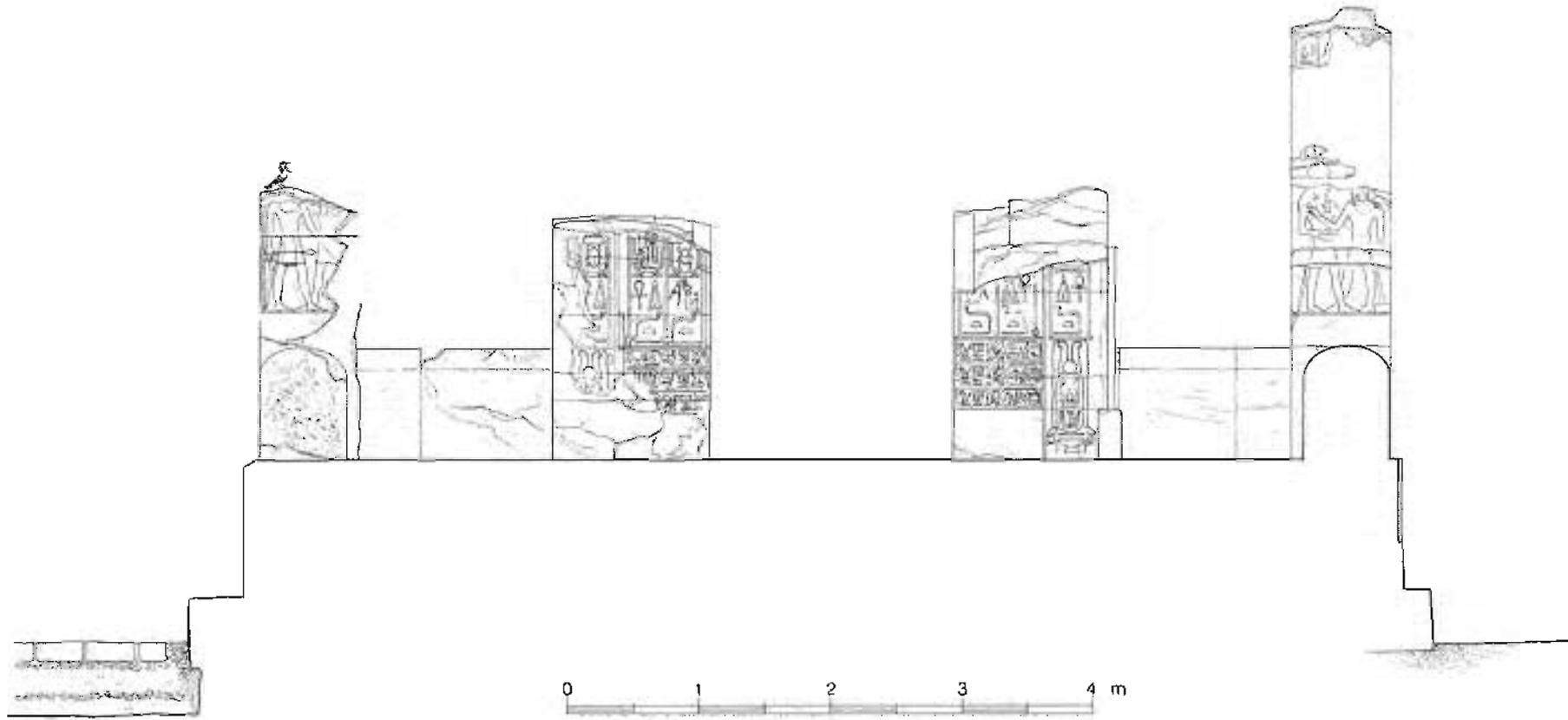


Fig. 23. — Coupe sur la galerie méridionale vers l'entrée du sanctuaire. EE'.

Enfin, dans l'ébrasement intérieur nord sur la paroi ouest, se voient un graffito de Montou couronné du disque aux deux plumes et une inscription au nom du prêtre *ouab* Hory<sup>18</sup>.

## 2. STRUCTURES (fig. 22, 26-28)

Entièrement bâtie en grès, à une époque où l'usage de ce matériau était généralisé, la chapelle a échappé au sort des édifices de calcaire : être démantelée pour être transformée en chaux. Elle n'a subi de récupération que dans ses parties hautes, dont les éléments, dalles de couverture, corniches, linteaux et sommets de piliers ont été récupérés et réemployés dans des constructions diverses, soit antiques soit d'autres époques. Les fouilles réalisées dans le pourtour de la chapelle durant les campagnes de 1988 à 1991, et le sondage effectué en 1991 en levant le dallage du sanctuaire ont permis de connaître la structure complète du monument dans ses fondations, son podium et, observation plus aisée, dans son péristyle et son sanctuaire.

Enfin, il convient de noter que, comme on peut le vérifier sur de nombreux monuments égyptiens, le reposoir de Töd montre des traces d'inachèvement, il est vrai fort ténues. En effet, le ravalement total des parements est partout réalisé, les tores demeurés en place sont cylindriques, mais sans les rubans en relief, et il faut un examen attentif du décor pour percevoir quelques inaboutissements. Parmi ceux-ci, on remarque, comme il a été dit plus haut, l'absence de trait de sol sous deux couples et le caractère sommaire de la gravure des vautours sur les hauts de piliers. Cette discrétion s'explique naturellement par les dimensions modestes du monument, lequel n'impliquait un chantier ni considérable ni interminable, ce qui signifie que si d'autres inachèvements demeureraient à la mort de Thoutmosis III, les traces les plus pertinentes ont pu en être effacées au cours des travaux effectués par ses successeurs. On verra plus loin que ce ne semble pas avoir été le cas.

### a. Les fondations

L'édifice repose tout entier dans une cuvette, ménagée dans un remblai dans lequel on trouve d'importantes poches d'éclats de calcaire, cuvette au fond de laquelle fut disposée une couche de sable, d'une épaisseur moyenne de 20 cm, destinée à répartir uniformément les pressions (cf. fig. 5-6).

Le remblai ainsi entamé est daté, par son contenu céramique, entre la première moitié de la XI<sup>e</sup> dynastie et le règne de Sésostri<sup>s</sup> I<sup>er</sup> : les rapprochements les plus évidents sont à faire avec du matériel daté du règne de Nebhepetrè Montouhotep<sup>19</sup>.

Sur la couche de sable, repose une assise de blocs, de dimensions et de tailles irrégulières, dont les différences de hauteur (de 45 à 55 cm) sont compensées, à la fois par un enfoncement plus ou moins grand dans le sol et par une rectification de taille de la face supérieure au droit de l'attente des blocs du podium, de façon à constituer une assise d'attente horizontale régulière. Cette couche unique de fondation déborde très irrégulièrement en périphérie du podium, suivant une largeur allant de quelques centimètres à 0,90 m. Le podium étant complet, il n'est pas possible de constater si un tracé de pose avait été incisé, comme il est vraisemblable, en attente de ces blocs. Aucun scellement ni

18. *BIFAO* 51, 1952, p. 103.

19. *Karnak X*, 1995, p. 412-417.

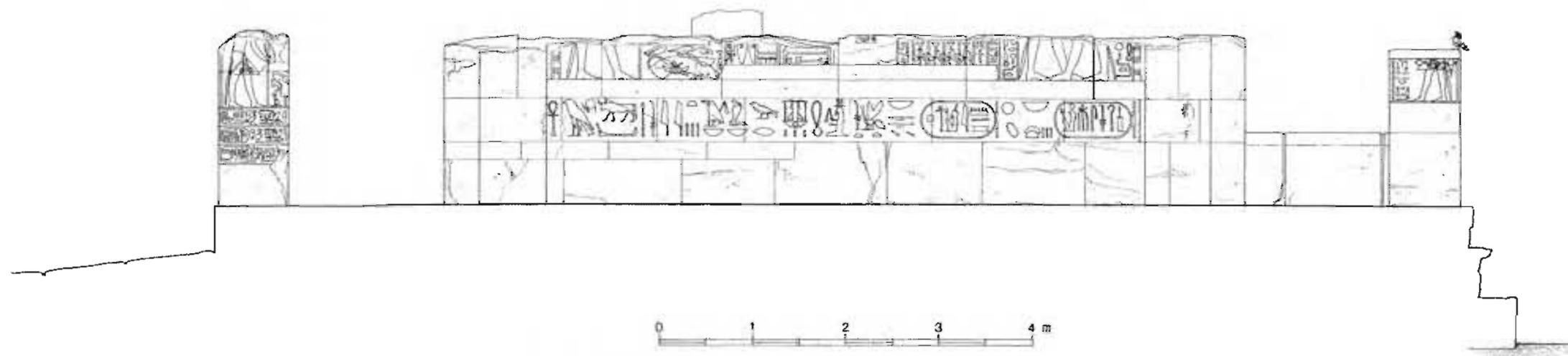


Fig. 24. — Coupe longitudinale, montrant la paroi intérieure ouest du sanctuaire, GG'.

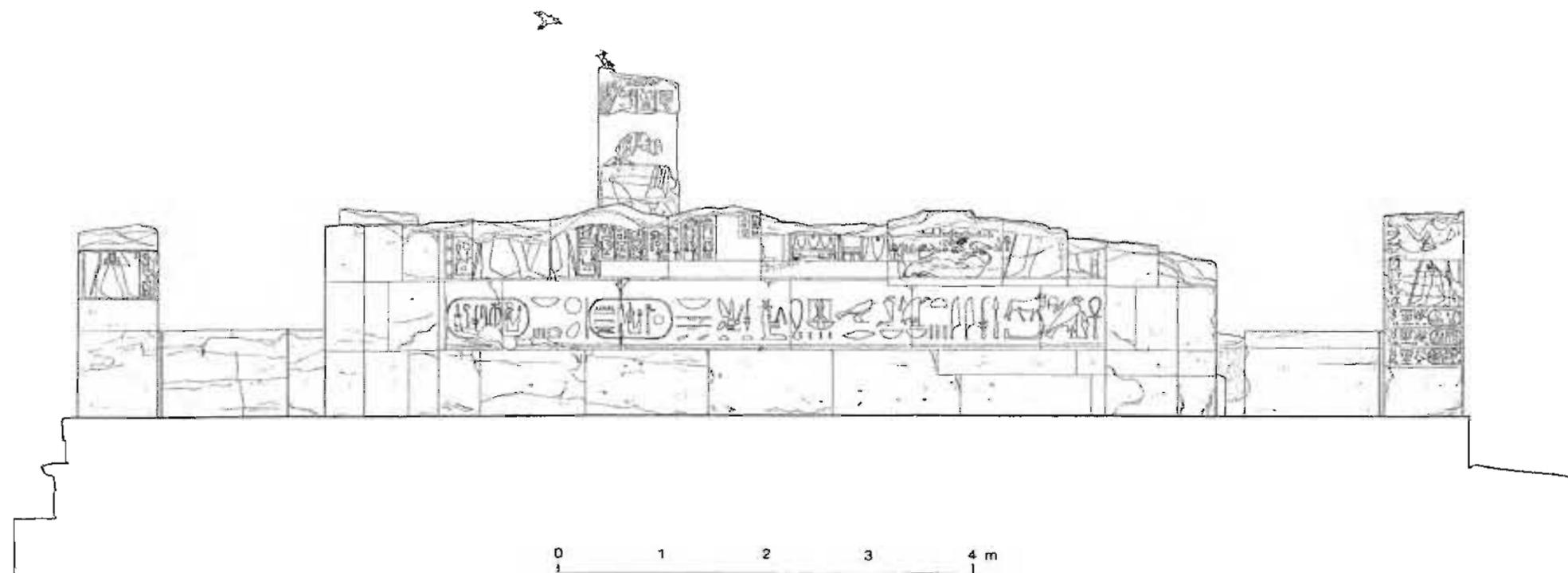


Fig. 25. — Coupe longitudinale, montrant la paroi intérieure est du sanctuaire, HH'.



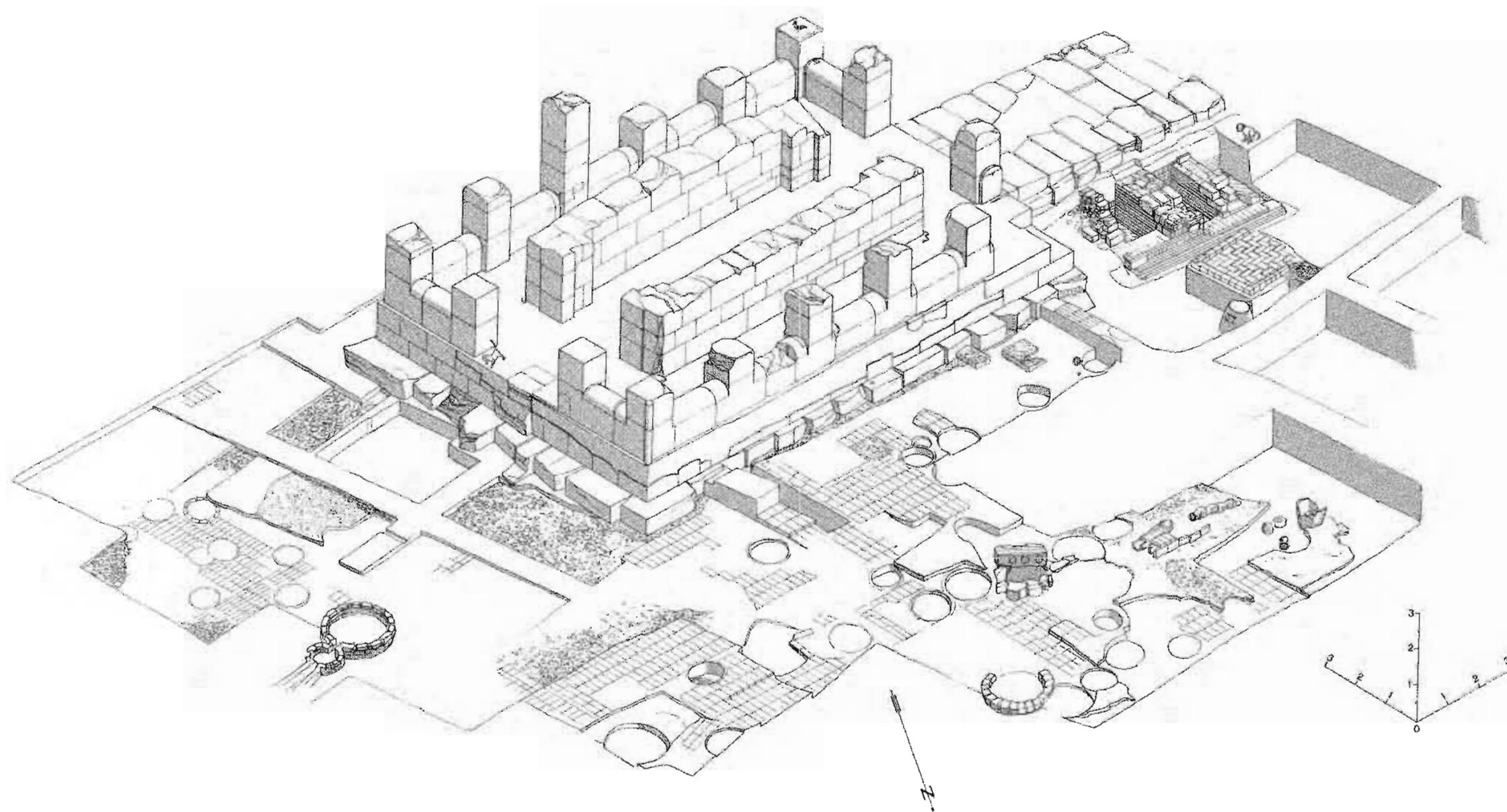


Fig. 27. — Perspective axonométrique de la chapelle est et des fouilles de ses abords, à la suite des campagnes de 1989-1990.

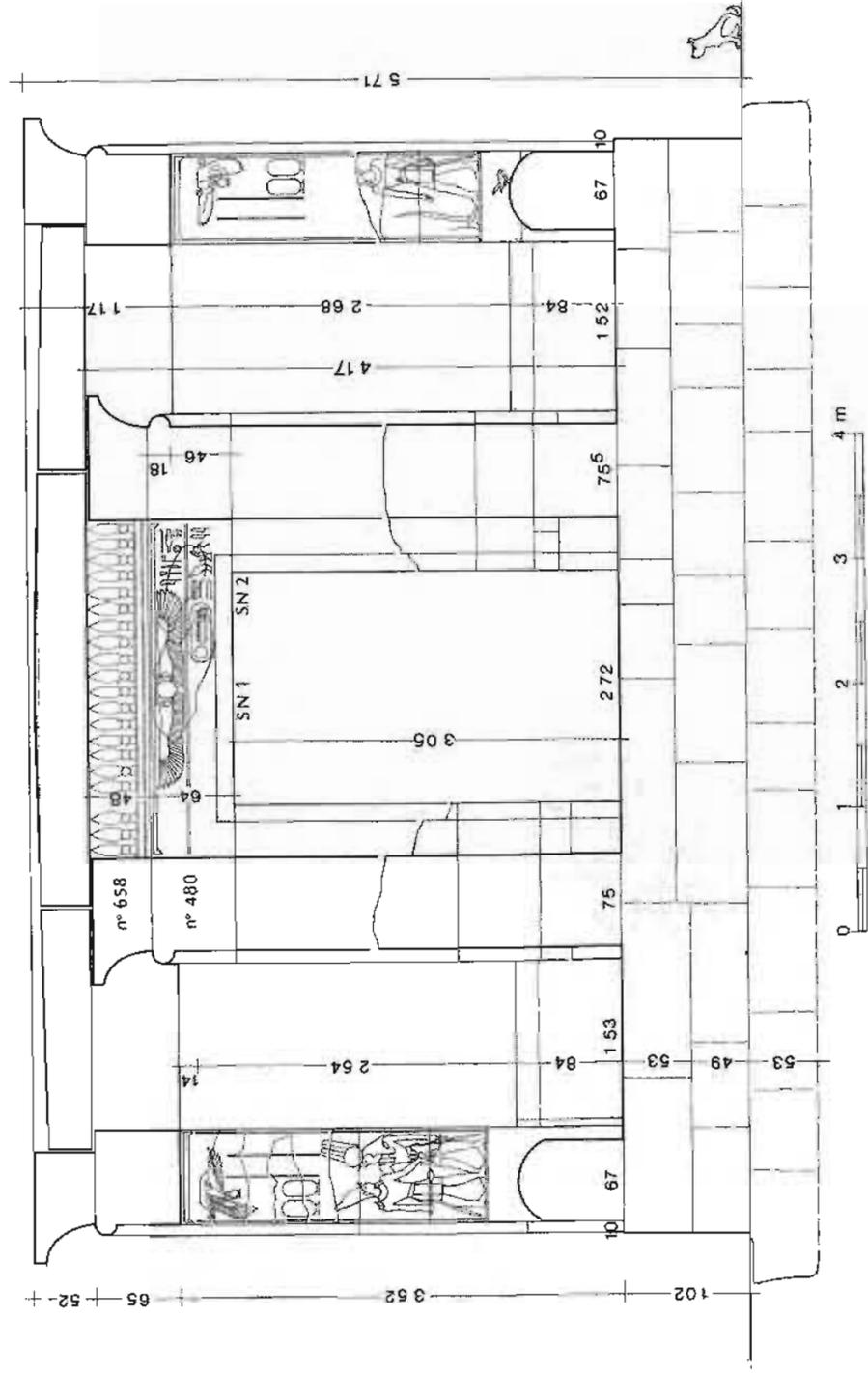


Fig. 28. — Étude de restitution, suivant une coupe axiale est-ouest, montrant la remise en place de blocs de couronnement retrouvés durant les fouilles (blocs SN 1, SN 2, 480 et 658).

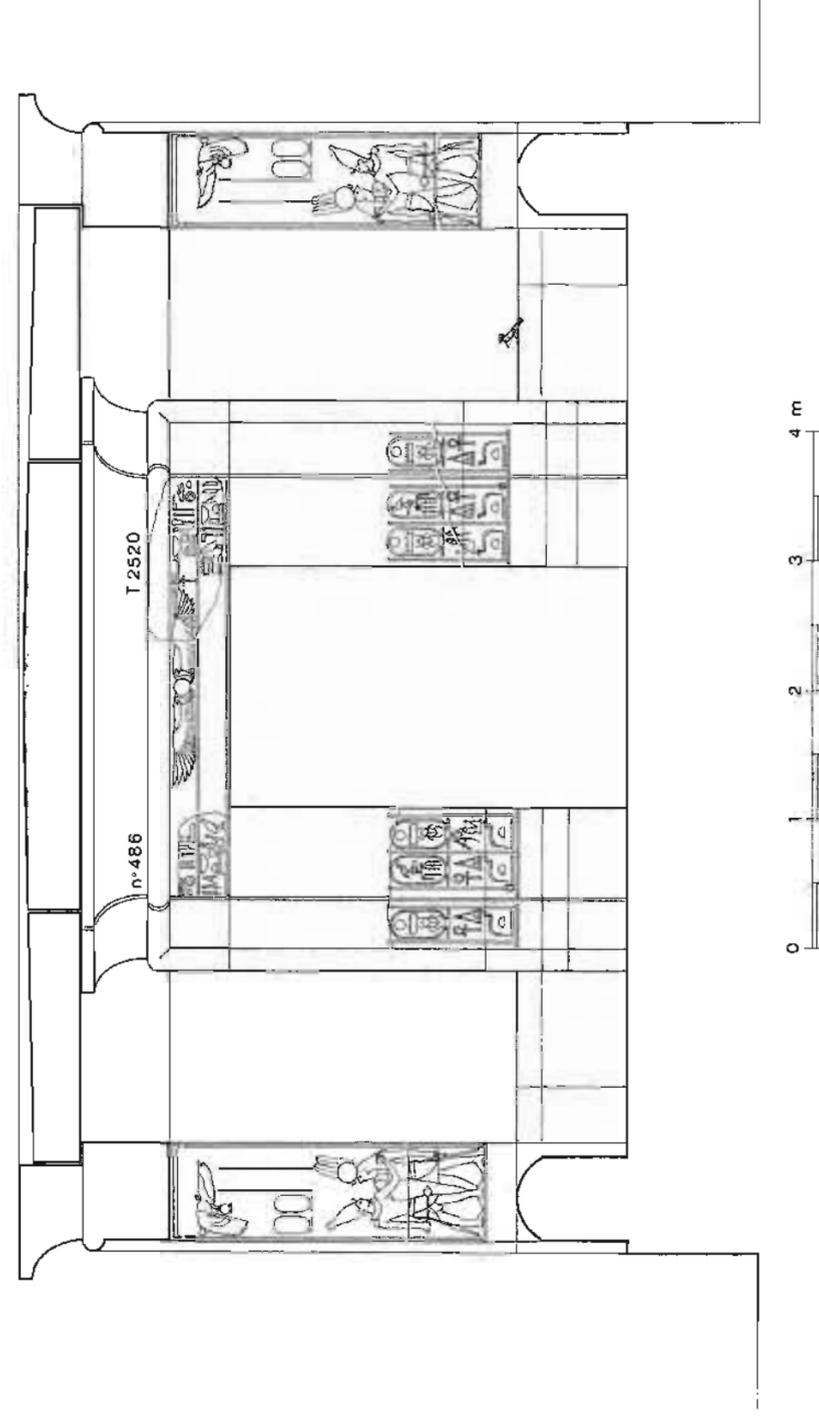


Fig. 29. — Étude de restitution, suivant une coupe transversale sur la galerie méridionale regardant vers l'entrée du sanctuaire, montrant la remise en place des blocs de linteau 486 et 2520.

coulis de plâtre n'apparaît entre ces pierres de fondations, pas plus qu'entre les blocs du podium : les premiers artifices de liaisonnement, en fait, ne sont perceptibles qu'au niveau du sanctuaire lui-même. On remarque simplement que du sable semble avoir été coulé entre les blocs du massif afin d'en combler les intervalles<sup>20</sup>. La stabilité, assurée au monument par cette disposition fort simple des fondations, apparaît comme particulièrement satisfaisante, puisque, en dépit de quelque 3500 ans d'âge, incluant des réutilisations et dégradations successives, on ne remarque de signe de léger affaissement, qui se traduit par une ouverture des joints, qu'à proximité des angles. Cet affaissement est vraisemblablement dû au démantèlement partiel du monument qui a rompu son homogénéité structurelle, ainsi qu'à la remontée annuelle des eaux du Nil, dont le niveau de crue de plus en plus élevé a provoqué, par imprégnation du sol, un affaiblissement périodique préjudiciable. Il est, du reste, significatif de constater que l'ouverture des joints est surtout sensible sur l'extrémité nord, là où, précisément, la rampe qui jouait le rôle de calage et d'étaï pour le podium, a totalement disparu depuis l'Antiquité.

### b. *Le podium*

Le podium, haut de 1,02 m, est constitué de deux assises, dont le contact connaît des variations de hauteur par décrochement ; l'assise supérieure constitue également le dallage. Le sondage effectué au milieu du sanctuaire a permis de constater que l'assise inférieure, comme il était raisonnable de le penser, traversait toute la largeur du monument et ne se contentait pas de fonder les éléments porteurs, murs et piliers : on est donc en droit d'attribuer la même étendue à l'assise de fondations, faute de quoi, il y aurait inévitablement eu un affaissement dans la partie centrale de l'édifice (fig. 22, 28). Cette disposition maximaliste, garante d'une stabilité optimale, se comprend aisément, en raison des dimensions modestes de l'édifice. Si celui-ci avait eu une surface plus conséquente, les constructeurs, dans le but à la fois de simplifier les structures et d'économiser des matériaux, auraient simplement fondé les éléments porteurs, péribole et murs, comme les fouilleurs purent le constater à la chapelle de Thoutmosis III de Médinet Habou, beaucoup plus étendue puisqu'elle a pour largeur la longueur de la chapelle de Tôd (29,30 m x 13,30 m)<sup>21</sup>. Dans cette seconde solution, les dalles du podium sont simplement posées sur un sol damé remplissant les caissons définis par les fondations. Par ailleurs, à la chapelle périptère située à proximité du temple de Mout, les investigations ont montré que les éléments porteurs étaient simplement posés sur un calage d'éclats de pierres sans organisation systématique<sup>22</sup>.

L'assise supérieure, faiblement perceptible en parement, comme il a été dit plus haut, en raison des travaux de restauration de H. Chevrier, ne l'était guère plus, en tant que dallage, pour les mêmes raisons. Afin d'en retrouver le dessin autant que pour le conforter, ce sol de circulation fut totalement remis au jour par retrait du mortier moderne, dégradé et décoffé en maints endroits, au cours d'une restauration générale de l'édifice, effectuée durant la campagne de 1991. Cette exploration a permis de retrouver la distribution des dalles, telle que les fouilleurs les avaient vues entre 1948 et 1950. Les cavités, correspondant aux axes des pivots ou aux cadres de bois des

20. D. Arnold, *Building in Egypt, Pharaonic Stone Masonry*, Oxford, 1991, p.109-115 ; S. Clarke, R. Engelbach, *Ancient Egyptian Construction and Architecture*, Oxford, 1930, p. 69-79 ; J.-C. Golvin, J.-C. Goyon, *Les Bâisseurs de Karnak*, Paris, 1987, p. 90.

21. J. Hölcher, *The Excavation of Médinet Habu. Vol. II. The Temples of the 18th Dynasty*, Chicago, 1939, voir les coupes de la pl. I.

22. H. Rieke, « Ein Tempel mit Pfeilerumgang Thutmoses' III. und Hatschepsuts in Karnak », *ANAF* XXXVII, 1937, p. 74.

montants de portes, et les différentes traces d'usures et de scellement que l'on put y déceler, peuvent aussi bien avoir appartenu au monument initial qu'à ses différentes utilisations tardives. D'autre part, certaines dalles, usées ou desquamées, ont été retaillées et doublées par des éléments de remplacement de petites dimensions, dont certains en calcaire, provenant d'édifices détruits.

### c. *Le péristyle*

Les piliers font extérieurement corps avec le parapet, sans marquer de saillie. Dans leur premier bloc, posé directement sur le dallage, est toujours pris, de part et d'autre, une partie du parapet. Le second bloc porte toujours la moitié inférieure des couples roi/dieu. Quant au troisième bloc, montant jusqu'à la tête des personnages, il constitue, pour tous les piliers, sauf l'un d'entre eux sur la face est, le dernier élément conservé. Aucun artifice de liaisonnement vertical n'apparaît sur les faces d'attente intactes de ces piliers, dont la stabilité était simplement assurée par la charge reçue<sup>23</sup> (fig. 30).

La mise en place des premiers blocs de piliers sur le stylobate, comme celui des blocs de parapet, s'effectuait grâce au tracé incisé, dessinant l'emplacement de la totalité des éléments en élévation. Ces lignes incisées sont perceptibles, là où les pierres font défaut, ou lorsqu'elles sont brisées à leur base. Ainsi, à l'angle sud-ouest, se lit clairement la ligne de pose du parapet disparu et, sous les angles épaufrés des piliers de la galerie occidentale, se voient les tracés de leur contour, du reste légèrement décalés vers le nord, témoignage d'une discrète approximation dans la mise en place des structures.

L'intervalle entre chaque pilier est comblé par un bloc unique au faitage arrondi ; la largeur de ce parapet est de 0,67 m, et la différence d'épaisseur avec les piliers se manifeste sur l'intérieur de la galerie. Des logements de crampons en double queue-d'aronde assuraient le scellement des blocs de parapet avec les piliers d'angle et les piliers des ouvertures de passage nord et sud ; tous les autres liaisonnements entre ces blocs étaient réalisés par un cordon de plâtre, coulé dans un canal vertical, demi-circulaire, d'un diamètre de 4,5 à 5 cm, ménagé dans une seule des deux faces de joint en contact. La présence de l'un de ces canaux dans la face de joint visible d'un bloc de dallage de la périphérie, dans l'angle sud-ouest partiellement démonté, semble indiquer que ce mode de liaisonnement était appliqué, au moins, à la ceinture de blocs de l'assise supérieure du podium.

Du fait de leurs dimensions relativement modestes, les piliers et les parapets, n'ont pas soulevé de problèmes d'appareillage, les seuls secteurs demandant un soin particulier étant la juxtaposition entre les parapets et les piliers, puisque l'amorce des premiers se trouve toujours sur le bloc de base des seconds. Il y a donc parfois, selon le niveau de raccord de ces éléments, l'amorce du faitage cintré du parapet attaché au bloc de base d'un pilier, le solde de ce faitage appartenant au bloc supérieur. Compte tenu de la précision d'ajustement demandée, il est très vraisemblable que la courbe supérieure de ces blocs était réalisée après la pose.

En de rares endroits, on remarque des pièces d'obturation mises en place après rupture ou épaufrures durant le transport des matériaux ; la plus évidente se trouve en partie basse du troisième pilier de la galerie est en partant du nord<sup>24</sup>.

23. Si les crampons de bois assurant la liaison horizontale sont d'un usage courant, les goujons de scellement vertical sont beaucoup plus rares ; ils sont signalés, toutefois, dès l'Ancien Empire, au « temple du Sphinx » de Guiza, où des goujons assurent la relation entre les piliers et les blocs d'architrave. Cf. S. Clarke, R. Engelbach, *op. cit.*, p. 112 ; G. Jéquier, *op. cit.*, p. 279.

24. D. Arnold, *op. cit.*, p. 241-242.

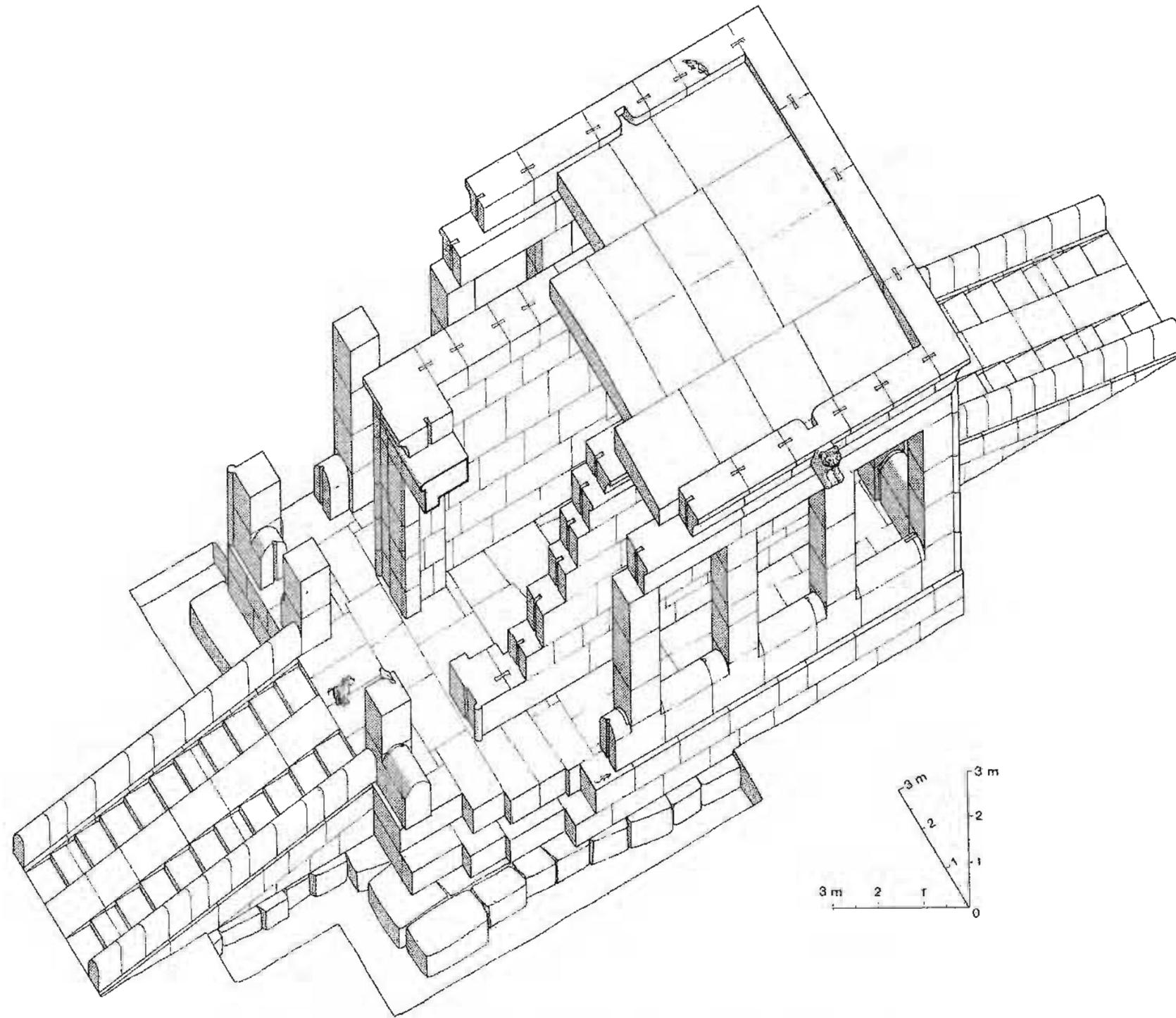


Fig. 30. — Perspective axométrique écorchée, montrant les structures générales du monument, connues et restituées.

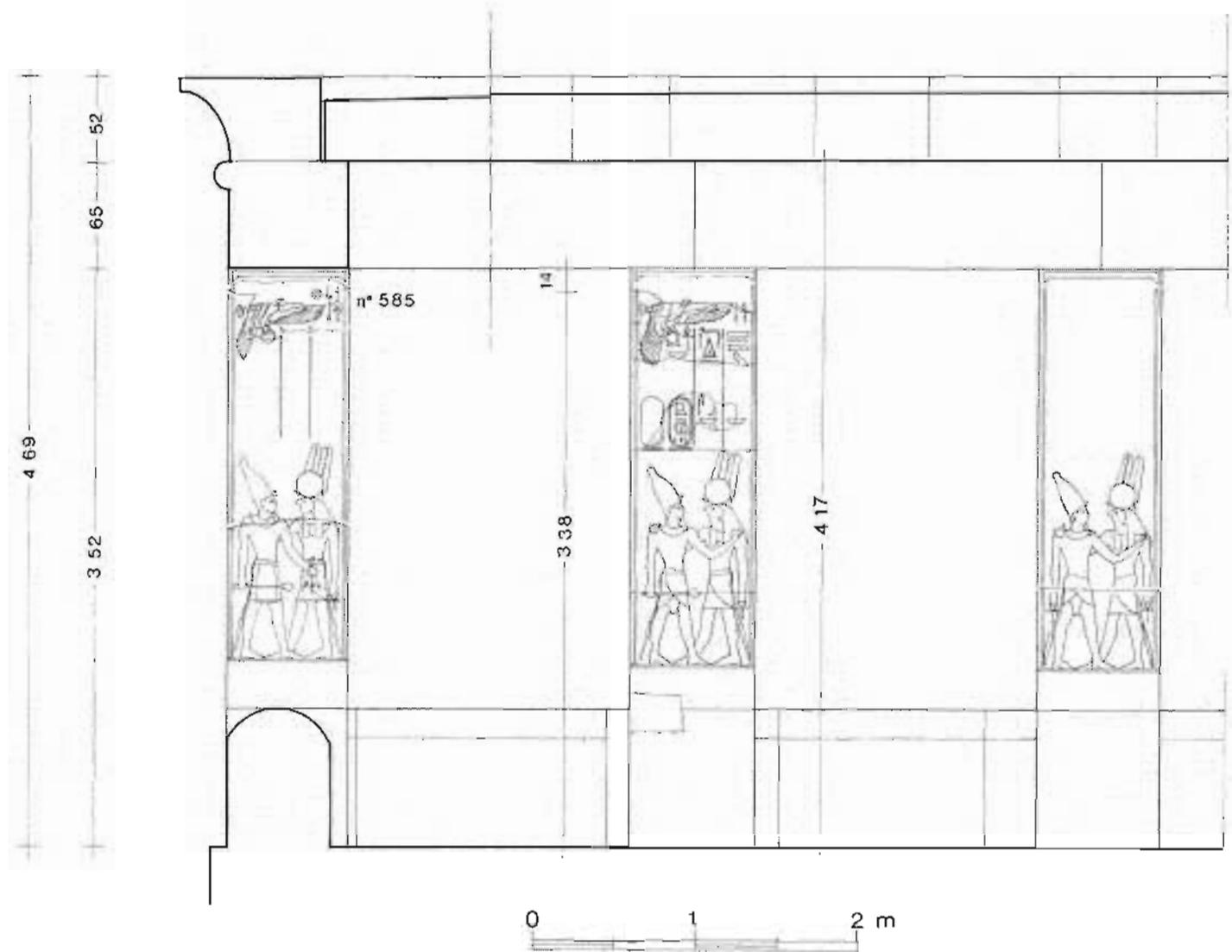


Fig. 31. — Étude de remontage des piliers, suivant une double coupe longitudinale et transversale, sur la galerie est, avec les blocs remis en place par Chevrier et le bloc 585.

#### *d. Les murs du sanctuaire*

Conservés, selon les points, sur trois ou quatre assises, les murs du sanctuaire, épais d'environ 0,76 m comme les piliers, sont constitués uniquement de parpaings, c'est-à-dire de blocs traversant le mur. L'observation de la surface de l'assise supérieure de chacun d'eux montre que toutes les pierres les constituant sont reliées par des crampons en queue d'arête, ayant 29 cm de longueur, pour une largeur aux extrémités de 9 cm et, au milieu, de 4 cm. Ces crampons, dont le bois a disparu dans les assises exposées, sont vraisemblablement en place dans le corps du mur.

Si certains joints, aux approches des angles, ont pu jouer dans le podium, dans les murs du sanctuaire, au contraire, les joints verticaux comme les lignes d'assise, tous d'une remarquable finesse, demeurent intimement serrés, témoignant d'une qualité constructive en rapport avec la précision et la délicatesse d'exécution du décor originel.

### 3. RESTITUTION (fig. 28-34)

L'étude de restitution se fonde en grande partie sur l'examen des blocs épars attribués à l'édifice, présenté dans la deuxième partie de cet article.

Grâce à la remise en place de fragments tombés par P. Barguet et H. Chevrier, remontés sur le troisième pilier à partir du nord de la face est, on possédait, au début de l'étude, une hauteur minimum de 3,38 m au-dessus du dallage (fig. 31). Le dernier sujet visible sur ce pilier est un voutour, conservé partiellement sur les côtés nord et ouest. La question demeurerait, de savoir s'il était possible d'en faire le décor terminal des piliers, en le surmontant simplement de la ligne de ciel, ou si un texte pouvait s'y superposer, comme on le constate, par exemple, sur les piliers de la chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak<sup>25</sup>. Fort opportunément, parmi les blocs épars, l'un d'entre eux, le n° 585, qui se présente comme un bloc carré de 0,75 m de côté, conservé sur 0,37 m de hauteur (on ne possède ni son lit de pose ni son lit d'attente), offre le même décor de voutour mais surmonté par une ligne de texte (cf. fig. 44). La mise en place graphique de cet élément au sommet de l'un des piliers, autorise, sans grand risque d'erreur, à rajouter 14 cm (choix d'une dimension optimum) au remontage de H. Chevrier, qui sont suffisants pour faire tenir la ligne de texte et le ciel au-dessus du voutour et obtenir ainsi, pour la hauteur totale des piliers, 3,52 m.

Durant la campagne de 1989, un bloc de corniche à gorge fut découvert dans une fosse à proximité de l'angle sud-ouest de la chapelle. Cette pierre, ne portant aucun décor, mesure 0,52 m de hauteur, pour une largeur d'appui de 0,58 m et une largeur dans sa partie supérieure de 0,88 m. Il était tentant, compte tenu du lieu de trouvaille et des dimensions, fort compatibles avec l'échelle de la chapelle, de lui restituer ce morceau en couronnement. Toutefois, le fait que dans cette fosse ne furent retrouvés que des fragments provenant d'autres édifices, démontés à l'époque ptolémaïque, et que la chapelle était alors, comme il a été démontré plus haut, en fonctionnement, nous incite à écarter cette corniche. Cependant, il n'y a aucune contradiction à restituer aux blocs de corniche de la chapelle des dimensions identiques, ou très proches, en raison de leur parfaite conformité à l'échelle du monument et à ses disponibilités pratiques. En effet, un autre fragment de corniche, large de 0,75 m, fut également retrouvé et il était tentant d'en faire le couronnement extérieur de la chapelle, puisque cette dimension correspond à la largeur des piliers. Cependant, il eût alors été impossible de

25. P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak*, Le Caire, 1956-1969, pl. 24.

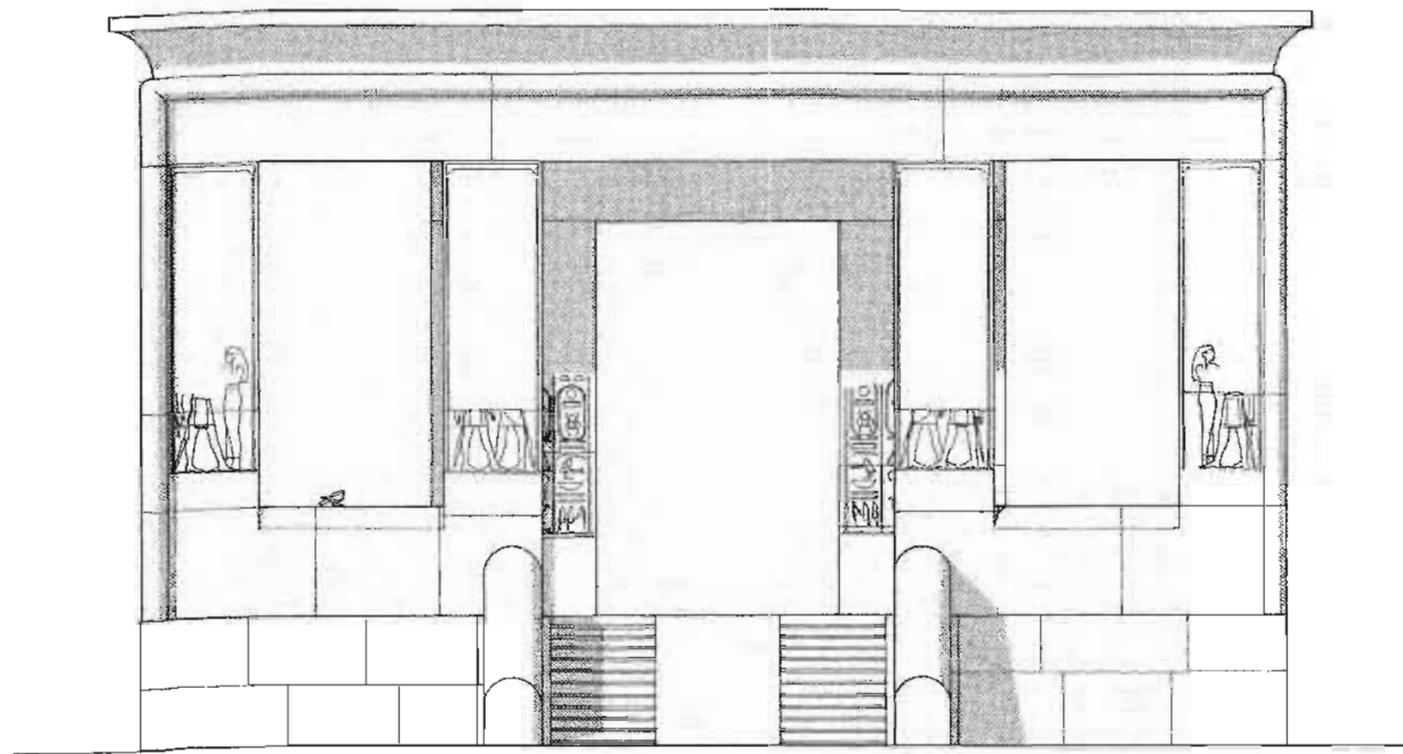


Fig. 32. — Proposition de restitution de la façade nord.

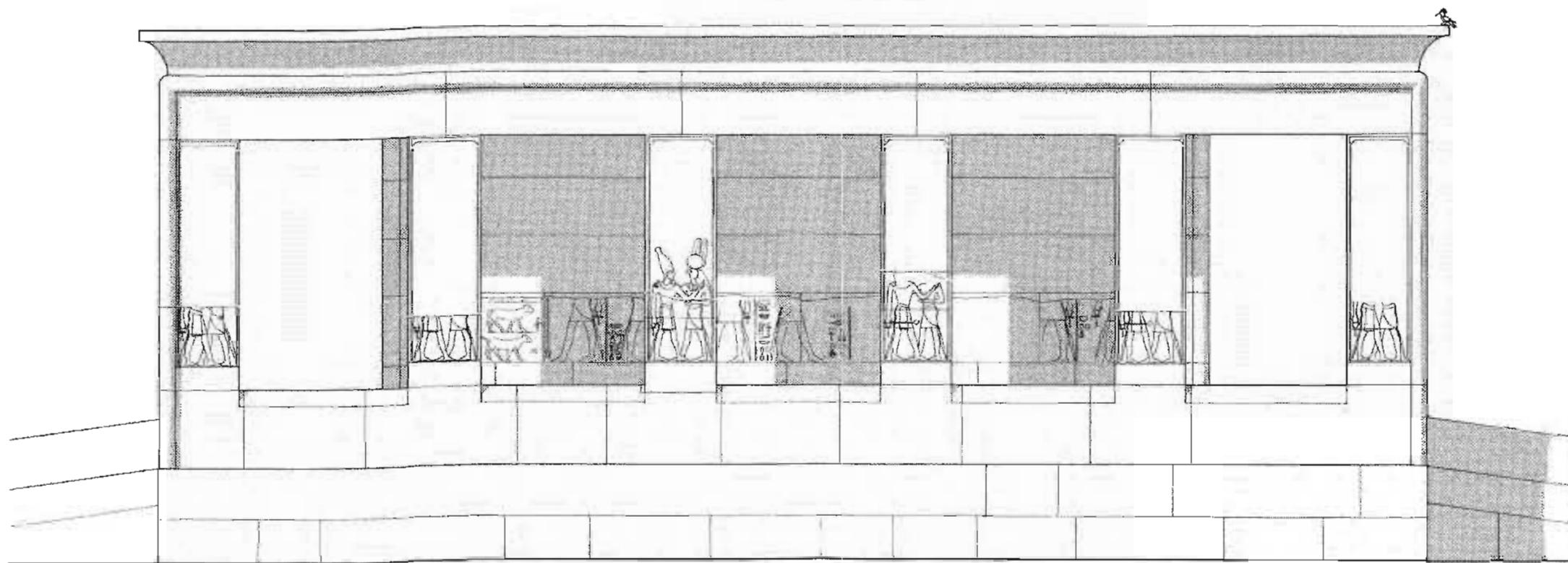


Fig. 33. — Proposition de restitution de la façade ouest.

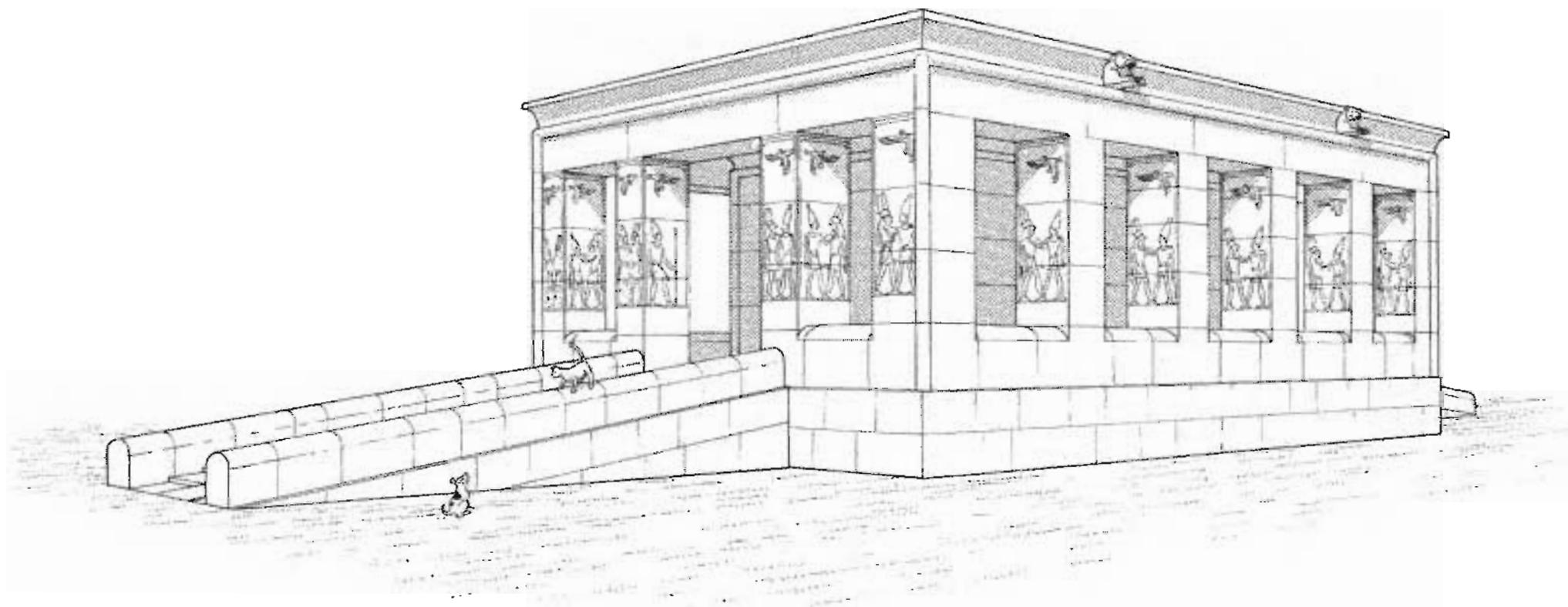


Fig. 34. — Restitution perspective générale de la chapelle, vue depuis le sud-est.

disposer de surface d'appui pour les dalles de couverture ; il convenait donc impérativement de disposer, en corniche extérieure, d'éléments, ménageant sur le haut des linteaux un appui suffisant ; or, si l'on accepte la largeur de 0,58 m, il reste en effet un appui de 17 cm, suffisant pour y reposer l'extrémité des dalles.

La restitution de la hauteur totale du monument suppose que l'on possède la hauteur des linteaux reposant sur les piliers. En l'absence de ceux-ci, il convient d'envisager d'abord de replacer les blocs disponibles et identifiables, en l'occurrence ceux appartenant aux linteaux des deux portes du sanctuaire, à partir desquels on pourra de nouveau envisager les possibilités périphériques.

Les quatre blocs susceptibles d'appartenir à des linteaux, étudiés par G. Pierrat (cf. *infra*, p. 108-109), s'assemblent deux à deux et trouvent leur place au-dessus des portes du sanctuaire, permettant d'en restituer l'aspect et les dimensions, tant sur les faces internes qu'externes (cf. fig. 28-29). Cette restitution assurée donne un linteau de porte haut de 0,64 m, au-dessus duquel il convient de placer un élément intermédiaire avant la corniche intérieure. Le bloc 658 (fig. 28, 37), identifié comme chronologiquement compatible, et dont les dimensions présentent une coïncidence heureuse, vient assurer ce complément ; il s'agit d'une pierre large de 0,75 m — la largeur des murs du sanctuaire — et dont la hauteur, conservée sur 0,44 m, peut être restituée à 0,48 m, portant d'un côté la saillie caractéristique d'une corniche à gorge, décorée de bandes parallèles et, sur le côté opposé, plat, un rang de *khekerou* posé sur une bordure égyptienne. Ce bloc prend place en partie haute des murs du sanctuaire, la corniche étant tournée vers l'extérieur, tandis que l'on trouve le rang de *khekerou* sur l'intérieur. On a ainsi cette ligne de décor de faitage qui se retourne au-dessus des portes, dominant le disque ailé, disposition que l'on trouve à Karnak, dans les salles se trouvant au sud-est de la « salle des fêtes » de Thoutmosis III.

Il reste, pour la restitution générale de la hauteur du monument, à déterminer à présent la hauteur possible du péristyle. On sait que l'on dispose, pour la restitution de l'élévation extérieure, de la hauteur de piliers, qui est de 3,52 m, de celle de la corniche, estimée à 0,52 m. Reste donc à proposer une hauteur de restitution pour les linteaux extérieurs, dont aucun élément convaincant, on l'a dit, n'a été identifié. Si l'on se réfère au linteau intérieur de la porte du sanctuaire, dont la hauteur, on vient de le voir, est de 0,64 m, on peut, par simple respect d'échelle, accepter une valeur proche de 0,65 m, ce qui, en toute hypothèse, donne au monument une hauteur de 4,69 m entre le dallage du podium et le sommet de la corniche ; si l'on ajoute 1,02 m, qui est la hauteur du podium, le monument, dans son élévation, avait une hauteur totale de 5,71 m au-dessus du sol extérieur. Retenons cette valeur comme un ordre d'idée vraisemblable, dont la variation ne saurait excéder quelques centimètres.

Par déduction, il reste alors, à l'intérieur du sanctuaire, une hauteur sous plafond disponible équivalente à la hauteur à partir du podium, moins la hauteur de la corniche extérieure, soit :  $4,69 \text{ m} - 0,52 \text{ m} = 4,17 \text{ m}$ , qui est également la hauteur sous plafond de la galerie. Pour obtenir la hauteur de la porte, il convient de retrancher à cette hauteur celles du rang de *khekerou* et du linteau des portes, soit :  $4,17 \text{ m} - 1,12 \text{ m} = 3,05 \text{ m}$ .

La dernière opération de remontage consiste alors à placer les dalles de couverture au-dessus de l'édifice. On a désormais, à partir du dallage du podium, une hauteur de piliers avec les linteaux et une hauteur dans le sanctuaire de 4,17 m ; sur l'extérieur de la galerie, les dalles trouvent leur surface d'appui en arrière de la corniche, et sur le sanctuaire, elles reposent sur la face supérieure de la corniche intérieure.

Pour de simples raisons de logique fonctionnelle, le plan de toiture a reçu une double pente d'évacuation des eaux pluviales, s'écoulant vers l'extérieur par l'intermédiaire de déversoirs, de forme simple ou affectant peut-être la forme de gargouilles en protome de lion, conformément à l'exemple de la chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup> (cf. fig. 30, 34).

## 4. MÉTROLOGIE, PROPORTIONS

Si l'on considère que les déformations subies par le monument se limitent aux affaissements discrets observables sur le côté nord, on est en droit de considérer comme fort proches des dimensions initiales celles relevées sur le monument.

La seule direction de recherche métrologique ne peut aller que dans une tentative de lecture du système égyptien, c'est-à-dire de cotes exprimées en coudées, sans avoir l'assurance que celles-ci s'inscrivent systématiquement dans un compte rond. En retenant la valeur approchée de 0,523 m pour la coudée, on peut en rechercher la présence, d'abord dans les mesures entières de cette unité, puis avec le recours à son sous-multiple, la palme.

Seuls quatre éléments semblent, avec une certaine approximation, avoir eu recours à la coudée unique comme dimension de hauteur. Ce sont d'abord les trois assises de fondations et du podium, dont la hauteur, variable en raison de décrochements, s'approche de la coudée. On retiendra en second lieu, mais avec les réserves attachées à cette modénature restituée par défaut, la corniche extérieure, dont nous avons vu que la hauteur, de 0,52 m, était empruntée, par analogie, à un élément contemporain mais vraisemblablement étranger à la chapelle.

Les côtés des piliers et des murs du sanctuaire, de 0,75 m d'épaisseur moyenne, peuvent se décomposer en 1 coudée et 3 palmes (1 palme = 7,47 cm)<sup>26</sup> soit, en respectant les dimensions admises, 0,747 m ou, plus directement, 10 palmes, mesure on ne peut plus simple.

En revanche, il est plus problématique de déceler des valeurs rondes en coudées dans les autres dimensions en plan ; ni la longueur ni la largeur du monument, en effet, ne donnent de résultats convaincants, les approximations demeurent trop floues pour que l'on puisse les prendre en considération. Il est toutefois probable que l'on ait eu, au moins, une volonté de trois coudées pour la largeur de la galerie (3 coudées théoriques = 1,569 m, dimensions réelles : 1,57 m au nord, 1,53 m à l'ouest, 1,63 m au sud et 1,52 m à l'est).

Quant aux hauteurs, le caractère hypothétique de certains éléments rend toute opération d'estimation métrologique aventureuse, et on ne saurait accepter celles-ci comme plausibles que dans la mesure où un tracé géométrique simple viendrait s'inscrire dans la composition.

Le recours à un tracé géométrique, dans l'architecture égyptienne, ne doit pas être assimilé à la démarche mathématique sophistiquée des Grecs, qui, sous l'influence de la doctrine pythagoricienne, dont on connaît les excès et les dérives, s'efforcèrent parfois de rendre parfaitement imperceptible leur démarche, tout en proclamant le recours au système de la *symmetria*, sans lequel un édifice n'aurait pas de réelle valeur. Et l'on sait combien, à l'époque hellénistique, Hermogènes ou, plus encore peut-être, Pythéas, architecte du temple d'Athéna Polias à Priène et surtout connu pour sa composition du Mausolée d'Halicarnasse, l'un et l'autre vantés par Vitruve<sup>27</sup>, se rendirent fameux pour le soin avec lequel ils emprisonnèrent leurs réalisations dans des cadres géométriques résultant de savantes combinaisons de proportions, jugées, par eux, admirables. Rien de cela n'apparaît dans le dessin des sanctuaires égyptiens, pour lesquels les architectes, dans une perspective essentiellement pragmatique, recherchaient simplement le

26. S. Couchoud, *Mathématiques égyptiennes*, Paris, 1993, p. 34-43.

27. Vitruve, *Les dix livres d'architecture* : leur nom apparaît à plusieurs reprises aux Livres I, VII et VIII.

moyen le plus efficace pour faciliter d'abord leur dessin, puis pour transmettre l'information aux exécutants, lesquels ne pouvaient recourir qu'à des moyens rustiques d'exécution. La combinaison équilibrée de ces deux procédés ne pouvait aboutir, avec l'accumulation du savoir-faire, qu'à un résultat d'autant plus précis que les méthodes étaient aisées et claires.

À la chapelle de Tôd, l'usage d'un tel procédé apparaît rapidement ; il est en effet aisé de vérifier que le monument présente un plan, composé suivant le recours au triangle, nommé par les mathématiciens « triangle égyptien », dont les trois côtés, dans un rapport respectif de 3, 4 et 5 unités, permettent le tracé d'un angle droit (fig. 35). Ce tracé s'effectuait à l'aide d'un cordeau en boucle, divisé par des nœuds régulièrement espacés en 12 parties de longueur indifférente, mais toutes égales : il suffisait de placer un piquet aux nœuds 3, 4 et 5 puis de tendre le cordeau pour obtenir un triangle rectangle, donc un angle droit. Dans le cas particulier de Tôd, on donnait à chaque intervalle entre les nœuds, la valeur métrologique du quart de la largeur de la chapelle, soit, en système métrique :  $8,82/4 = 2,205$  m (c'est-à-dire, à très peu près, 30 palmes ou trois largeurs de pilier), puisque, comme on va le voir, le côté 4 du triangle se trouve être placé sur la largeur du monument. Une opération équivalente était menée pour tout autre monument pour lequel on désirait, non seulement une implantation orthogonale, mais également le respect de dimensions.

En effet, le plan de la chapelle se définit comme la juxtaposition en quinconce de quatre de ces triangles. Si l'on effectue l'estimation de l'un d'entre eux, identifié par les lignes portant le n° (1), on a le côté de valeur 3 dans la demi-longueur de la chapelle, le côté de valeur 4, comme il vient d'être dit, dans sa largeur, et l'hypoténuse dans la demi-diagonale ; ce triangle de départ est identifié ABC. Les trois côtés de ce triangle ont respectivement, à partir des mesures prises sur le monument :  $13,46/2 = 6,73 =$  côté de valeur 3 ;  $8,82 =$  côté de valeur 4 et  $11,12$  m = hypoténuse de valeur 5. La vérification par le théorème de Pythagore donne en effet :  $(6,73)^2 = 45,29$  ;  $(8,82)^2 = 77,79$  ; la somme des deux nous donne :  $45,29 + 77,79 = 123,08$  ; or, le carré de l'hypoténuse est  $(11,12)^2 = 123,6$ , c'est-à-dire, compte tenu des légères déformations, une précision tout à fait remarquable dans l'implantation du tracé périmétral. La vérification se fait on ne peut plus aisément par le rapport entre le long et le petit côté, lequel, en proportion théorique, doit être de  $6/4 = 1,50$  et qui est, selon les mesures prises, de :  $13,46/8,82 = 1,52$ .

La détermination du périmètre du podium constituant la première opération d'implantation, la suite du tracé obéissait à un enchaînement d'une très grande simplicité d'exécution : sur le dallage du podium, l'opérateur délimitait par incision le périmètre de pose du péristyle, en ménageant simplement tout autour une marge de dix centimètres permettant, aux angles, l'appui saillant des tores (ligne 2).

L'opérateur va ensuite fixer le centre de gravité du podium en traçant les deux diagonales (3) qui se rencontrent au point O. À partir de ce centre, il place alors l'extrémité d'un cordeau, faisant office de compas, et décrit un cercle, dont le diamètre est égal à la largeur du monument dont le périmètre vient d'être incisé (4). Or, nous savons que cette largeur, soit 8,63 m, est égale, à très peu près, à la longueur du sanctuaire, qui est de 8,60 m. On comprend, alors, que le cercle (4) va déterminer les extrémités de ce sanctuaire, matérialisées par les lignes (5). Cette nouvelle longueur étant connue, il reste à fixer la largeur totale du sanctuaire. L'opération suivante consiste alors à tracer le carré ODEF, naturellement défini par le cercle (4), dont il a le rayon pour côté ; on trace ensuite les diagonales (6) de ce carré ; celles-ci se rencontrent en un point G, qui est sur la ligne extérieure du sanctuaire. En conclusion de ce tracé géométrique élémentaire, on retient que la largeur du monument est divisée en quatre parts, deux étant occupées par le sanctuaire.

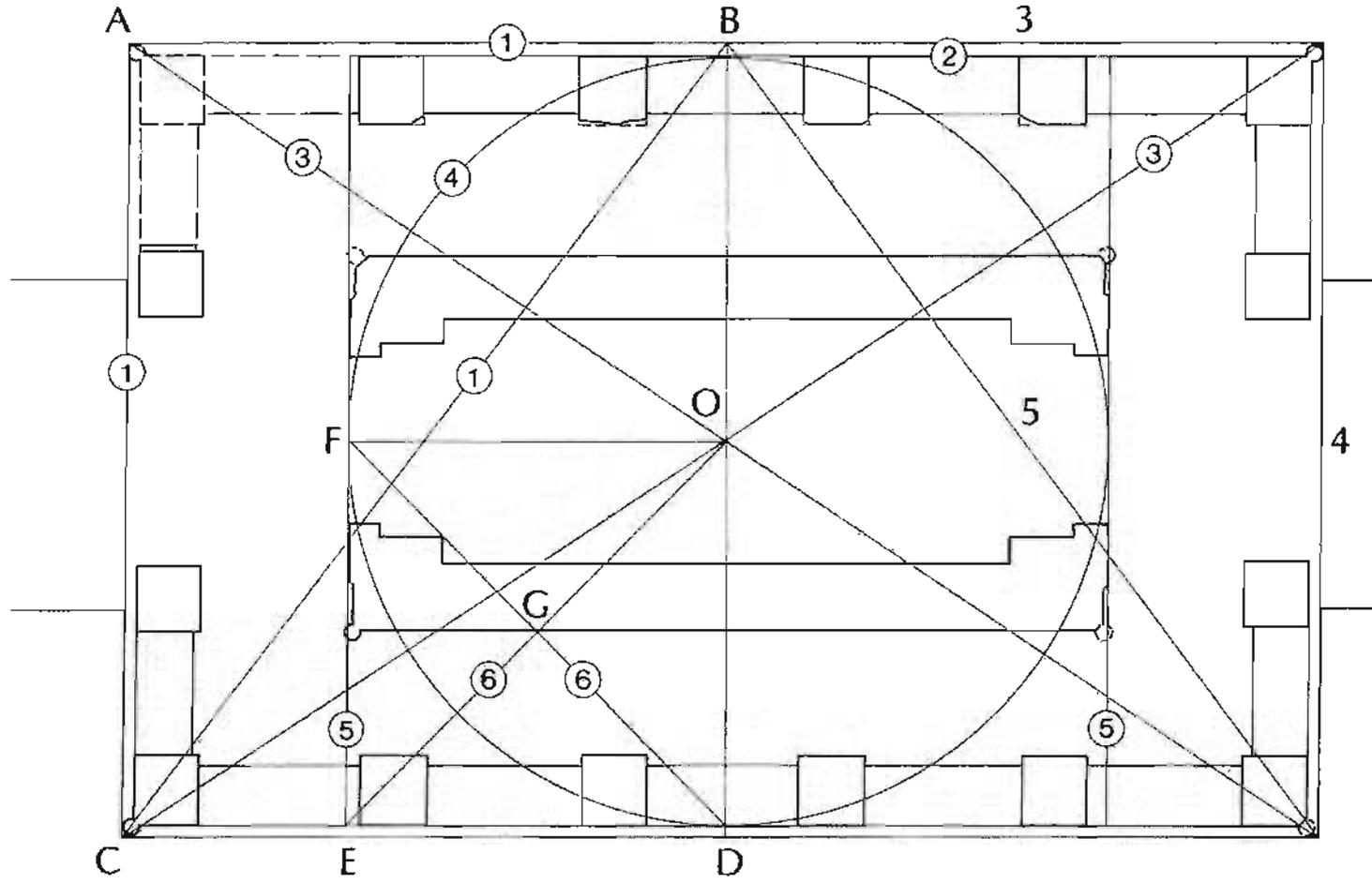


Fig. 35. — Détermination géométrique du plan, avec la chronologie des opérations de tracé.

On note que la relation entre la géométrie théorique du monument et son exécution est quasi parfaite ; par contre, pour les opérations suivantes, consistant à implanter les piliers sur le péristyle, les irrégularités sont presque générales. En effet, ces implantations sortent désormais de la géométrie systématique, pour recourir aux estimations mesurées, puis à la taille. Le travail des appareilleurs revenant alors, par le simple calcul arithmétique et, plus vraisemblablement peut-être, par tâtonnement, à placer les six piliers des longs côtés à des distances égales, et ceux des petits côtés en élargissant le passage médian au détriment des intervalles latéraux. L'aspect quelque peu aléatoire de ces implantations apparaît dans l'irrégularité des espacements, tant sur les grands côtés (de 1,735 m à 1,805 m) que sur les petits côtés (entrée sud de 2,77 m, entrée nord de 2,73 m). On avait déjà noté, du reste, une différence entre le tracé incisé des piliers du côté ouest et leur emplacement de pose réel, témoignage de ces imprécisions à différents moments de la construction.

La confrontation du plan de la chapelle de Tôd, avec le plan d'autres chapelles, contemporaines et d'époques différentes, montre que l'une d'entre elles au moins, édifiée également sous le règne de Thoutmosis III, obéit, dans le tracé initial, au même procédé direct de recours au triangle 3, 4, 5 pour définir son dessin général. Ce monument est la chapelle de Medinet Habou<sup>28</sup> (fig. 45 d). Dans ce petit temple, édifié sur l'emplacement d'une chapelle bâtie par Hatchepsout, le plan périptère s'enrichit en partie postérieure de six salles aveugles, lui donnant un rapport en allongement très supérieur à celui de Tôd (9/4 à Medinet Habou, 6/4 à Tôd). Ce tracé périmétral, qui utilise les triangles 3, 4, 5, se fait simplement en juxtaposant six d'entre eux, toujours avec le côté 4 dans la largeur.

Il a été dit plus haut que la confirmation des dimensions proposées pour la restitution des hauteurs pouvait se trouver dans l'existence d'un tracé géométrique simple et en concordance avec le tracé du plan : toutes les données, effectives et théoriques, étant énoncées il est désormais possible, avec la prudence qui convient, de rechercher dans l'élévation restituée, la présence d'un tel recours. Dans cette perspective, il est aisé de vérifier que le rapport de la largeur de la façade méridionale sur la hauteur obtenue est de :  $8,82/5,71 = 1,54$ . Or, on se souvient que le rapport longueur sur largeur du plan est de 1,52, et l'un comme l'autre correspondent, à très peu près, à une composition faite à l'aide de quatre triangles égyptiens juxtaposés. Il apparaît donc que la façade principale de la chapelle est une composition homothétique du plan, ce qui est en conformité logique avec l'unité de la méthode utilisée (fig. 36).

À l'intérieur du rectangle de façade ainsi déterminé, il restait à effectuer les partitions principales et, particulièrement, l'ouverture du passage axial et le niveau supérieur de ce passage, c'est-à-dire le niveau haut des piliers. Comme pour le plan, le concepteur utilise alors le compas ou l'équerre à 45°, puisque son tracé doit être direct et sans aucune sophistication. La réponse est trouvée immédiatement : il suffit de rabattre la hauteur sur la base (2, fig. 36), ou de tracer depuis l'angle supérieur une diagonale à 45°, pour obtenir les points A et B qui délimitent la largeur de la rampe et de l'accès à la chapelle. Quant à la ligne haute des piliers, elle est définie, sans autre opération, par la droite passant par les points D et C, qui ne sont autres que les points d'intersection des arcs de cercles avec les hypoténuses des triangles médians du tracé initial.

Ainsi, les différentes étapes de cette détermination géométrique se trouvent, en plan comme en élévation, logiquement liées, évitant, aussi bien pour l'architecte concepteur que pour les appareilleurs sur le chantier, les incertitudes ou les imprécisions, comme l'ont montré sans ambiguïté les relevés effectués sur le monument.

J.-P. A.

28. U. Hölscher, *op. cit.*, pl. 2.

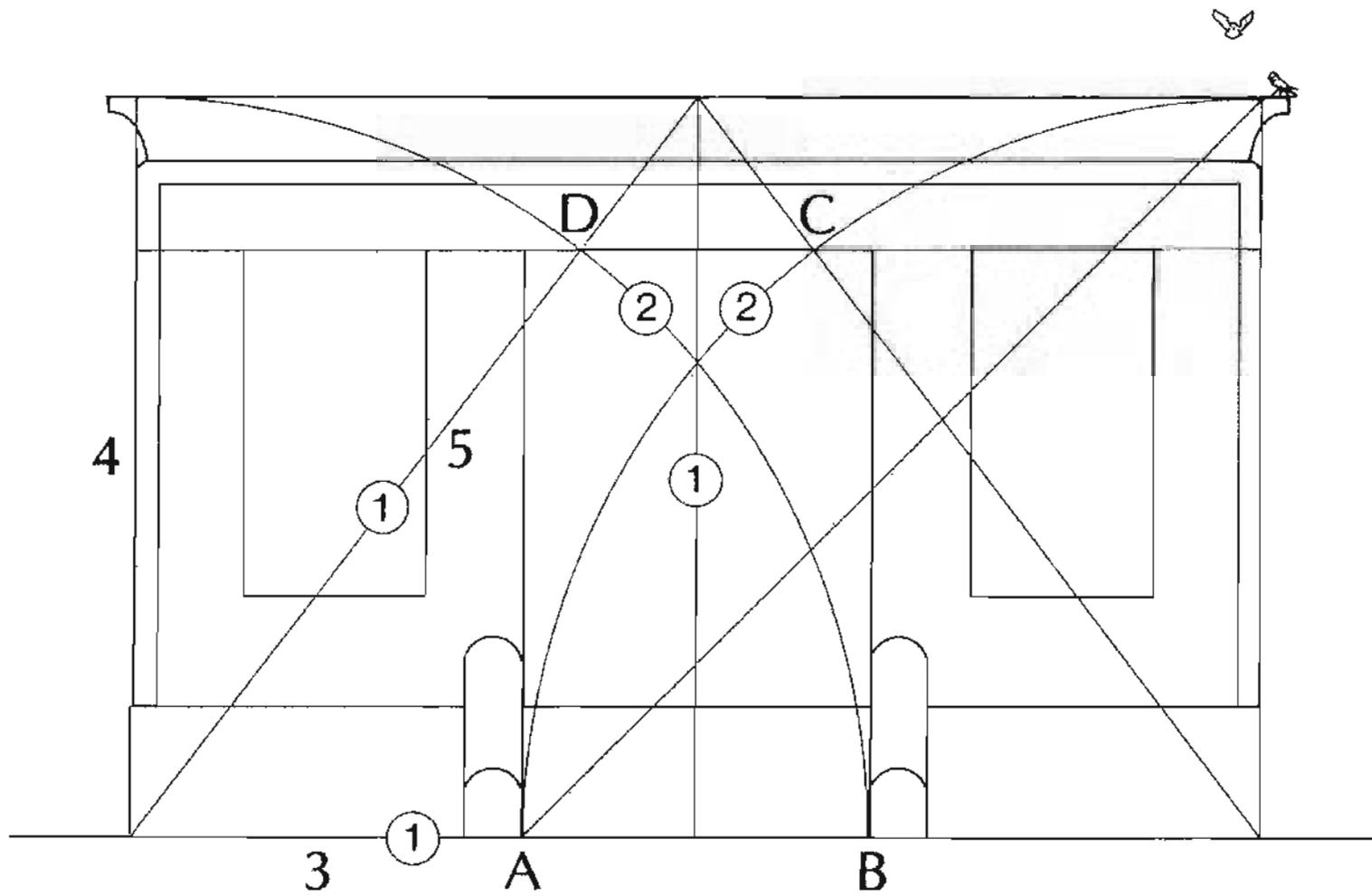


Fig. 36. — Détermination géométrique des façades nord et sud.

## II. ÉTUDE DES BLOCS ÉPARS

Durant les différentes campagnes de fouilles, un certain nombre de blocs a été retrouvé dans ou auprès de la chapelle<sup>29</sup>. Un travail systématique de reclassement et de rangement, entrepris en 1989 afin de placer les pierres sur des supports les mettant à l'abri des remontées capillaires d'humidité, permet de recenser, de réexaminer et de mesurer les éléments dispersés susceptibles de provenir du démontage de la chapelle. Bien peu, à vrai dire, purent être introduits dans la présente étude ; toutefois, leur décor et leurs textes, pour partiels qu'ils soient, ajoutés à leurs dimensions, ont autorisé à certains une attribution assurée et une mise en place spécifique. Rarement entiers, souvent réduits à l'état de fragments arénisés par un long séjour dans les strates des habitats anciens, ils demeurent les seuls témoignages directs des parties supérieures de l'édifice, de ses dimensions et de son décor.

L'attribution à la chapelle d'un fragment d'architecture reposant essentiellement sur le style du décor, deux écueils durent être évités. Le premier était d'utiliser des éléments provenant de l'état ancien du temple principal, qui remontait au règne de Thoutmosis III, et dont une partie des blocs furent réemployés dans les assises de fondation des deux salles refaites sous les Ptolémée : les fragments, de style XVIII<sup>e</sup> dynastie, trouvés dans les niveaux ptolémaïques<sup>30</sup> doivent être attribués a priori au grand temple, et non à la chapelle, qui fut respectée sous les Ptolémée. En second lieu, il convenait d'écarter systématiquement les blocs du style de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, parfois au nom d'Aménophis II, trouvés dans le « lac sacré », dont certains ont été déposés dans la réserve lapidaire. Il a été démontré en effet, par ailleurs<sup>31</sup> qu'ils ne sauraient avoir été empruntés à un édifice de Tôd, mais qu'ils proviennent de temples d'autres sites de la région. *Jw-Mjrtw* et *Swmnw*<sup>32</sup>.

29. La numérotation des blocs de Tôd s'organise comme suit. Entre 1933 et 1936, Bisson de la Roque attribue aux blocs un numéro en noir précédé d'un T, aujourd'hui souvent effacé, numéro qui est celui porté dans l'inventaire de fouilles conservé à l'IFAO. À partir de 1979, devant l'abondance des blocs non numérotés, une nouvelle numérotation en rouge, sans T, est commencée : les numéros 1 à 157 sont donnés aux litanies de Sekhmet, à la procession des Nils de Nectanebo (B. Letellier et J.-L. de Cénival) ; les numéros 158 à 432 à des fragments de décor d'église (P. du Bourguet) ; les numéros 441 à 723 à des blocs de diverses époques, rangés à l'emplacement du temple du Moyen Empire (B. Letellier) ; les numéros 730-832 et 927-933 aux blocs rangés le long du mur sud du site, 833-926 aux blocs du décor extérieur du mur sud du temple, du règne d'Antonin le Pieux, placés sur des banquettes auprès de ce mur (S. Guichard et B. Abbo). Quand une équivalence avec un numéro en T de Bisson de la Roque est connue, elle est donnée.

30. Cf. les blocs trouvés dans une fosse, *Karnak X*, 1995, p. 422-425.

31. *BIFAO* 51, 1952, n. 2, p. 87 ; *Karnak X*, 1995, p. 469-472.

32. C'est le cas probablement d'un fragment sans numéro (photographié en 1990), qui porte en relief le nom d'Aménophis II *ʿ-ḥprw-Rʿ*. Il ne peut provenir d'un pilier, du fait de la configuration du texte dans sa largeur, supérieure à 70 cm. Ce serait le seul bloc susceptible d'appartenir à l'architrave.

*a. Les linteaux* (fig. 28-29)

Quatre blocs pourraient provenir de linteaux de la chapelle, en raison du style de leur sculpture, attribuable à ce moment de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, de la présence d'un cartouche, ainsi que du lieu de leur découverte (quand il est connu), laissant deviner un rattachement à la chapelle plutôt qu'au temple. L'assemblage de ces différents fragments à l'échelle nous met en présence de deux linteaux de hauteurs de registre différentes.

*Linteau 1* (fig. 29)

Les blocs 486 et T 2520 (= 717) constituent deux éléments d'un ou d'une paire de linteaux symétriques de même composition. Le registre supérieur laisse la place pour un tore. Le texte est inscrit en relief :

(→) *Bḥdty nṯr ʿḏ...nh pt (r)di.f rnh*

(←) *nswt ḥṯy Mn-ḥpr-R' mry Mntw nṯr ʿḏ nh pt*

La restitution impose à l'inscription une longueur minimum de 3,30 m. La présence du tore au sommet, associé au bas-relief, ne peut convenir qu'à la face extérieure du linteau de la porte du sanctuaire ; en effet, la face intérieure des architraves des piliers ne doit pas comporter de tore, tandis que les inscriptions de leur face extérieure auraient dû être sculptées « dans le creux ». Le bloc T 2520, trouvé par J. Vercoutter lors du dégagement de la moitié méridionale de la chapelle, proviendrait en conséquence plutôt de la face extérieure du linteau de la porte sud du sanctuaire.

*Linteau 2* (fig. 28)

Les blocs sans numéro SN 1 et SN 2 ont été trouvés pour le premier en 1950<sup>33</sup> et pour le second en 1980 dans un niveau très tardif (XI<sup>e</sup> siècle ou après). Leur décor est traité à la même échelle ; le registre supérieur est plus élevé que précédemment, car il ne cède pas de place à un tore. Ces deux fragments appartiennent donc peut-être au même linteau, ou à deux linteaux occupant une position symétrique dans la chapelle, l'un à la porte sud et l'autre à la porte nord.

La restitution du texte présente une variante plus courte que celui du linteau 1, d'une longueur de 2,60 m au minimum :

(←) *Bḥdty nṯr ʿḏ...*

(→) *nswt ḥṯy Mn-(ḥpr)-R' mry Mntw.*

Les fragments du linteau 2, sans tore et sculptés en relief, pourraient être restitués à deux emplacements :

- la face intérieure de l'architrave des piliers d'axe ;
- la face intérieure du linteau de porte du sanctuaire.

Or, la largeur intérieure de la porte du sanctuaire, 2,72 m, convient particulièrement bien aux dimensions du texte du linteau 2. Le fragment SN 1, trouvé par P. Barguet lors du dégagement de la partie septentrionale de la chapelle, le désigne comme appartenant sans doute à l'entrée nord (cf. coupe JJ').

Ainsi donc, aucun fragment de l'inscription dans le creux à grande échelle que l'on attend sur l'architrave des piliers n'aurait été conservé. Nous verrons plus loin ce que l'on peut en déduire.

33. *BIFAO* 51, 1952, p. 95.

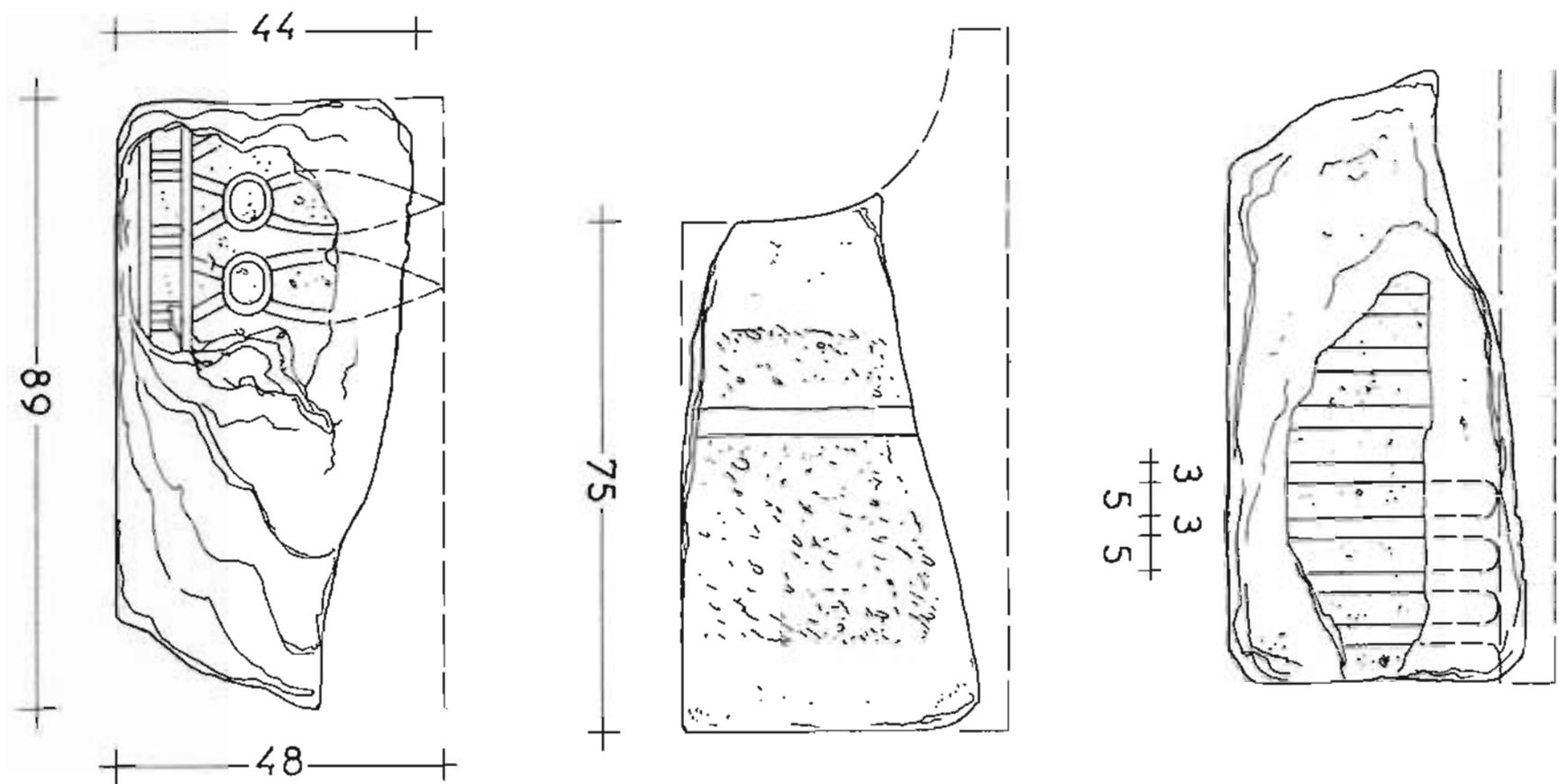


Fig. 37. — Bloc de couronnement 658, prenant place sur le mur du sanctuaire.

### b. Les khekerou

Des blocs fragmentaires en grès portent des *khekerou*, éventuellement assignables à la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Leur examen révèle deux échelles différentes. Dans l'échelle 1, on compte 4 *khekerou* tous les 60 cm (blocs 658, 504) ; dans l'échelle 2, les *khekerou*, de plus petite taille, sont au nombre de 5 tous les 60 cm (480, 478, 658).

Le plus intéressant est le bloc 658 (fig. 37) qui présente encore son épaisseur d'origine, ce qui correspond à la largeur des murs de la chapelle : 75 cm. Si l'on complète la hauteur des faisceaux, on peut arriver à une hauteur originelle du bloc d'une cinquantaine de centimètres, sauf si les *khekerou* étaient évasés à leur sommet ; mais aucun fragment conservé ne l'atteste. On peut assigner au bloc 658 une place en couronnement du mur du sanctuaire (cf. fig. 28).

Le bloc 480 (fig. 38), également de 75 cm de profondeur, a conservé son lit d'attente, mais pas son lit de pose ; il offre sur une face les pointes de faisceaux sous les restes d'un tore ; sur la face opposée, le vautour de Nekhbet en relief sous le signe du ciel, immédiatement sous le lit d'attente, qui porte deux queues-d'aronde. Les *khekerou* étaient à l'extérieur, sous le tore, dominant les scènes rituelles ; le vautour protégeant la figure royale se trouvait à l'intérieur du sanctuaire ; derrière lui, la frise égyptienne clôt la scène, dans laquelle le roi regarde vers la droite. Il s'agit donc du début d'une scène, qui ne peut se situer qu'à l'angle est ou à l'angle ouest, dans l'assise située immédiatement sous celle du bloc 658 (cf. fig. 28).



Fig. 38. — Le bloc 480.

### c. Les corniches

Aucun fragment de corniche n'a été trouvé assez bien conservé dans ses dimensions originelles pour être assigné avec certitude à la chapelle, la gravure des bandeaux de la corniche étant, seule, un indice stylistique trop insignifiant.

### d. Les piliers (fig. 31)

Tous ces fragments, de taille réduite, présentent le plus souvent une ou deux faces seulement de part et d'autre d'un angle. On peut les classer selon les vestiges de leur décor :

— des fragments du faucon d'Horus (ou du vautour de Nekhbet) qui planait sur le roi : blocs 446, 443 (associé au nom de Rê-Atoum), 445, 450, 507, 447 et 585 :

— des fragments de cartouches d'Aménophis II, associés aux noms et/ou aux épithètes des divinités qui l'embrassent : blocs SN, trouvés en octobre 1980, blocs 448, 528 (Montou), 452 (Amon), 517 + 520, 581 + 519, 521, T 324 (Montou), T 211 (déesse (*nbt*) *pt* (*hnwt*) (*tjwy*)), 444 (Montou), 547 (Montou), 451 ;

— un fragment de torse humain : 526.

On constate que le dieu Montou est présent sur plusieurs piliers. L'absence d'épithète ne permet pas de savoir si Montou d'Érmant y est mentionné.

Grâce au système des orientations respectives du dieu et du roi et de la répartition entre creux et relief à l'intérieur de l'édifice, tel qu'il est figuré sur le schéma de la figure 39, il est possible d'attribuer à un certain nombre de fragments un choix plus ou moins restreint de localisations, en fonction de la répartition des faces en relief et en creux et des positions respectives du dieu et du roi, de part et d'autre d'un angle. Pour quelques-uns seulement, une seule place originelle est possible. Nous ne traiterons dans les lignes qui suivent que de ceux qui apportent une information de localisation de dieu ou de déesse, dont le nom ou une épithète est conservé.

Bloc 443 : Rê-Atoum (fig. 40) : deux faces en angle, sculptées dans le creux, direction du roi divergeant : L. : 46 x H. : 24 x prof. : 45 cm. Localisations possibles :

- pilier droit de l'entrée sud, angle sud ;
- pilier droit de l'entrée nord, angle nord ;
- 4 piliers de la rangée ouest, angle nord (sauf celui à la déesse).

Bloc T 211 : déesse (*nbt*) *pt* (*hnwt*) (*tjwy*) (fig. 41) : une seule face conservée, sculptée en creux, roi se dirigeant vers la droite : L. : 40 x H. : 24 x prof. : 55 cm. Localisation :

- pilier de l'angle est, face nord.

Bloc 547 : Montou (fig. 42) : une face conservée, en relief : *...in Mn(ṯw)...(r)di.n(i) n.k...*, roi se dirigeant vers la droite : L. : 37 x H. : 15 x prof. : 42 cm. Localisation :

- pilier gauche de l'entrée sud, face nord ;
- pilier gauche de l'entrée nord, face nord ;
- 4 piliers de la rangée est, face ouest (y compris celui qui a fait l'objet d'une anastylose, car il n'est pas certain que les morceaux mis en place appartiennent bien à ce pilier).

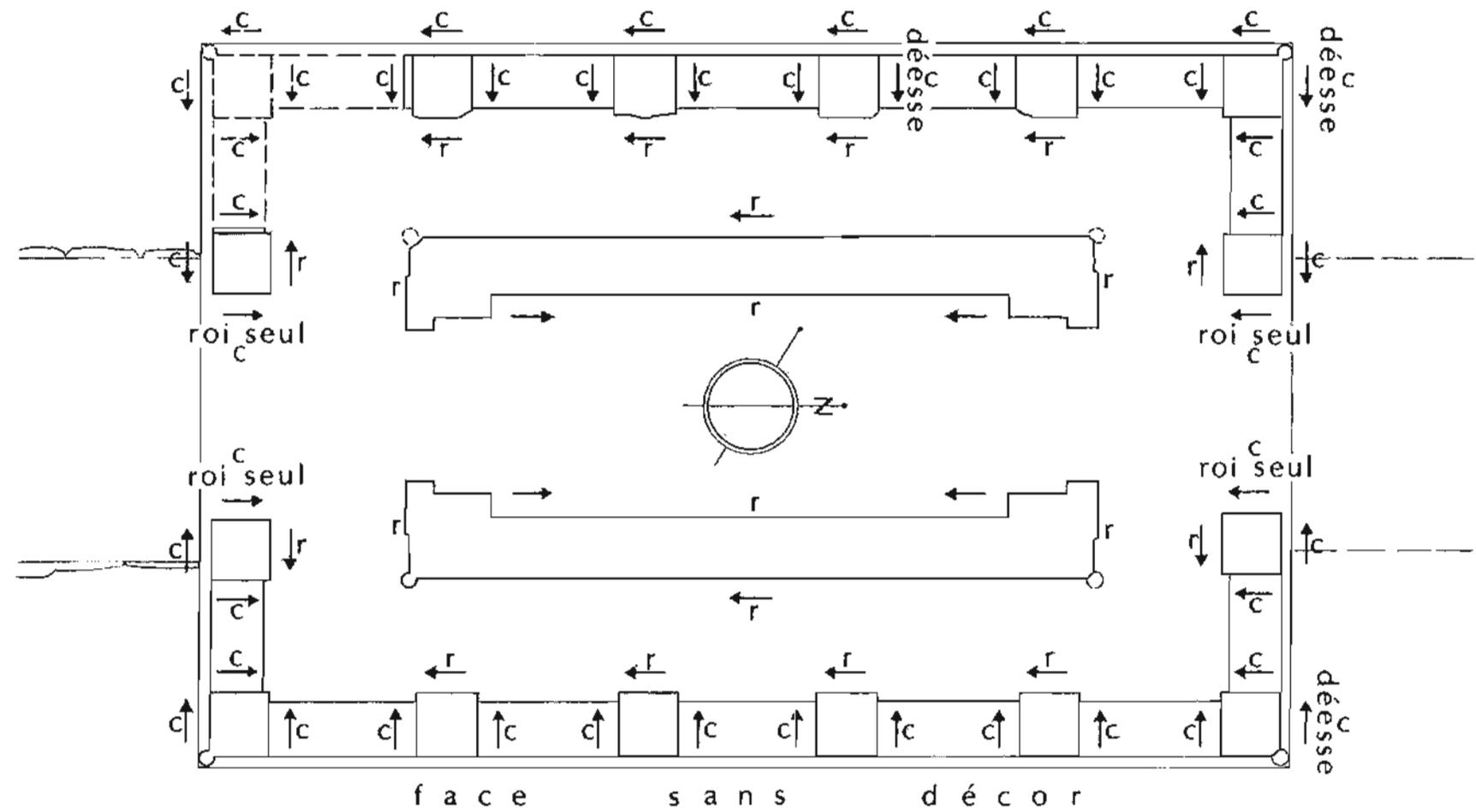


Fig. 39. — Schéma d'orientation des scènes. Les flèches indiquent le sens de marche du roi, la lettre c indique un travail en relief dans le creux, la lettre r un bas-relief.



a



b

Fig 40 a-b. — Le bloc 443.



Fig. 41. — Le bloc T 211.

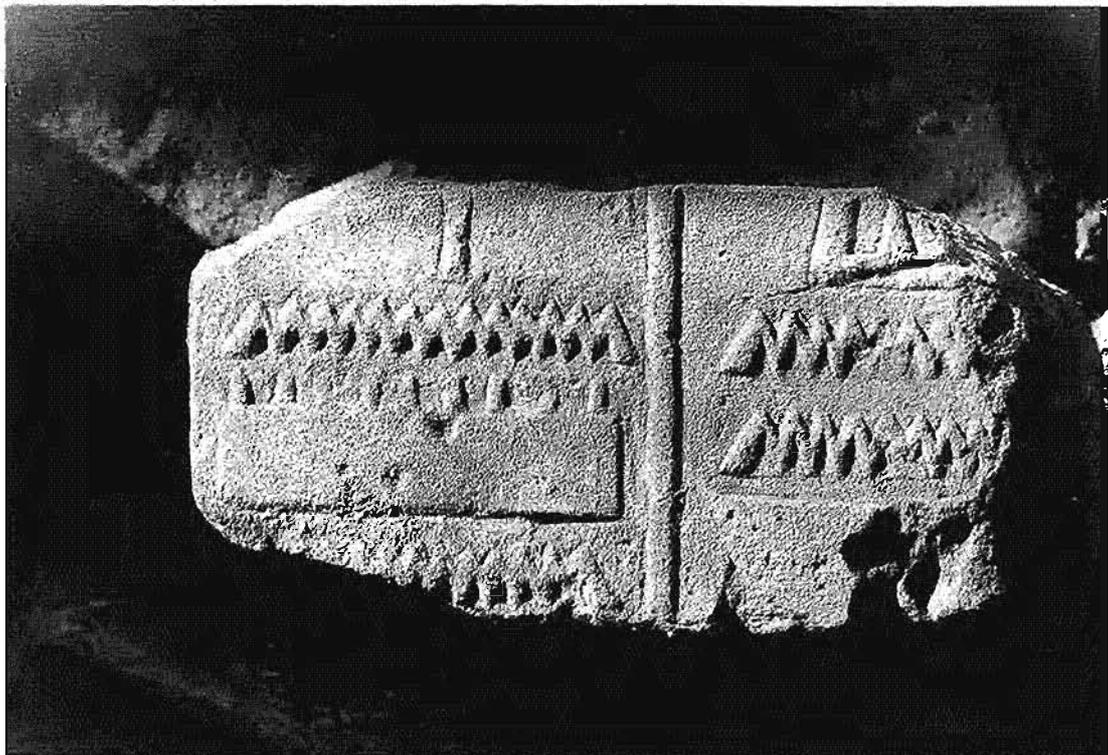


Fig. 42. — Le bloc 547.

Bloc 452 : Amôn de Karnak (fig. 43) : deux faces en angle : à droite, roi se dirigeant vers la droite, sculpté dans le creux, *...nsyt r3wy h3st (nbt)...Ipt-swt...* ; à gauche, roi se dirigeant seul vers la gauche, en relief, *...nswt bity nb h'w...n ht.f...* ; L. : 65 x H. : 23,5 x prof. : 40. Ce bloc pose un problème de localisation, car sa face en relief semble composée pour la figure du roi seul. Or, selon le schéma de la figure 38, il n'existe pas de face de pilier avec le roi seul qui soit sculpté en relief.



Fig. 43. — Le bloc 452 (bloc inférieur).

Bloc 585 : (fig. 44 a-c) : trois faces de la dernière assise d'un pilier ; de droite à gauche : vautour Nekhbet, donc roi se dirigeant vers la droite, *...Nhb...* en creux ; faucon volant (au-dessus du roi) vers la gauche, *...nb pt (r)di(f)...*, en creux ; faucon volant vers la droite *ntj 3 (nb) pt...*, en relief. Localisation :

- pilier gauche de l'entrée sud ;
- pilier droit de l'entrée nord.

Ce fragment est important, dans la mesure où, outre l'alternance du faucon d'Horus et du vautour de Nekhbet, il atteste l'existence d'une ligne de texte de légende au-dessus du rapace. Si ces piliers d'axe ont la même composition verticale que les autres, cet espace au-dessus des rapaces doit être pris en compte pour la restitution de la hauteur initiale de l'ensemble des piliers (*supra*, p. 92-97, 98).

### Conclusion

Nombre de vestiges des piliers, ainsi que le fragment de linteau SN2, furent découverts lors des fouilles du secteur environnant, toujours dans des niveaux très tardifs, que la céramique ne saurait dater d'avant le XI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Il semble donc que les piliers n'aient pas été débités avant cette époque. Ceci corrobore les observations de P. Barguet,



Fig. 44 a-c. --- Le bloc 585.

attestant une récupération de la structure à des fins d'habitation, qui l'aurait longtemps préservée du pillage. Cette installation a pu s'effectuer dès la fin du V<sup>e</sup> siècle, lorsque des maisons de briques crues furent élevées contre la face nord de la chapelle<sup>34</sup>. Ce n'est qu'à partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, puis à nouveau après le XI<sup>e</sup> siècle, que la zone est abandonnée. La chapelle aurait donc longtemps conservé sa partie supérieure. Si l'architrave n'a jamais reçu d'inscription, ses fragments nus, s'ils figurent parmi les trouvailles, ne sont pas reconnaissables. Les linteaux décorés, en revanche, peuvent laisser des débris identifiables, qui, de fait, ont été retrouvés dans la chapelle elle-même ou dans son voisinage immédiat. Après la disparition du couvrement et de l'entablement, les piliers et les murs du sanctuaire furent démantelés en partie haute ; mais si l'on retrouve des vestiges des premiers, les seconds ont dû voir leurs blocs transportés et réutilisés en un autre lieu, entiers ou brisés, car rien n'en subsiste.

Il apparaît donc que le décor de la chapelle, probablement abouti, sur les parois intérieures et extérieures du sanctuaire, sous Thoutmosis III, n'a pas été achevé sur le portique et la couverture. En témoignent la gravure relativement sommaire des piliers d'Aménophis II et l'absence de décor sur la façade orientale, expliquée par la proximité du mur C<sup>m</sup> ; nous sommes en présence de finitions hâtives, exécutées sous la pression du devoir. Dans ces circonstances, il est tout à fait plausible que l'architrave des piliers n'ait jamais reçu d'inscription périmétrale.

### III. LA FONCTION DE LA CHAPELLE ET LES CIRCONSTANCES DE SON ÉDIFICATION

La chapelle n'est pas le seul édifice construit à Tôd sous Thoutmosis III. Les fondations des deux salles ptolémaïques du temple, encore en place, recèlent une grande quantité de blocs de ce règne, restes des salles qu'elles renouvelèrent<sup>35</sup>.

La chapelle de Tôd appartient à une série de bâtiments périptères, qui fit l'objet d'une importante étude de L. Borchardt<sup>36</sup>. Ce recensement des édifices alors connus, fondé sur le critère architectural de la ceinture de piliers ou de colonnes, compose une famille assez disparate, à l'intérieur de laquelle l'auteur distingue trois types, en se fondant sur la nature des supports ; le troisième, auquel appartient la chapelle de Tôd, est celui du temple périptère à ceinture de piliers. Borchardt voit dans ce groupe des chapelles de barque, de débarquement ou de halte, dont l'origine architecturale est à rechercher du côté de la salle à piliers du jubilé royal.

Dans son ouvrage, Borchardt souligne à plusieurs reprises ce qui constitue selon lui une particularité de tous les temples périptères : le sanctuaire possède son propre couvrement, situé sous une seconde couverture plus haute, reposant à la fois sur ce plafond et sur les piliers du pourtour<sup>37</sup>. La restitution de Jean-Pierre Adam propose,

34. Cf. rapport de B. Letellier et C. Anzalone-Orgogozo, octobre 1980. De même, l'inventaire de fouilles de Bisson de la Roque précise que les fragments ont été trouvés pendant « la démolition des maisons du village, première tranche d'expropriation » (1934).

35. *Karnak X*, 1995, p. 477.

36. *Karnak X*, 1995, p. 439.

37. F. Bisson de la Roque, *Tôd (1934 à 1936)*, *FIFAO* 17, 1937, p. 128, pl. VII-XI.

38. L. Borchardt, *Ägyptische Tempel mit Umgang*, *BÄBA* 2, 1938.

39. L. Borchardt, *op. cit.*, p. 105.

au contraire, un seul niveau de couverture pour l'ensemble du bâtiment (cf. fig. 28). Les auteurs de la *Description de l'Égypte* ont transcrit une disposition semblable sur la chapelle d'Aménophis III à Éléphantine<sup>40</sup>.

Cherchant à approcher au mieux la fonction de la chapelle et sa raison d'être à Tôd, il nous faut définir nos critères d'analyse. Dans cette étude, avant tout architecturale, nous distinguons dans la chapelle de Tôd les parties suivantes :

- A. Un podium qui supporte toutes les autres parties, flanqué sur ses deux petits côtés d'une rampe d'accès axiale ;
- B. Un portique, constitué de piliers, reliés par des murs bas, qui ceinture le podium ;
- C. Un sanctuaire central, composé de deux murs parallèles, fermé sur chaque petit côté par une porte ;
- D. Un toit commun au portique périphérique et au sanctuaire central, tel qu'il apparaît dans la restitution.

Ce découpage présente l'avantage de faciliter la comparaison avec des édifices similaires (fig. 45). On peut définir et localiser certains de ces traits architecturaux, connus avant le règne de Thoutmosis III, comme suit :

A. Le podium à double accès symétrique trouve son ancêtre dans la chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak<sup>41</sup> ; toutefois, il supporte une salle à piliers, et non un sanctuaire ceint d'un portique ;

B. À cela près, la ceinture de piliers de la chapelle Blanche présente un aspect voisin de celle de Tôd, avec ses scènes d'accolades entre le souverain et les divinités. — scènes que l'on trouve habituellement sur les piliers des portiques, qui constituent une frontière entre l'intérieur et l'extérieur ; L. Borchardt associait les portiques de piliers reliés par des parapets à la fête jubilaire : ces constructions auraient été érigées à cette occasion, ou pour un roi ayant déjà un jubilé à son actif<sup>42</sup> ;

C. Le sanctuaire intérieur, avec ses scènes internes de barque reposant sur son socle devant l'offrande et son décor externe, consistant en rites de consécration des quatre coffres, offrandes de vin, de lait, de pain, d'apport des vœux et de courses royales, présente une grande similitude avec deux édifices antérieurs situés à Karnak : la petite chapelle en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> trouvée dans le IX<sup>e</sup> pylône<sup>43</sup> et la « chapelle d'albâtre » d'Aménophis I<sup>er</sup>, extraite du III<sup>e</sup> pylône, sur laquelle la première fête *sed* est mentionnée<sup>44</sup>.

40. *Description de l'Égypte* I, pl. 36, 1 et 2.

41. P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.* Des éléments d'une copie en calcaire, du règne d'Aménophis I<sup>er</sup> ont été trouvés dans le III<sup>e</sup> pylône ; H. Chevrier, *ASAE* LIII, 1955, p. 37, et à Karnak-Nord : A. Varille, *Karnak* I, *FIFAO* 19, 1943, p. 16, pl. XLIV ; et d'une copie en granit rose : P. Barguel, J. Leclant, *Karnak-Nord* IV/1 (1949-1951), *FIFAO* 25, 1954, p. 62.

42. L. Borchardt, *op. cit.*, p. 104-105.

43. J. Lauffray *et alii*, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak* III (= *Kémi* XX), 1970, p. 85-87 ; C. Traunecker, « Rapport préliminaire sur la chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> découverte dans le IX<sup>e</sup> pylône », *Karnak* VII, 1982, p. 121-126. L'auteur y fait une synthèse au sujet de ces séquences de scènes sur les chapelles reposoirs (p. 123).

44. M. Pillet, « Rapport sur les travaux de Karnak (1922-1923) », *ASAE* XXIII, 1923, p. 113-117. Selon E. Otto, la chapelle *Imu mn mnw* représentée sur la chapelle Rouge aurait pu être remplacée par la chapelle de Thoutmosis III du Lat. et. C.F. Nims, « Places about Thebes », *JNES* 14, 1953, p. 113.

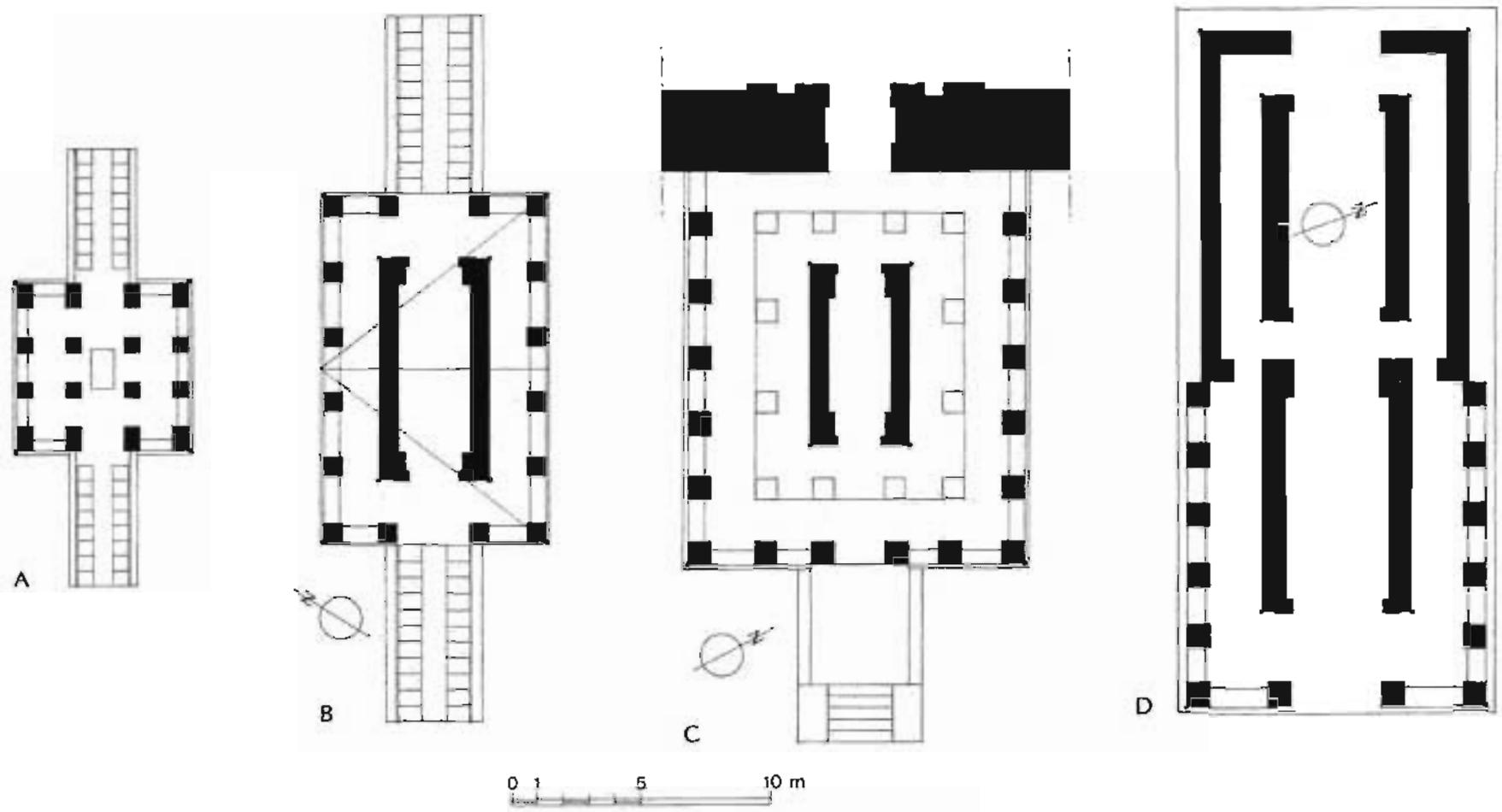


Fig. 45 a. — Plans comparés de huit chapelles à péristyle.

A. Karnak, chapelle Blanche de Sésostris I<sup>er</sup> (d'après H. Chevrier).

B. Tôd, chapelle de Thoutmosis III.

C. Karnak, chapelle de Thoutmosis III du Lac (d'après Borchardt).

D. Karnak-Sud, chapelles géminées d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, près du temple de Mout (d'après Borchardt).

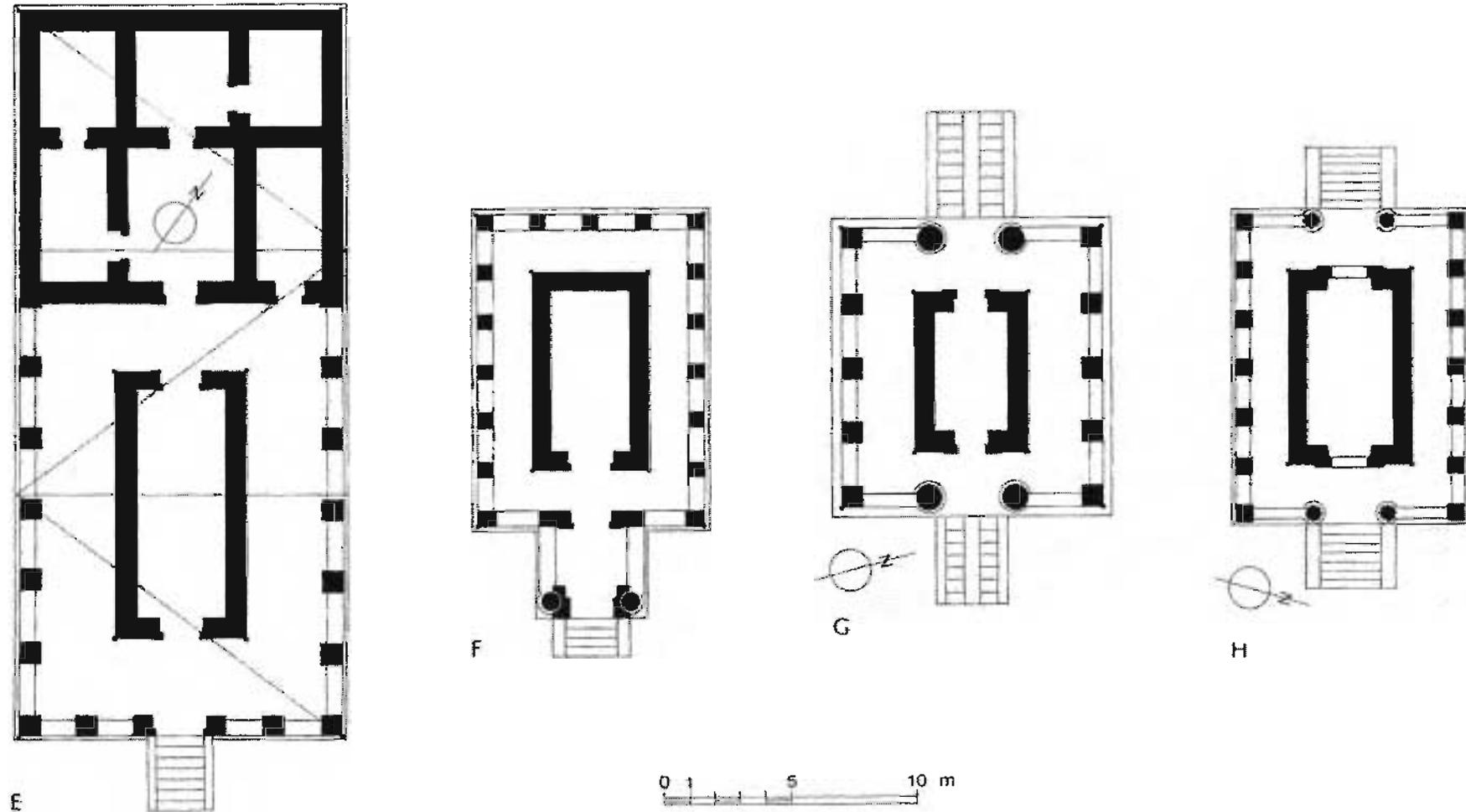


Fig. 45. b — Plans comparés de huit chapelles à péristyle.

E. Médinet Habou, chapelle de Thoutmosis III (d'après U. Hölscher).

F. El-Kab, chapelle de Thoutmosis III (disparue, ruines relevées par Borchardt en 1933).

G. Kouban, chapelle d'Aménophis III (submergée, relevée par Borchardt).

H. Éléphantine, chapelle sud d'Aménophis III (détruite en 1822, relevé figurant dans la *Description de l'Égypte*).

Cette dernière chapelle se trouve représentée dans la chapelle Rouge d'Hatchepsout<sup>45</sup>. Si son décor n'y est pas figuré, en revanche les rites qui se déroulaient devant elle sont détaillés. À l'arrivée, figurée à l'arrière de la chapelle, le roi consacre les quatre coffres et encense la barque : puis, devant la chapelle au sein de laquelle repose la barque, danseurs et musiciens exécutent leur prestation, tandis que le roi accomplit une course rituelle.

Dans la chapelle de Tôd, les éléments d'un « reposoir de barque » — le sanctuaire central —, se conjuguent donc à ceux de la chapelle Blanche, édifice autonome érigé à l'occasion de la première fête jubilaire de Sésostri<sup>s</sup> I<sup>er</sup> — le podium à piliers. À Tôd, l'espace central étant occupé par le sanctuaire de barque, la disposition des piliers se trouve limitée à une seule rangée périphérique.

Si l'on se fonde sur les fonctions de ces édifices antérieurs, qui ont dû constituer des « modèles » dans la création de Thoutmosis III, la chapelle de Tôd devrait être un bâtiment autonome, destiné à abriter une barque divine, et érigé à l'occasion d'un jubilé royal. Cependant, son décor, achevé par le successeur de Thoutmosis III, Aménophis II, ne mentionne pas de fête *sed*.

Parmi les chapelles datant de Thoutmosis III à rapprocher de celle de Tôd, une seule lui est réellement similaire, si l'on s'en tient aux critères définis plus haut : celle qui s'ouvre dans le mur oriental de la cour entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> pylône de Karnak, en face du lac Sacré. Celle-ci porte la mention, sur la base des piliers, du « premier renouvellement de la fête *sed* »<sup>46</sup>. Or, cet édifice fut l'objet d'un élargissement, précisément par la réfection du portique qui porte ces inscriptions. De cela on peut supposer, comme le faisait Borchardt, que le premier état de la chapelle aurait été érigé à l'occasion de la première fête *sed* du roi.

À cette chapelle, isolée du sanctuaire central du temple comme celle de Tôd, il convient peut-être d'ajouter une autre, qui se tenait sur la chaussée montante de Thoutmosis III à Deir el-Bahari, entre les chaussées d'Hatchepsout et de Nebhepetrê Montouhotep, et dont seuls quelques blocs furent retrouvés<sup>47</sup>, et la chapelle d'El-Kab, guère mieux connue, puisque depuis longtemps disparue, mais dont nous savons qu'elle n'avait pas de sortie arrière<sup>48</sup>.

Outre ces édifices isolés, on ne compte, pour ce règne, pas moins de trois autres chapelles, partiellement ceintes de portiques, accolées à un sanctuaire. À Medinet Habou, la chapelle prend la place d'un édifice du règne précédent, devant le petit temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>49</sup>. À Karnak, devant le temple de Mout et celui d'Amon-Rê Kamoutef, elle est adjointe à une station de barque d'Hatchepsout<sup>50</sup>, sans doute la première des six stations de la procession entre les temples de Karnak et Louqsor, et

45. P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977-1979, pl. 9.

46. G. Legrain, *BIFAO* 13, 1916, p. 28-30. K. Sethe, *Urk.* IV, 1907, p. 851-852. L. Borchardt, *op. cit.*, p. 90-93, pl. 19. On ne trouve que des représentations d'Amon-Min à l'intérieur du sanctuaire en albâtre, à l'exclusion de toute barque.

47. D. Arnold, J. Settgast, « Dritter Vorbericht über die von Deutschen Archäologischen Institut Kairo im Assasif unternommenen Arbeiten », *MDAIK* 22, 1967, p. 22-25, pl. III et VII. D. Arnold, J. Settgast, « Vierter Vorbericht über die vom Deutschen Archäologischen Institut Kairo im Assasif unternommenen Arbeiten », *MDAIK* 23, 1968, p. 14-16.

48. M.-P. Vanlathem, « Le temple périptère de Thoutmosis III à Elkab », *CdE* 62, 1987, p. 30-37.

49. U. Hölscher, *op. cit.*

50. H. Ricke, *ASAE* XXXVII, 1937, p. 71-78.

la seule dont des vestiges aient été retrouvés<sup>51</sup>. Enfin, la chapelle centrale de barque devant le sanctuaire d'Amou de Karnak emprunta ce type architectural<sup>52</sup>. Cet édifice, qui remplaça la chapelle Rouge d'Hatchepsout en l'an 30, modifiée en l'an 46 du règne de Thoutmôsis III, était érigé sur un socle, précédé d'une rampe et d'un portique en façade. Vu de face, le reposoir présentait un aspect similaire aux autres chapelles péripitères, ou pseudo-péripitères, du règne<sup>53</sup>.

Le type de la chapelle isolée fut repris pendant la suite du Nouvel Empire : un de ses plus beaux exemplaires devait être la chapelle d'Aménophis III à Éléphantine, malheureusement détruite au siècle dernier<sup>54</sup>. La chapelle de Kouban, sa contemporaine, subit le même sort<sup>55</sup>. Quant à la chapelle nord d'Éléphantine, également disparue et longtemps attribuée à Thoutmôsis III, L. Borchardt a bien attiré l'attention sur le style ramesside des deux colonnes d'entrée, dessinées par Vivant Denon<sup>56</sup>.

Les chapelles isolées, du type de celle de Tôd, ne sauraient être des abris permanents pour une barque de procession : pour Karnak, on connaît la situation de cet abri devant le sanctuaire central ; à El-Kab ou à Éléphantine, leur situation est beaucoup trop éloignée du temple pour qu'une telle fonction soit plausible. Il faut plutôt y voir des stations temporaires, le temps d'une halte sur un cheminement.

L'inscription « Montou de Djerty (Tôd) » sur la représentation du support de barque dans la chapelle de Tôd implique l'existence permanente de cet important accessoire cultuel, qui devait nécessairement avoir un local attitré au sein de la partie du temple aujourd'hui disparue<sup>57</sup>. Qu'est-ce qui a pu motiver la création d'un « reposoir » à quelques mètres seulement du temple de Tôd, à l'intérieur duquel devait se trouver la remise permanente de la barque ? Ici, la détermination culturelle l'emporte clairement sur toute préoccupation d'ordre pratique.

Le seul moyen d'approcher des modes d'emplois de la chapelle est l'examen de son décor et de son orientation. Une telle étude appelle la mise en garde de rigueur concernant ses présupposés. Les scènes reflètent-elles des actions qui ont été réellement menées dans les espaces qu'elles encadrent, ou bien ont-elles exclusivement une existence virtuelle ? En conséquence, est-il pertinent de chercher dans leur orientation un fidèle miroir de leur mise en scène réelle ? À l'inverse, en retournant le raisonnement, l'examen des scènes et des autres informations donne peut-être des éléments de réponses à ces questions.

51. P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, p. 168, § 222. Il est possible que Thoutmôsis III ait supprimé les cinq autres, agrandissant celle-ci d'un sanctuaire péripitère, en relation avec le temple de Kamoutef qui lui fait vis-à-vis.

52. G. Legrain, *BIFAO* 13, 1916, p. 13-15, pl. VII, L. Borchardt, *op. cit.*, p. 85-90, pl. 18.

53. Des éléments d'un édifice de ce même type, péripitère accolé à une seconde chapelle, ont été découverts dans les fondations du temple de Montou à Karnak-Nord ; cf. C. Van Siclen III, « Amenhotep II's Bark Chapel for Amun at North Karnak », *BIFAO* 86, 1986, p. 353-359.

54. *Description de l'Égypte* I, pl. 37-38.

55. L. Borchardt, *op. cit.*, p. 98-99.

56. L. Borchardt, *op. cit.*, p. 100-101.

57. Les seuls blocs trouvés à Tôd représentant une barque sacrée proviennent du « lac Sacré », et sont donc originaires d'un autre site ; cf. n. 31. D'autre part, sur les murs de la chapelle de la tombe de Khonsou, d'époque ramesside, est figurée la visite de Montou d'Erment en sa barque de procession au temple de Tôd. La barque divine fait une pause sous une construction légère, sous laquelle lui sont présentées diverses offrandes. On ne fait pas usage de la chapelle de Thoutmôsis III, probablement parce qu'elle est consacrée à Montou de Tôd, et aussi parce que ce n'est pas une simple station de repos, cf. *infra*. Cf. N. de G. Davies, *Seven Private Tombs at Karnak*, London, 1948, pl. XI.

L'entrée principale est la porte sud, qui mène directement, à l'intérieur du sanctuaire, à la grande scène d'offrande à la barque dirigée proue vers le sud ; c'est ainsi qu'on le comprenait à l'époque des rois ramessides, qui ont ajouté leurs inscriptions sur la seule façade sud. Sur le mur extérieur, le souverain exécute les rites dans le sens opposé, comme si la barque se trouvait devant la chapelle, proue vers le nord. L'inversion du sens de l'action royale entre les parois intérieures et extérieures du sanctuaire, qui s'oppose à la tradition du décor des temples, appelle une explication. Le plus simple est de reconstituer le cheminement du roi dans les deux sens : il arrivait dans un sens, à l'extérieur, par le déambulatoire ou en contournant le podium, puis se retournait dans l'autre sens pour faire face à la barque reposant à l'intérieur<sup>58</sup>. Cependant, la circonvolution du roi à l'extérieur est constituée de rites dirigés vers la divinité ; or, celle-ci n'est pas supposée reposer à l'extérieur de la chapelle, devant elle : au contraire. Grâce aux représentations particulièrement narratives de la chapelle Rouge d'Hatchepsout, il est possible de reconstituer partiellement l'orientation des actes rituels accomplis par le souverain en relation avec une chapelle de barque, en l'occurrence la « chapelle d'albâtre » d'Aménophis I<sup>er</sup>. Sur les scènes figurées sur les cinquièmes assises extérieures sud et nord de la chapelle Rouge, la barque placée dans la « chapelle d'albâtre » est l'objet de rites exécutés à l'extérieur et devant la chapelle. La barque arrivant derrière la chapelle, le roi se retourne pour consacrer devant elle les quatre coffres<sup>59</sup> ; puis, la barque étant posée à l'intérieur, le roi exécute une course devant le monument, en présence de musiciens et de danseurs. Cette action tout entière, orientée de façon unique, se retrouve inversée dans la représentation qui en est faite sur la chapelle Rouge, c'est-à-dire que la barque se dirige vers le fond de la chapelle sur laquelle la scène est gravée, sans doute parce que la « chapelle d'albâtre » qui est représentée dessus — dont on ne connaît pas l'emplacement exact à cette époque — est figurée au moment d'un retour de procession. Le roi en action se retourne vers elle, et se trouve de ce fait, sur la paroi, orienté le dos au grand temple, orientation contraire à l'usage général.

Dans notre édifice, cette inversion ne trouve aucune explication pleinement satisfaisante. On observe la même inversion d'orientation entre l'intérieur et l'extérieur sur deux chapelles de Karnak retrouvées démontées, en dehors de leur situation originelle, la chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> du IX<sup>e</sup> pylône et la « chapelle d'albâtre » d'Aménophis I<sup>er</sup><sup>60</sup>, mais pas sur la chapelle de Thoutmosis III du Lac à Karnak<sup>61</sup>, ni sur celle d'Aménophis III à Éléphantine<sup>62</sup>.

58. *BIFAO* 51, 1952, p. 85 ; C. Traunecker, *op. cit.*, fig. 2 : d'autres schémas de circulation, plus complexes, sont proposés par C. Traunecker dans J. Lauffray et alii, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak III* (= *Kémi XX*), 1970, fig. 18, p. 86.

59. Cependant, la « chapelle d'albâtre » ne comporte pas de scène de consécration des quatre coffres.

60. M. Pillet, à propos du naos de Sésostri I<sup>er</sup> trouvé à Karnak, envisageait une particularité de ce temple : M. Pillet, « Le naos de Senouset I<sup>er</sup> », *ASAE* XXIII, 1923, p. 154-155.

61. À la chapelle de Thoutmosis III du Lac à Karnak, Amon-Min tourne le dos au lac, sa face regardant l'ouest, comme dans le grand temple. Mais les rites représentés sur l'extérieur sont exécutés dans la même direction (le souverain regardant l'est, vis-à-vis du dieu, non figuré, supposé lui faire face vers l'ouest). L'orientation de cette chapelle selon les deux axes du temple est particulièrement complexe. Le texte de l'entrée occidentale de la *cella* semble souligner cette complexité, qui offrait des possibilités d'utilisations multiples : la chapelle y est désignée comme « un sanctuaire sacré... sur tous ses chemins » (*hnr dsr...hr wst.f nb*) (*Urk.* IV, 852).

62. *Description de l'Égypte* I, pl. 37 et 38.

À Tôd, le décor de la chapelle s'ordonne selon un axe perpendiculaire à celui du temple et, de surcroît, la barque est figurée la proue la plus proche du temple, face au sud. Or, nous avons déterminé<sup>63</sup> que la sortie vers le quai, à cette époque, se situait en un point inconnu au nord de la chapelle. L'organisation des scènes sur les parois extérieures ne correspond donc pas à l'idée de retour d'une procession vers le grand temple. À moins de supposer un autre temple au nord de la chapelle, ce qu'absolument aucun indice n'étaye, il faut comprendre que la chapelle ne fonctionne résolument pas en référence au temple principal.

En revanche, l'autonomie qui se manifeste dans l'orientation des figures est appropriée à l'importance que l'avant-cour, s'étendant devant elle au sud, semble avoir toujours eue sur ce site. Cette coupure était alors concrétisée par un important mur d'enceinte en briques crues, le mur C, remontant à la XI<sup>e</sup> dynastie ou au-delà, lequel ne fut détruit qu'à l'époque ptolémaïque<sup>64</sup>. La chapelle se trouvait, de ce fait, dans une aire distincte de celle du temple : la zone de l'avant-cour.

En résumé, le cortège de retour arrivait du nord, la barque était déposée à l'intérieur, proue vers le sud, tandis que le roi exécutait les rites devant elle, sur l'esplanade qui s'étend au sud. Les scènes de l'extérieur du sanctuaire ne reflètent pas cette disposition réelle de l'action, rendue dans les représentations détaillées sur le reposoir central de Karnak sous Hatchepsout.

Si la figuration de la barque fait face à l'entrée sud du sanctuaire, vers l'avant-cour, une autre scène prend place au-delà, dans l'espace qui la sépare de la porte nord : le dieu accueille le roi entrant par le nord. La chapelle est donc bien considérée comme une entité autonome, qui a son propre centre en son cœur, entre les deux portes qui se font vis-à-vis.

Il en va différemment sur la « chapelle d'albâtre » d'Aménophis I<sup>er</sup>, sur celle de Thoutmosis IV (inachevée sur ses parois extérieures)<sup>65</sup>, ainsi qu'à la chapelle d'Aménophis III à Éléphantine : à la scène d'offrande à la barque divin succède l'accueil du roi par le dieu, dans le même sens, comme si le pôle de référence de l'orientation se situait en un point situé au-delà, à l'arrière de ces deux scènes. L'ouverture arrière ne fonctionne pas comme une entrée à part entière, mais comme une porte de communication qui permet de continuer le cheminement vers un sanctuaire divin extérieur.

À cette interprétation « topographique » de l'orientation des scènes, on peut opposer une lecture plus restrictive, simplement « séquentielle ». M. Étienne<sup>66</sup> propose de lire le décor de la chapelle de Tôd comme une, ou plutôt plusieurs séquences se lisant de façon autonome, qui ne reflètent pas une exécution des rites dans l'espace adjacent et selon l'orientation représentée (qu'ils aient eu effectivement lieu ou non), mais qui ne traduisent qu'un déroulé temporel ; les rites extérieurs du sanctuaire seraient des préalables à l'offrande représentée à l'intérieur. Dans cette optique, il suggère de voir trois séquences : une au nord, inaugurée par les deux déesses des piliers d'angle nord, aboutissant à l'accolade dieu/roi dans la partie nord de l'intérieur du sanctuaire ; une autre séquence se déroulerait du nord au sud, à l'extérieur et sur les piliers, et prendrait fin dans la partie sud de l'intérieur du sanctuaire ; la troisième serait celle de la face sud de la chapelle. L'orientation donnerait avant tout le sens de lecture des scènes à l'intérieur de chaque séquence.

63. *Karnak X*, 1995, p. 472 sq.

64. *Karnak X*, 1995, p. 440, 473.

65. M. Pillet, « Rapport sur les travaux de Karnak », *ASAE XXIV*, 1924, p. 59-60, pl. II.

66. Communication orale.

L'examen des scènes de la chapelle Rouge enseigne que la consécration des coffres *mryt* et les courses rituelles du roi ne sont pas exécutées devant les six stations *w3ht* de la procession entre Karnak et Louqsor, en présence desquelles le souverain effectue de simples encensements. La chapelle *Imu-mn-mnw*, dite « chapelle d'albâtre », qui, en revanche, est le théâtre de ces rites, est donc le lieu de festivités particulières, qui la distinguent d'une simple pause de procession. En outre, les danses et les courses trouvaient dans l'aire vaste et découverte d'une cour à ciel ouvert, un cadre plus approprié que dans les salles hypostyles et les vestibules étroits de l'intérieur d'un temple égyptien. On tiendrait là ce qui justifie l'existence de ces chapelles : la nécessité d'abriter la barque du dieu, ou sa statue, lorsqu'il est amené à sortir de sa résidence principale pour être honoré de rites exigeant un espace dégagé<sup>67</sup>. Le jubilé royal, comme la grande fête d'Opet à Thèbes, seraient deux occasions, avec d'autres sans doute, d'ériger de semblables architectures, qu'il convient donc de distinguer des « stations de repos » des processions.

Ainsi s'explique la chapelle de Tôd. Édifiée à quelques pas du temple principal de Montou de Djerty, elle ne saurait être une « station de repos », mais une « chambre » temporaire, devant laquelle, sur l'esplanade qui s'étendait à l'ouest du mur C, pouvaient se déployer les rites sportifs et les festivités « de plein air » offerts au dieu, qu'ils soient liés ou non à la fête-*sed* du roi.

Comme nous l'avons déjà vu, le seul autre exemple de chapelle isolée, périptère à piliers, dont les textes et le décor soient partiellement conservés, est celui de la chapelle de Thoutmosis III du Lac à Karnak. En ce qui concerne la séquence rituelle sur l'extérieur du sanctuaire, elle partage plusieurs scènes avec celle de Tôd : apport des quatre veaux, consécration des quatre coffres, course royale. En outre, elle fait face à deux espaces bien dégagés : les rives du lac Sacré et la cour entre VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> pylônes. Elle porte mention de la deuxième fête-*sed* et a dû être édifiée à l'occasion de la première. Celle d'Aménophis III à Éléphantine mentionne sa deuxième fête-*sed*<sup>68</sup>. Nous touchons ici au débat concernant la réalité de l'exécution effective des fêtes-*sed* qui firent l'objet d'une inscription<sup>69</sup> et à leur rapport avec les édifices portant ces textes. Il se trouve que les maîtres d'ouvrage connus des chapelles périptères isolées, Thoutmosis III et Aménophis III, ont réellement accompli leur jubilé. L'achèvement de celle de Tôd par Aménophis II plaide en faveur de l'hypothèse suivante : une construction qui, en cours de décoration à la mort de Thoutmosis III, en l'an 53, n'aurait jamais reçu les inscriptions<sup>70</sup> d'une fête jubilaire programmée, puis annulée du fait du décès du roi. Si l'on poursuit ce raisonnement hypothétique, il faut retenir le fait qu'Aménophis II n'a pas jugé opportun de marquer sur ce bâtiment une mention de fête-*sed*, qui lui aurait dès lors été associée, alors que la fin de ce chantier dut prendre place au début de son règne, époque qui aurait été prématurée pour la préparation d'une première fête-*sed*. Ceci est à verser au dossier du crédit à accorder aux mentions de cette fête.

Le choix du domaine divin de Tôd pour l'édification de cette chapelle reste matière à réflexion. Est-ce le simple hasard des fouilles qui met ainsi l'accent sur l'activité de Thoutmosis III sur ce site ? Le vieux sanctuaire de Sésostri I<sup>er</sup> dut lui tenir à cœur, car il fut le premier souverain du Nouvel Empire à bâtir à Tôd, alors qu'au temple de Montou d'Ermant, Ahmosis et Hatchepsout avaient déjà œuvré avant lui.

67. I. Borchardt, *op. cit.*, p. 61.

68. À la base du décor des piliers : cf. *Description de l'Égypte* 1, pl. 36, 4.

69. E. Hornung, E. Staehelin, *Studien zum Sedfest, AegHelv* 1, 1974 ; W.J. Murnane, « The Sed Festival : a Problem in Historical Method », *MDAIK* 37, 1981, p. 369-376.

70. Si de telles inscriptions ont été prévues, ce devait être sur les piliers, à la base des scènes d'embrassade.

#### IV. LE DEVENIR DE LA CHAPELLE

Les générations suivantes ont manifesté du respect envers cet édifice. Séthi I<sup>er</sup>, Amenmes, Ramsès III et Ramsès IV procédèrent à des « renouvellements » (*smḏw*), dont la réalité semble se limiter à l'inscription de leur titulature, si l'on se fonde sur l'examen des ruines. Le nom de Thoutmosis III n'est pas subtilisé, les souverains ramessides allant jusqu'à se disputer successivement la place de choix, la face sud des piliers de l'entrée sud (surinscription d'Amenmes par Ramsès III)<sup>71</sup>. Le monument est pris en compte dans le recensement de l'an 5 de Ramsès III ; le scribe Penpata l'inclut dans son inspection de l'an 15<sup>72</sup>. À la différence de Medinet Habou, où le protocole de Ramsès III occupe l'architrave comme le soubassement, la chapelle de Tôd n'avait pas une importance telle qu'elle justifiait de poser des échafaudages pour des « renouvellements » : ici, aucun vestige de l'architrave ne témoigne en faveur d'une pareille inscription.

C'est probablement après le règne d'Aménophis IV que le nom d'Amon, et lui seul, dut être restauré : on peut l'observer dans les cartouches d'Aménophis II<sup>73</sup>.

Après l'époque ramesside, plus aucune inscription officielle ne prend place sur la chapelle. Le déplacement des souverains de la Troisième Période Intermédiaire au nord du pays, ainsi que la prééminence du clergé d'Amon qui draine dans le sud les forces vers Thèbes, entraînent sans doute la stagnation de petits temples méridionaux comme celui de Tôd, qui ne connaîtra un regain d'activité constructive que sous la XXIX<sup>e</sup> et la XXX<sup>e</sup> dynastie. La chapelle sera respectée lors des très importants travaux menés sous les Ptolémée à partir du III<sup>e</sup> siècle. On lui ôte alors sa rampe nord, rendue caduque par l'ouverture du grand *dromos* occidental qui remplace l'ancien accès au nord de la chapelle. Cependant, on ne procède à aucun remaniement de son décor, des inscriptions, ni même à une modification architecturale qui eût été bien logique, comme la fermeture de l'accès nord par la prolongation du mur-bahut. Ce ne serait pas le seul projet architectural engagé à Tôd à cette époque qui serait demeuré inachevé.

En outre, une allonge de pavement de calcaire<sup>74</sup> est établie, afin d'assurer la jonction entre la rampe sud et l'allée de grès entre *dromos* et temple. À cette époque, la position de la chapelle par rapport au domaine divin a radicalement changé, du fait de l'arasement de l'ancien mur d'enceinte C qui la séparait du temple. Sa face orientale donne pour la première fois directement sur la façade du temple principal, alors complètement rénovée.

71. *BIFAO* 51, 1952, pl. VIII. Sur la chapelle située auprès du temple de Mout à Karnak, on observe également des vestiges de cartouches ramessides sur des blocs gisant à droite de l'entrée.

72. *BIFAO* 51, 1952, p. 99-100, pl. IV b. P. Grandet. « Un Texte historique de Ramsès III à El-Kah », *RdE* 41, 1990, p. 95-99 ; *Id.*, *Le papyrus Harris I*, *BdE* 109/2, 1994, p. 340.

73. Blocs 448, 517.

74. Cf. n. 12. Ce calcaire pourrait être récupéré de la démolition de salles du temple principal, avant la construction des deux salles ptolémaïques.

*Les graffiti*

Outre les quatre graffiti hiéroglyphiques et les deux gravures de barques déjà publiés<sup>75</sup>, d'autres silhouettes de bateaux ont été mises au jour lors du dégagement total du soubassement en 1979. Elles sont visibles sur l'élévation CC' de la façade nord. À côté, ont été gravées deux têtes de faucon coiffé d'un disque, mais sans les deux plumes de Montou. Quelques graffiti situés dans le déambulatoire sont restés inédits :

— deux oiseaux-âmes à têtes humaines, sur la face nord du pilier ouest de l'entrée sud, entre les jambes du roi (fig. 46) et sur la face est du pilier d'angle nord ;

— un chien (?), peut-être aménagé à partir d'une première gravure du signe *wsr*, sur la face ouest du pilier est de l'entrée nord (fig. 47) ;

— un ibis, sur la face nord du jambage ouest de la porte nord du sanctuaire, est reproduit sur la coupe FF' (cf. fig. 18).

Si les bateaux et les têtes de faucon — même sans plumes — reflètent probablement ce que voyaient ou imaginaient les passants qui empruntaient le passage que nous avons désigné comme le cheminement normal<sup>76</sup>, venant du nord et contournant par l'ouest la chapelle, en revanche les ibis, oiseaux-âmes et chiens sont plutôt l'expression d'une religion plus composite, sans doute plus tardive, de personnes qui



Fig. 46. — Graffiti.

75. *BIFAO* 51, 1952, p. 103-104. pl. IX. X. XI a. XII.

76. *CC* n. 60, *supra*.



Fig. 47. — Graffiti.



Fig. 48. — Inscription en grec.

avaient alors accès au déambulatoire. Le soubassement nord de la chapelle de Thoutmosis III du Lac à Karnak porte un semblable mélange de représentations de barques (dont celle de Khonsou), de singes accroupis, d'ibis, de Thot accroupi à tête d'ibis, d'Amon accroupi, de lion bondissant, de signe *nfr*.

En outre, trois inscriptions inédites ont été relevées :

- en grec, sur la paroi extérieure du mur est du sanctuaire, sous le siège du dieu Montou, à l'extrémité sud (fig. 48) ;
- en hiéroglyphes, à l'entrée sud, ébrasement ouest (fig. 49) ;
- en hiéroglyphes (?), à l'intérieur du sanctuaire, sur le mur ouest, sous les offrandes (fig. 50).

On remarque aussi, dans les parties hautes des piliers, des grattages de certains hiéroglyphes, animaux (poussin de caille, serpent, faucon) ou personnages<sup>77</sup> : sans doute s'agit-il de pratiques superstitieuses, du temps où des populations chrétiennes accédaient à ces parties supérieures du bâtiment, alors en grande partie enfoui dans l'exhaussement des niveaux d'habitation. De même, les cupules de grattages qui sont situées en majorité sur la façade orientale (cf. fig. 12), et donc non dirigées vers des personnages du décor, sont les plus nombreuses sur les assises de piliers, ce qui permet de leur assigner une date très tardive, en se fondant sur l'évolution stratigraphique du secteur. Elles témoignent que le monument avait alors pour les habitants une valeur religieuse.

G. P.

#### NOTE COMPLÉMENTAIRE : LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Durant la dernière campagne de l'automne 1991, il fut procédé à différents travaux de préservation et de consolidation des monuments de Tôd.

Tout d'abord, un nettoyage des fientes d'oiseaux, souvent en couches épaisses, fut réalisé à l'aide de produit et de matériel approprié, par la restauratrice de la mission, M.-F. de Rozières. Par ses soins également, un dispositif nouveau, destiné à éviter la présence des oiseaux et, plus particulièrement des pigeons, tant sur les faîtes de murs que sur les saillies et dans les cavités, fut mis en place, et son efficacité, au moins contre les pigeons, put être vérifiée avant la fin de la mission.

La présence permanente de la nappe phréatique du Nil à un niveau considérablement plus élevé que dans l'Antiquité, a provoqué sur les monuments de Tôd, comme sur ceux de Louqsor et Karnak, une aspiration de l'humidité par capillarité, entraînant, par le gain considérable en molécules d'eau, des pressions internes capables de provoquer, à long terme, la désagrégation de la roche. En outre, la migration des sels vers la surface, conséquence de cette hydratation, si elle provoque, dans une première phase, un comblement des cavités d'épiderme, conduit ensuite à la dégradation, tant par phénomène mécanique que chimique<sup>78</sup>. Ces dommages se produisent toujours en zone basse des murs, et plus précisément sur les surfaces d'évaporation.

77. Blocs 486, 447, 585.

78. Voir le chapitre « Altération du grès », dans G. Martinet, *Grès et mortiers du temple d'Amon à Karnak*, Paris, 1992, p. 57-73.



Fig. 49. — Inscription en hiéroglyphes.



Fig. 50. — Inscription en hiéroglyphes (?).

On remarque, au pied des murs, une desquamation, très inégalement répartie, qui se définit par des formations de plaques dures de quelques millimètres d'épaisseur, séparées de la masse de la pierre par une zone sableuse et sans résistance. La chute de la plaque épidermique met au jour cette zone fragile, dont la dégradation est extrêmement rapide<sup>79</sup>. Dans certains cas, l'altération de surface apparaît comme un orifice de modestes dimensions, mais se poursuit en profondeur jusqu'au cœur du bloc (deux cavités, dans les murs du sanctuaire, atteignaient une quarantaine de centimètres de profondeur). Il fut constaté que les fourmis, en s'installant dans les pierres les plus altérées, accélèrent singulièrement leur dégradation, en agrandissant très sensiblement les cavités internes ; des tas de sable, constituant plusieurs kilos, résultant de ce travail de sappe, furent trouvés au pied des murs du sanctuaire.

Enfin, le mortier des restaurations antérieures, revêtant essentiellement le sol des galeries et du sanctuaire, était souvent décollé de son support et se détachait par plaque.

Dans un premier temps, afin de limiter les effets de l'aspiration de l'humidité contenue dans la terre ambiante, des galets furent déversés dans les tranchées de fouille entourant les monuments du secteur occidental, plusieurs bases de sphinx, et un angle du grand temple.

Une partie du sol du temple, dégagé avec excès par les anciennes campagnes, fut comblé par un dallage de briques cuites noyées dans du sable sec.

Le sol restauré et dégradé de la chapelle fut retiré jusqu'aux dalles originelles, puis un nouveau sol protecteur fut mis en place, consistant en un lit de sable et de galets, sur lequel fut maçonné un dallage de briques cuites, recouvert d'un enduit au mortier bâtard de chaux grasse et de ciment blanc. Pour ce mortier, comme pour les autres reprises de maçonnerie, nous pûmes bénéficier de l'expérience et des conseils de Daniel Le Fur, qui mit à notre disposition une charge colorée destinée à minéraliser les enduits.

Les cavités de remplissage et de dégradation du temple et de la chapelle furent obstruées avec le même mortier bâtard, dont l'épiderme fut teinté par une projection de sol local, contenant du limon, du sable et de la poussière de grès. Dans le cas de creux important, une maçonnerie de briques cuites, masquée par un enduit, fut mise en place, afin de combler les vides et de renforcer les structures.

Enfin, de manière à éviter la confrontation des pierres en place avec des enduits trop lissés, la surface de ces derniers fut talochée à l'éponge, afin d'en faire ressortir le grain.

J.-P. A.

79. B. Fritz, D. Jeannette, « Pétrographie et contrôle géochimique expérimental de transformation superficielle de grès de monuments », dans *Scientific Geological Bulletin* 34, p. 193-208.

*Crédit photographique*

J.-P. ADAM : fig. 4, 7, 8, 10, 11, 18 ;

M. KURZ : fig. 38, 40 a et b, 42, 43, 44 a à c ;

L. PERSON : fig. 41 ;

G. PIERRAT-BONNEPOIS : fig. 12, 46, 47, 48, 49, 50.

*Dessins*

J.-P. ADAM : fig. 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 45 a et b.